

REPUBLIQUE DU BURUNDI



Ministère de l'Intérieur

**PROVINCE DE GITEGA
COMMUNE MUTAHO**

**PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PCDC), DEUXIEME
GENERATION**



« DANS LA COHÉSION SOCIALE, LA COMMUNE MUTAHO PROTÈGE
L'ENVIRONNEMENT, ACCROIT LA PRODUCTION ET GARANTIT LE BIEN- ETRE DE SA
POPULATION »

Février 2013



Elaboré par l'Equipe
Communale de Planification
avec l'appui du programme
d'Appui à la Décentralisation et à la Lutte contre la Pauvreté ; ADLP;
sous tutelle du MDC

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES GRAPHIQUES.....	VI
LES ACRONYMES.....	VII
RESUME EXECUTIF DU PCDC.....	IX
0. INTRODUCTION.....	1
0.1. Contexte et cadre juridique d'élaboration du PCDC.....	1
0.2. Objectif et conditions de l'élaboration du PCDC.....	1
0.3. Méthodologie.....	1
0.3.1. Approche.....	1
0.3.2. Le processus.....	2
CHAP I. PRESENTATION DE LA COMMUNE ET BILAN DIAGNOSTIC	4
I.1. Situation géographique de la Commune	4
I. 2. Le Milieu physique.....	4
<i>I.3. La situation démographique et sociale.....</i>	<i>5</i>
CHAPII. ANALYSE DE LA VIE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE.....	5
II.1. La dimension économique.....	5
II.1. 1. Secteur de l'Agriculture et de l'élevage.....	6
II.1.1.1.L'agriculture.....	6
II.1.1.1.1.L'Etat des lieux.....	6
II.1.1.1.2.Les contraintes.....	8
II.1.1.1.2.Les atouts.....	9
II.1.1.1. 2.Le secteur d'élevage.....	9
II.1.1.1.2.1.L'état des lieux.....	9
II.1.1.1.2.2.Les contraintes	10
II.1.1.2.3.Les atouts	10
II.1.1.1.3. Le secteur de l'environnement	11
II.1.1.1.3.1.L'état des lieux.....	11
II.1.1.1.3.2.Les contraintes	11

II.1.1.1.3.3.Les atouts.....	12
II.1.2.Les secteurs économiques hors agriculture et élevage et les infrastructures d'appui à la production.....	12
II.1.2.1. Le secteur commercial, touristique et hôtelier.....	12
II.1.2.1.1.Etat des lieux.....	12
II.1.2.1.2.Les contraintes.....	12
II.1.2.1.3.Les atouts	13
II.1.2.2.Le secteur artisanal et les groupements de production.....	13
II.1.2.2.1.L'état des lieux.....	13
II.1.2.2.2.Les contraintes dans le secteur.....	13
II.1.2.2.3.Les atouts.....	13
II.1.2.3.Le secteur de l'énergie.....	14
II.1.2.3.1.L'état des lieux.....	14
II.1.2.3.1.Les contraintes.....	14
II.1.2.3.2. Les atouts de la commune.....	14
II.1.2.4.Secteur des transports et télécommunication.....	14
II.1.2.4.1.L'état des lieux.....	15
II.1.2.4.2.Les contraintes.....	15
II.1.2.4.3.Les atouts dans le domaine.....	15
I.2.1.5.Les finances locales.....	15
a) Sources de recettes communales.....	15
b) Les principales dépenses de la commune.....	16
c)L'évolution des recettes communales.....	16
II.2. La dimension sociale.....	17
II.2.1.Secteur de l'éducation, du sport et de la culture.....	17
II.2.1.1.L'état des lieux.....	17
a) L'enseignement maternel.....	17
b) Les écoles primaire	17
c) L'enseignement secondaire.....	19
d) Alphabétisation des adultes.....	19

e) L'enseignement des métiers.....	19
f) Le sport et la culture.....	19
II.2.1.2.Les contraintes.....	20
a) L'enseignement maternel.....	19
b) L'enseignement primaire.....	20
c) L'enseignement secondaire.....	20
d) Enseignement des métiers, sport et culture.....	20
II.2.1.3 .Les atouts	21
II.2.2. Le secteur de la santé.....	21
II.2.2.1.Etat des lieux.....	21
II.2.2.2.Les contraintes dans le secteur sanitaire.....	22
II.2.2.3.Les atouts.....	23
II.2. 3. Secteur de l'eau potable et de l'assainissement de base.....	23
II.2.3.1.L'état des lieux.....	23
II.2.3.2.Les contraintes.....	23
II.2.3.3.Les atouts	24
II.2. 4.Le secteur de l'habitat.....	24
II.2.4.1.L'état des lieux.....	24
II.2.4.2. Les contraintes.....	25
II.2.4.3.Les atouts	25
II.3. La dimension institutionnelle.....	26
II.3.1. Gouvernance locale	26
II.3.1.1.L'état des lieux.....	26
a)Situation des infrastructures administratives et l'équipement communal.....	26
b) Les capacités techniques communales.....	26
c) Fonctionnement du Conseil Communal	27
d) Justice	27
e) La sécurité en commune Mutaho.....	27
II.3.1.2.Les contraintes.....	27
II.3.1.3.Les atouts en matière de la gouvernance locale.....	28
II.3.2. Les partenaires au Développement.....	28

CHAP III.LES ORIENTATIONS RETENUES POUR LES CINQ PROCHAINES ANNEES.....	29
III.1. Contexte et justification.....	29
III.2.La vision de la commune Mutaho.....	29
III.3.Les axes prioritaires retenus pour les cinq prochaines années.....	30
Axe stratégique n°1 : Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale pour promouvoir l'économie locale et la maîtrise de la pression démographique	30
Axe stratégique n°2 : Promotion des AGRs, appui aux groupements de production, développement des infrastructures d'appui à la production, développement du commerce, et du tourisme.....	31
Axe stratégique n°3 : Promotion de l'accès à enseignement de qualité et la revalorisation des activités sportives et culturelles.....	32
Axe stratégique n°4 : Amélioration de la santé et de l'habitat, augmentation de l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement de base.....	32
Axe stratégique n°5 : Amélioration de la bonne gouvernance, de la cohésion sociale, la promotion du genre, de la justice sociale et de la sécurité des biens et des personnes	33
CHAP IV. CONTENU DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE MUTAHO.....	33
IV.1. Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale pour promouvoir l'économie locale et la maîtrise de la pression démographique.....	34
IV.2. Promotion des AGRs, appui aux groupements de production et développement des infrastructures d'appui à la production.....	36
IV.3.Promotion de l'accès à l'enseignement de qualité et la revalorisation des activités sportives et culture.....	38
IV.4.Amélioration de la santé et de l'habitat, augmentation de l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement de base.....	40
IV.5.Amélioration de la bonne gouvernance, de la cohésion sociale, la promotion du genre, de la justice sociale et de la sécurité des biens et des personnes.....	43
CHAP V : BUDGETISATION DES INTERVENTIONS ET STRATEGIE DE FINANCEMENT	46
CHAP VI. LE CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PCDC MUTAHO	52

VI.1. Mise en œuvre du P.C.D.C.....	52
VI.1.1. L'aspect organisationnel.....	52
VI.1.1.1. Les structures de mise en œuvre du PCDC.....	52
VI.1.1.2.1. Du rôle du Gouvernement central.....	52
VI.1.1.2.2. Du rôle de l'autorité Provinciale.....	53
VI.1.1.2.2. Du rôle des Comités Communaux de Développement Communautaire (CCDC) en tant qu'organes consultatifs.....	53
VI.1.1.2.3. Du rôle des conseils communaux et collinaires	53
VI.1.1.2.3. Du rôle des services techniques déconcentrés œuvrant dans la commune	54
VI.1.1.2.3. Du rôle de la société civile.....	54
VI.1.1.2.4. Du rôle de la population.....	54
VI.1.1.3. L'encrage.....	55
VI.1.2. L'aspect opérationnel de la mise en œuvre du présent PCDC.....	55
VI.1.2.1. La stratégie provinciale de mise en œuvre des PCDC de Gitega.....	55
VI.1.2.1.1.La diffusion du PCDC.....	56
VI.1.2.1.2. La mobilisation des ressources endogènes et exogènes.....	56
VI.1.2.1.3.L'étude et l'élaboration des projets.....	56
1 .L'étude de faisabilité.....	57
2. La phase de définition de l'ouvrage.....	57
VI.1.2.1.4.L'exécution des projets.....	57
VI.1.2.1.5.Le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCDC.....	59
VI.1.2.1.6. L'actualisation du présent PCDC de la commune Mutaho.....	59
VI.1.2.2.La Stratégie Provinciale de Promotion de l'Economie Locale et de Création d'emploi.....	59
Conclusion générale.....	60
ANNEXE1 : Note sur les outils de suivi évaluation des PCDC tels que proposés dans le guide national de suivi-évaluation des PCDC.....	1
ANNEXE 2 : Note explicative du budget	5
ANNEXE 3 : Programmation spacio- temporelle et quantification des actions du PCDC sous forme de chronogramme.....	11

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Contenu du tableau	page
Tableau 1	Evolution des prix de certains produits vivriers sur le marché de Mutaho(2010-2012)	7
Tableau 2	Evolution de la production du café cérise aux deux usine de Mutaho	7
Tableau 3	Importance numérique du cheptel de la commune Mutaho	10
Tableau 4	Situation des boisements en commune Mutaho	11
Tableau 5	Evolution des recettes fiscales réalisées en commune Mutaho	16
Tableau 6	Evolution des abandons scolaires au niveau du primaire à Mutaho	18
Tableau 7	Evolution des effectifs de réussite de la 6 ^{ème} année à l'école secondaire à Mutaho	18
Tableau 8	Situation de dépistage et de seroprévalence en commune Mutaho	22
Tableau 9	Situation de l'habitat en commune Mutaho	25
Tableau 10	Situation des litiges et du niveau d'exécution en commune Mutaho au cours de l'an 2012	27
Tableau 11	Les PTFs intervenant en commune Mutaho	28

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphiques	Type d'illustration	page
Graphique 1	Evolution de la production agricole	6
Graphique 2	Evolution de la production du café cérise aux deux usine de Mutaho	8
Graphique 3	Importance numérique du cheptel de la commune Mutaho de 2010 à 2012	10
Graphique 4	Evolution des recettes fiscales réalisées en commune Mutaho de 2008 à 2012	16
Graphique 5	Evolution des abandons scolaires au niveau du primaire à Mutaho	18
Graphique 6	Evolution des effectifs de réussite de la 6 ^{ème} année à l'école secondaire à Mutaho	19
Graphique 7	Situation de l'habitat en commune Mutaho	25

LES ACRONYMES

PCDC : Plan Communal de Développement Communautaire

ADLP : Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Lutte Contre la Pauvreté

GIZ :Coopération Technique Allemande

PAC : Plan d'Action Communautaire

CSLP : Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte Contre la Pauvreté

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PTFs : Partenaires Techniques et Financiers

UE : Union Européenne

BM : Banque Mondiale

OSCAR :Organisation de la Société Civile Appuyées et Renforcées

PRADECS :Projet d'Appui au Développement Communautaire et Soci

FONIC : Fonds National d'Investissement Communal

FAO : Food Agriculture Organization

PAM : Programme Alimentaire Mondial

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

CAPAD : Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement

PAGB : Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance

HCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

UNICEF : United Nation Children's Fund

CNTB : Commission des Terres et Autres Biens

STD : Service Techniques Déconcentrés

CCDC : Comité Communal de Développement Communautaire

CDS : Centre De Santé

CAM : Carte d'Assurance Maladie

FVS/AMADE : Famille pour Vaincre le Sida / Association Mondiale des Amis De l'Enfance

PARSE : Programme d'Appui à la Reconstruction du Secteur de l'Elevage

PAIVA-B : Projet d'Appui à l'Intensification et à la Valorisation Agricole du Burundi

COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit

ARV :Anti Rétroviraux

PTME : Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant

PVVIH : Personnes Vivant avec le VIH/ Sida

VIH/SIDA : Virus d'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immuno Déficience Acquise

TPS : Technicien de Promotion de la Santé

FOSA : Formation Sanitaire

FFS : Champs Ecole paysan.

CDV : Centre de Dépistage Volontaire

AEP : Adduction d'Eau Potable

BF : Borne Fontaine

CPLS : Comité Provinciale de Lutte Contre le Sida

APS : Avant Projet Sommaire

APD : Avant Projet Détaillé

ha : hectare

Kg : Kilogramme

N° : Numéro

DPAE : Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage

CoCo : Collège Communal

ONG : Organisation Non Gouvernementale

E.P : Ecole Primaire

AGR : Activité Génératrice de Revenu

ONATEL : Office national de Télécommunication

MINAGRIE : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

CDF : Centre de Développement Familial

CPE : Comité de Protection de l'enfant

DCE : Direction Communale de l'Enseignement

TR : Tribunal de Résidence

FFS : Champs- école paysans

RESUME EXECUTIF DU PCDC

1.Contexte :

L'élaboration du présent PCDC s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation au Burundi. Il s'agit d'une réforme politique dont le but principal est d'asseoir la bonne gouvernance afin de faire d'elle une assise pour un développement harmonieux du pays en vertu de l'article 267 de la constitution de la République du Burundi. La plus-value de cette réforme par rapport à la politique non démocratique qui prévalait avant au Burundi, est qu'un vertu de la démocratisation des institutions et de la décentralisation des pouvoirs de décision, les entités locales en recurrence les communes sont désormais responsables de leur développement en passant par la responsabilisation accrue de la population qui est en même temps artisans et bénéficiaires des dividendes de la mise en œuvre des projets de développement socio-économique. C'est dans ce contexte que le présent PCDC de Mutaho est élaboré.

2.Méthodologie :

La méthodologie qui a été mise en œuvre dans l'élaboration du Présent PCDC a été participative par excellence. Elle s'est appuyée sur la Méthode Accélérée de la Recherche Participative (MARP) et prenait pour priorité l'appropriation du processus par les acteurs locaux eux-mêmes notamment la population qui, elle-même devrait s'exprimer sur les problèmes qui retardent son développement et proposer des solutions pouvant venir à bout de ces derniers.

En d'autres termes, le processus d'élaboration du présent PCDC a donné l'occasion à la communauté de base de bien s'exprimer sur les situations socio-économiques qui les préoccupent en vue de rechercher des solutions appropriées. Dans ce même cadre de cette approche participative, les techniciens sectoriels communaux se joignaient à la population pour l'appuyer pour des aspects techniques.

Une occasion a été aussi accordée aux experts sectoriels représentants des Ministères afin qu'ils puissent vérifier si les actions proposées sont conformes aux normes et aux orientations nationales et internationales (CSLP II, OMD, Politiques sectorielles). Ils ont en même temps vérifié si les projets proposés par la population sont financièrement et techniquement réalisables et ont en fin de compte validé les projets tels que contenus dans le présent PCDC.

3. Présentation de la commune

La commune Mutaho est l'une des 11 communes de la province de Gitega. Elle s'étend sur une superficie de 151 km² avec une population estimée à 72411 personnes. Ce qui lui confère une densité moyenne de 480 hab/km².

La commune Mutaho est partagée entre la région naturelle de Kirimiro et celle de Buyenzi. Son climat est tropical et moyennement humide avec des précipitations annuelles comprises entre 1000 et 1400 mm et des températures moyennes voisines de 18°C et 19°C.

4. Les atouts : Les principaux atouts de la commune pour impulser son développement sont : les matériaux locaux de construction (moellon, pierres, argile, gravier, terre,...) ; la population active et réceptive des innovations ; les boisements ; les rivières ; les infrastructures sociales de base (écoles, centres de santé, les AEP, les sources aménagées et aménageables, bibliothèque ...) ; les infrastructures d'appui à la production (marché moderne, pistes de communication, centre semencier, les lignes d'électricité, institution de micro finance, centres de déparchage du café...) ; existence des éleveurs et des agriculteurs modèles ; la terre cultivable et favorable aux cultures variées ; les terrains à construire ; antenne de télécommunication Leo et éconet ; les services techniques déconcentrés ; la sécurité qui s'est sensiblement améliorée ; les marais aménagés et non aménagés ; les associations et groupement de production ; les intellectuels de la commune et les partenaires au développement.

5. Les contraintes majeures :

- La forte pression démographique et la faible production sylvo - pastorale
- Les pistes, ponts et ponceaux impraticables et le système de télécommunication moins performant.
- L'insuffisance de l'énergie (électricité et énergies renouvelables) dans les marchés, les centres de santé, les écoles, les villages, les centres secondaires et dans les ménages
- Le secteur artisanal et les groupements de production non développés
- Le système éducatif moins performant, le sport et la culture non développés
- La précarité de la santé et l'habitat indécemment
- L'insuffisance de l'eau potable et l'assainissement de base non assuré
- L'insuffisance de capacité institutionnelle tant au niveau provincial que communal pour mettre en œuvre le PCDC
- L'insécurité non encore définitivement maîtrisée

6. Les orientations

De ces problèmes, cinq axes stratégiques ont été retenus afin d'y faire face :

Axe stratégique n° 1 : Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale pour promouvoir l'économie locale et la maîtrise de la pression démographique

Axe stratégique n°2 : Promotion des AGRs, appui aux groupements de production et développement des infrastructures d'appui à la production

Axe stratégique n°3 : Promotion de l'accès à enseignement de qualité et la revalorisation des activités sportives et culturelles

Axe stratégique n°4 : Amélioration de la santé et de l'habitat, augmentation de l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement de base

Axe stratégique n°5 : Amélioration de la bonne gouvernance, de la cohésion sociale, du genre, de la justice sociale et de la sécurité des biens et des personnes

7. Besoins de financement :

AXES	Montant en milliers de FBU	Participation		
		Population	Commune	PTFs
1. Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale pour promouvoir l'économie locale et la maîtrise de la pression démographique	12 128 604	1 803	1 841	12 124 962
2. Promotion des AGRs, appui aux groupements de production et développement des infrastructures d'appui à la production	4950261	174 521	105 760	4629980
3. Promotion de l'accès à l'enseignement de qualité et la revalorisation des activités sportives et culturelles	9562920	268648	258298	9115174
4. Amélioration de la santé et de l'habitat, augmentation de l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement de base	6610500	291710	153990	6164800
5. Amélioration de la bonne gouvernance, de la cohésion sociale, du genre, de la justice sociale et de la sécurité des biens et des personnes	1542625	1350	900	1540375
Total PCDC	34768410	738032	520789	33575291

0. INTRODUCTION

0.1. Contexte et cadre juridique d'élaboration du PCDC

L'élaboration du Plan Communal de Développement Communautaire de la commune Mutaho s'inscrit dans la concrétisation du vœu du Gouvernement Burundais, de faire de la décentralisation une voie sûre d'asseoir la bonne gouvernance et le développement harmonieux du pays en vertu de l'article 267 de la constitution de la République du Burundi.

Dans cette logique, le Gouvernement du Burundi a inscrit les principes de la décentralisation dans la Constitution du 18 mars 2005 et a adopté la loi n°1-016 du 20 avril 2005 sur l'organisation communale.

Dans ce même cadre de la décentralisation, ce sont les Collectivités territoriales qui ont le devoir et la compétence pour la coordination du développement local et l'organisation des services publics de base dès lors qu'elles sont légalement des maîtres d'ouvrage et que la maîtrise de l'ouvrage se réfère à la définition, la priorisation, la mise en place et l'exploitation de ces services publics de base.

Ainsi, les entités décentralisées doivent mettre en place un Plan Communautaire de Développement élaboré, mise en œuvre et évalué de façon participative. Le présent plan communal de développement communautaire de la commune Mutaho intervient après cinq ans de mise en œuvre et d'expérimentation de la première génération du PCDC.

0. 2. Objectif et conditions de l'élaboration du PCDC

Ce PCDC a été élaboré grâce à l'appui du Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Lutte Contre la Pauvreté de la coopération allemande au développement ADLP/GIZ. Il tient compte des besoins réels de la population et exprimés par elle-même sans toutefois passer outre les orientations tant nationales qu'internationales.

L'élaboration du PCDC a engagé non seulement la participation des communautés de base mais également les représentants de ces communautés, les services techniques déconcentrés et les partenaires de développement.

Ce document servira donc d'instrument de négociation, de sensibilisation et de plaidoyer auprès des différents partenaires du développement et constitue la référence pour tous les acteurs dans la mise en œuvre des projets de développement socio-économique de la commune afin d'atteindre sa vision globale.

0.3. Méthodologie

0.3.1. Approche

L'approche qui a été suivie est participative et s'est appuyée sur les orientations du Guide National Pratique de Planification Communale mise en place par le Ministère ayant le pilotage de la décentralisation dans ses attributions. L'approche participative ascendante a été privilégiée en utilisant la Méthode Accélérée de la Recherche Participative (MARP). Elle prenait pour priorité l'appropriation du processus par les acteurs locaux eux-mêmes. En

outre, l'expérience des années antérieures qui prônait la philosophie selon laquelle les décideurs ou les intervenants du développement (Experts) étaient considérés comme des pères spirituels a fait comprendre que cette stratégie aboutissait à un développement fragile sans appropriation ni pérennité et par conséquent sans impact réel sur terrain. L'élaboration du présent PCDC requiert la responsabilité de l'équipe communale de planification de la commune Mutaho et la population elle-même, sous la facilitation des experts extérieurs.

0.3.2. Le processus

La démarche méthodologique a suivi le processus suivant¹ :

1°La préparation

Elle avait pour but d'amener tous les acteurs du développement de la commune à avoir la même compréhension de l'importance du PCDC afin de mobiliser les moyens tant matériels, humains que financiers pour sa réalisation.

2°Le diagnostic participatif

La collecte des données secondaires : Il s'agissait de constituer une base de données actualisée en identifiant toutes les données secondaires disponibles sur la commune.

La collecte des données primaires : Il s'agissait de collecter les données qualitatives suivant la Méthode Accélérée de la Recherche Participative auprès de la population de la commune par des animations et des ateliers organisés depuis la colline jusqu'à la commune en passant par les consultations zonales.

3°Discussions et réflexions thématiques

Il s'agissait des ateliers où les experts représentant des Ministères sectoriels et d'autres acteurs étaient invités pour faire :

- L'analyse approfondie des résultats de la synthèse communale et leur confrontation avec le CSLP, la Vision 2025, les OMD et leurs politiques sectorielles afin d'assurer la cohérence entre les propositions du contenu du PCDC avec les orientations nationales ainsi que leur faisabilité technique et financière ;
- L'analyse de l'impact social, technique, économique et environnemental des propositions retenues dans le PCDC sur la vie des habitants de la commune

4° Mise en commun et arbitrage du choix des priorités

Cette étape consiste à inscrire les projets prioritaires dans le plan de développement de la commune

5° Rédaction du premier draft du PCDC

En se basant sur les propositions de l'étape précédente, l'équipe communale de planification produit un document qui reflète l'ensemble des réflexions et décisions prises aux étapes antérieures.

6° Restitution du draft de projet du PCDC

Il s'agit de restituer aux communautés le draft du PCDC pour leur permettre de constater l'évolution des choix prioritaires au cours des différentes séances de réflexion ainsi que les

¹ Le détail du processus méthodologique est repris dans le guide national pour l'élaboration du PCDC.

décisions finales à l'échelon communal. C'est aussi une occasion pour les communautés de donner leurs contributions à la finalisation du PCDC

7° Rédaction du Projet du PCDC

Il s'agit d'intégrer les observations et commentaires des communautés et d'autres acteurs concernés dans le draft du PCDC en vue de l'amélioration et de la finalisation du document

8 ° Validation

C'est la reconnaissance officielle du document par le conseil communal après examination et échange sur le projet du PCDC sous réserve des observations à l'échelon provincial et national

9° Présentation du projet de PCDC aux instances provinciales

Cette étape consiste à faire une analyse et exploitation du PCDC et à prendre en compte les questions d'intercommunalité et programmes extra-communaux par le comité provincial de développement.

10. Transmission du PCDC à l'échelon national

Après intégration des éléments émanant de la province, le PCDC est transmis au Ministère ayant la planification locale dans ses attributions pour vérifier sa cohérence avec le plan national de développement et ainsi le rendre exécutoire.

11° Mise en œuvre du PCDC

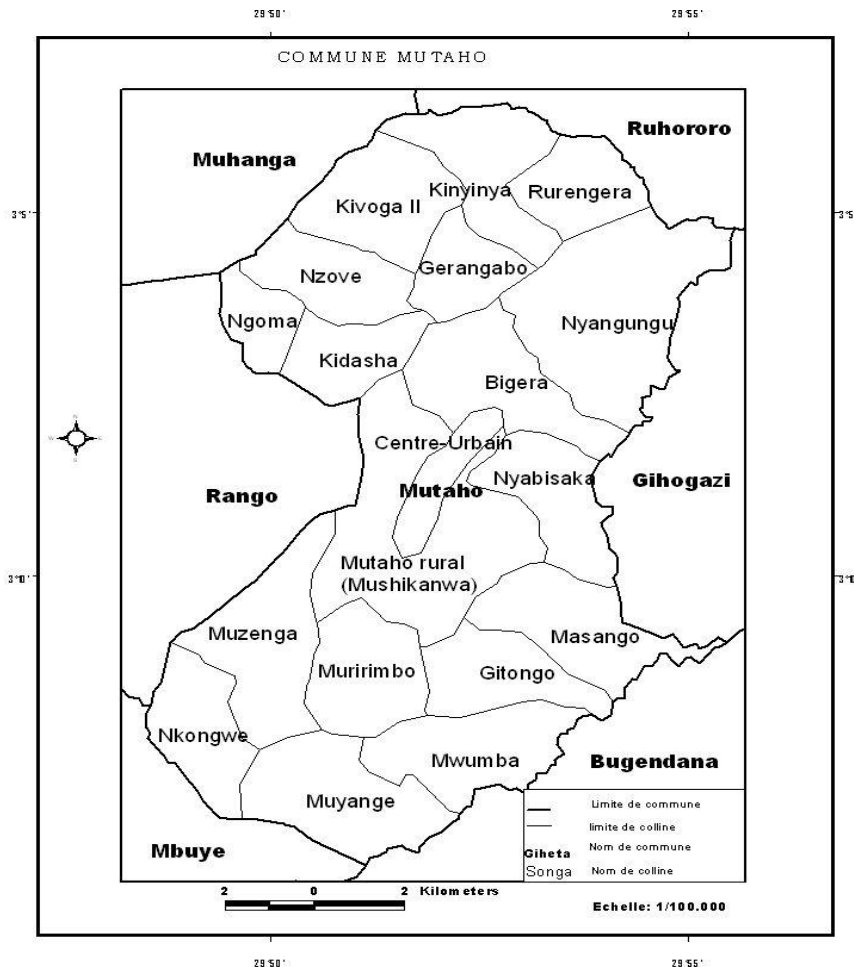
Il s'agit de traduire le plan en actions concrètes une fois le PCDC déclaré exécutoire.

En définitive, signalons que ce PCDC est articulé sur six chapitres. Le premier concerne la présentation de la commune, le deuxième est l'analyse de la situation socio-économique de la commune ; le troisième présente les orientations retenues pour les cinq prochaines années ; le quatrième reflète le contenu du PCDC, le cinquième la budgétisation des interventions et enfin le sixième qui concerne le cadre institutionnel de mise en œuvre du PCDC.

CHAP I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

I.1. Situation géographique de la Commune

La commune Mutaho est l'une des 11 communes qui composent la province de Gitega. Elle est la plus septentrionale de cet ensemble provinciale et s'étend sur une superficie totale de 151Km². Elle est délimitée au Nord par la commune Ruhororo de la province Ngozi et la commune Muhanga de la province Kayanza, au Sud par la commune Mbuye de la province Muramvya et la Commune Bugendana de la province Gitega, à l'Est par la commune Gihogazi de la province Karuzi et à l'Ouest par la commune Rango de la province Kayanza.



I. 2. Le Milieu physique

La commune Mutaho est située entre 29°49' et 29°55' de longitude Est ; et entre 3°4' et 3°14' de latitude Sud. Elle est à la limite de deux régions «traditionnelles » à savoir : le Kirimiro et le Buyenzi. Elle est délimitée par deux principales rivières à savoir : la Ruvubu au nord qui la sépare avec la province de Ngozi et la Mubarazi au sud qui la sépare avec la Commune Bugendana

Au Nord, la vallée de la Ruvubu et celle de Nyarubanda annoncent les vallées basses et larges du Buyenzi aménagées pour la culture du riz irrigué.

Le climat est tropical et moyennement humide avec des précipitations annuelles comprises entre 1000 et 1400 mm et des températures moyennes voisines de 18° à 19°C.

La végétation est dominée par la savane herbeuse, piquetée à quelques endroits d'arbustes avec les arbres exotiques d'introduction récente tels que l'Eucalyptus, Grevillea, Pinus ...

Les sols de cette commune sont moyennement fertiles mais ne cessent de se dégrader suite à l'action anthropique croissante relevant de la recherche des terres cultivables. Il s'agit de sols latéritiques avec la présence de cuirasses et grenailles latéritiques.

1.3. La situation démographique et sociale

La population de la commune Mutaho est majoritairement analphabète, ce qui est l'un des blocages du développement. Toutefois c'est une population laborieuse et réceptive des innovations.

Après près de trois ans qu'on ne mentionnait presque pas de rapatriés, l'an 2012 a, à lui seule, vu le rapatriement de plus ou moins 173 personnes provenant de la Tanzanie, lesquelles personnes avaient fui les cycles de violence que le pays a enduré.

Du point de vue démographique, presque l'ensemble de la population rencontrée sur leurs collines respectives converge à dire que la pression démographique dans cette commune constitue un véritable frein au développement. Les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2008 font état de 65.354 personnes dont 30.894 hommes et 34.460 femmes et les données actuelles font état de 72411 personnes réparties dans 16524 ménages de taille moyenne de plus ou moins 5 personnes par ménage et un taux de croissance de 2,6 % au moment où le pari de la vision 2025 du pays est de réduire le taux de croissance démographique à 2% d'ici 2025. La densité moyenne de la commune Mutaho table sur plus ou moins 480 hab/km², la classant ainsi parmi les plus grandes densités du pays pourquoi pas du monde puisque déjà la moyenne nationale est de 310 hab /km², ce qui classe le Burundi parmi les grandes densité du monde et la 2^{ème} au niveau Africain après le Rwanda.

CHAPII. ANALYSE DE LA VIE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

L'analyse socio-économique de la commune concerne toutes les dimensions du territoire : dimension économique, dimension sociale, dimension environnementale et la dimension institutionnelle.

II.1. La dimension économique

L'économie de la commune Mutaho repose essentiellement sur une agriculture de subsistance, caractérisée par une très forte population agricole (plus de 95% de la population totale), un émiettement des exploitations (moyenne inférieure à 0,5ha) et une très faible productivité aggravée par une faible diversité de production ainsi qu'une croissance démographique non maîtrisée.

Les autres secteurs de production en dehors de l'agriculture et l'élevage sont presque délaissés ou partiellement exploités, ce qui laisse comprendre que le besoin de changer les

techniques agricole et de développer des activités rémunérées en dehors de la production agricole est énorme et immédiat.

II.1. 1. Secteur de l'Agriculture et de l'élevage

II.1.1.1.L'agriculture

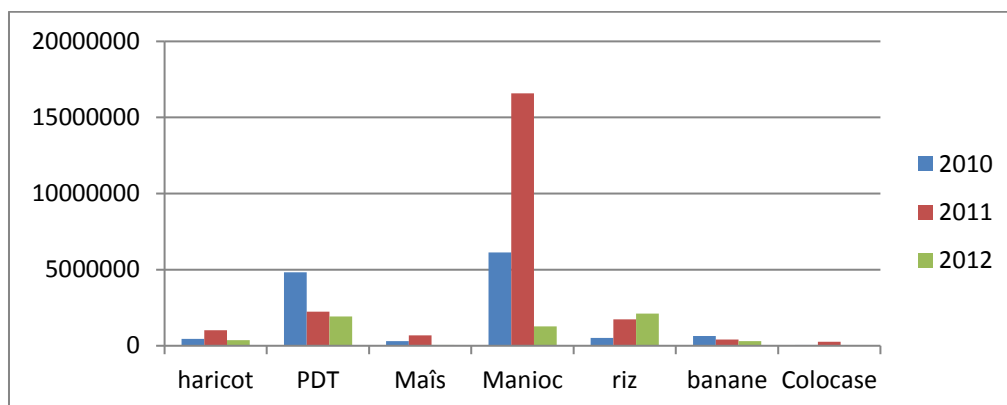
II.1.1.1.1.L'Etat des lieux

a. Les cultures vivrières

La commune Mutaho a le mérite d'être appelée commune à potentialité de diversité agricole. En effet, son climat et son sol variés sont favorables à presque toutes les cultures vivrières notamment : la banane, la patate douce, le haricot, le manioc, la pomme de terre, la colocase, l'éleusine, le sorgho, le petit pois, la courge...

Cependant, les productions vivrières sont de loin inférieures au minimum requis pour nourrir une population aussi dense que celle de Mutaho. Voici à titre illustratif l'évolution de la production annuelle des principales cultures vivrières (en kg) :

Graphique n°1 : Evolution de la production agricole



Source : Rapport de l'agronome communal

Cette graphique montre une particularité en 2011 où la production du manioc a sensiblement augmenté, cela peut être expliqué par l'introduction d'une nouvelle variété de manioc résistante à la mosaïque et l'engouement de la population à cultiver cette nouvelle variété.

A la vue de cette graphique, il ya lieu de réfléchir sur la part annuelle d'un habitat de Mutaho par culture vitale et de la situation alimentaire dans la commune. Quand on prend par exemple l'an 2012, la situation s'établit comme suit :

- Le maïs : La production a été de 359700kg ; ce qui donne 5kg / hab / an
- La pomme de terre : La production a été de 1927800kg, ce qui donne 26kg / hab/ an
- Le maïs : La production est de 54500kg ; ce qui donne 0,7kg / hab / an
- Manioc : La production est de 1 .270.000kg ; ce qui donne 17,5kg /hab /an
- Riz : La production est de 2108000kg ; ce qui donne 29kg/hab/an
- Banane : La production est de 300.000kg, ce qui donne 4kg/hab/an

- Colocase : La production est de 7200kg ; ce qui donne 0,09kg/hab/an

Ces données font le constat qu'il ya une insécurité alimentaire et en guise de conséquence la flambée des prix des produits vitaux sur le marché. En voici le tableau illustratif :

Tableau n° 1 : Evolution des prix de certains produits vivriers sur le marché de Mutaho (2010- 2012)

Produits	2010(Août)	2011(Décembre)	2012(Mai)
Le riz	1000 fbu /kg	1500fbu/kg	1433 fbu /kg
Sorgho	450fbu/kg	546fbu/kg	1200fbu/kg
Haricot volubile	450fbu/kg	588fbu /kg	983fbu/kg
Haricot nain	592fbu/kg	600fbu/kg	1000fbu/kg
Farine de manioc	500fbu/kg	550fbu/kg	683fbu/kg
Banane à cuire	185fbu /kg	285fbu/kg	157fbu

Source : Rapport de l'agronome communal

b. Les cultures industrielles

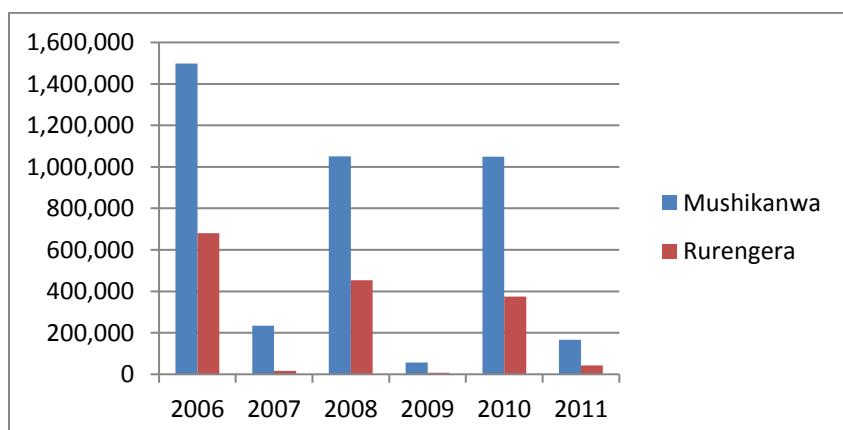
Les cultures industrielles quant à elles sont essentiellement dominées par le caféier en commune de Mutaho. Voici le tableau qui illustre la quantité de cerise vendue en kg par an depuis 2006 :

Tableau n°2 : Evolution de la production du café cerise vendu aux 2 usines de la SOGESTAL KIRIMIRO situées en commune Mutaho de 2006 à 2011 (en kg)

Usine	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Mushikanwa	1 498 446	233 542	1 050 747	56 713	1 048 741	165 711
Rurenge	679 649	15 869	453 959	8 028	374 426	43 092

Source : SOGESTAL Kirimiro

Graphique 2 : Evolution de la production du café cerise vendu aux 2 usines de la SOGESTAL KIRIMIRO situées en commune Mutaho de 2006 à 2011 (en kg)



Au regard du potentiel de production caféicole de la commune Mutaho, force est de réaliser que ce secteur reste à améliorer. Cette variation de l'importance de la production alternée d'une année à une autre s'explique par la cyclicité de la production du café. Quand on observe les plantations du café sur les différentes collines, on se fait l'image d'une culture sérieusement négligée. En voici l'illustration :



L'image d'une plantation de caféiers mal entretenu de la colline Nyangungu

Au niveau **des infrastructures agropastorales**, la commune compte sur un seul centre semencier situé à Nyabisaka ; une station de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) de Murongwe à Gitongo qui s'occupe de la recherche agricole et de la multiplication des semences et une Unité de Transformation des ananas à Mutaho. Les deeping tank qui jadis étaient utilisés pour désinsecter le bétail ne le sont plus. On utilise actuellement des couloirs d'aspersion et cela par éleveur pris isolément selon ses possibilités. La commune Mutaho n'a aucun abattoir connu officiellement et les animaux sont souvent abattus par les détaillants sur place sans aucune sorte de réglementation y relatif.

Quant **aux équipements**, l'agriculture en commune Mutaho n'est nullement mécanisée. On utilise exclusivement des houes, des machettes, des serpettes, des pioches, etc.

II.1.1.1.2. Les contraintes

Les contraintes et problèmes qui sont à la base de la faible production agricole en commune Mutaho sont multiples :

- Insuffisance de la fertilité du sol due au manque de la fumure organique et minérale ainsi que la faible protection du sol ;
- Insuffisance des capacités des producteurs et encadreurs agricoles ;
- insuffisance d'engouement de la population à développer les filières agricoles rentables (bananes, pomme de terre, manioc, riz, café) ;
- Le faible accès aux semences sélectionnées par la population et les producteurs ;
- Le faible niveau d'aménagement des marais aménageables et des bassins versants au moment où des tonnes de terre cultivable continuent à se déverser dans les rivières d'une année à l'autre à cause de l'érosion ;
- Insuffisance des équipements et des infrastructures agricoles ;
- La pression démographique et le faible accès à la terre cultivable ;
- La faible maîtrise des techniques agricoles modernes ;

Si la commune est confrontée à ces problèmes dans le domaine agricole, elle a aussi des atouts et des opportunités qui peuvent servir de base pour les résoudre.

II.1.1.1.2. Les atouts

Les atouts de la commune Mutaho dans le secteur agricole sont :

- Un climat et un sol favorables aux cultures variées ;
- La pluie régulière suite à la régularité des saisons ;
- La main d'œuvre locale abondante et à bon marché ;
- l'existence des groupements de production agricole qui peuvent servir d'exemple aux autres et inciter l'émergence d'autres associations et groupements ;
- L'existence des agriculteurs modèles qui peuvent servir d'exemple aux autres et leur relayer leurs techniques et ainsi généraliser les bonnes pratiques agricoles ;
- L'existence des boisements pour la sauvegarde de l'environnement agricole ;
- L'existence des rivières pour l'irrigation ;
- L'existence des Partenaires au Développement intervenant dans le secteur agricole ;
- L'existence des marais aménagés et aménageables ;
- L'existence des ONGs et la Société civile notamment les confessions religieuses intervenant dans le domaine agricole ;
- L'existence des services publics œuvrant dans le domaine agricole (ISABU, DPAE,...) ;

II.1.1.1. 2. Le secteur d'élevage

II.1.1.1.2.1. L'état des lieux

La commune Mutaho est caractérisée par une faible production zootechnique puisque l'élevage pratiqué dans la commune reste pour l'essentiel de type traditionnel et les autres types d'élevage pouvant être rentables notamment l'apiculture et la pisciculture sont presque ignorés ou partiellement pratiqués.

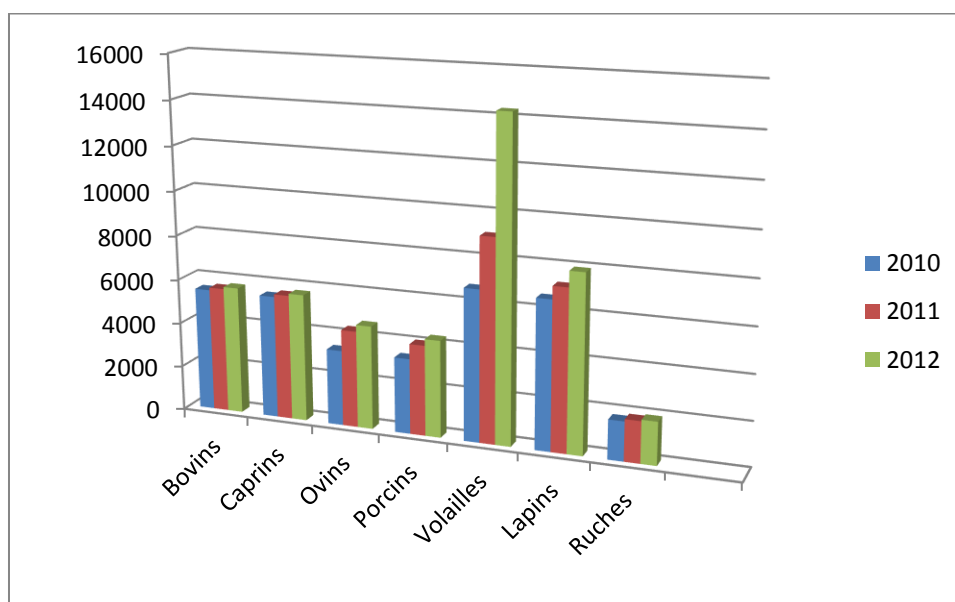
Voici à titre illustratif l'évolution des effectifs d'élevage en Commune Mutaho de 2010 à 2012

Tableau n° 3: Importance numérique du cheptel de la commune MUTAHO

ANIMAUX	2010	2011	2012
Bovins	5498	5617	5712
Caprins	13748	14302	14970
Ovins	3378	4324	4627
Porcins	3363	4038	4330
Volailles	6760	9062	14306
Lapins	6641	7217	7924
Ruches	1757	1857	1920

Source : Rapport du vétérinaire Communal

Graphique 3 : Importance numérique du cheptel de la commune MUTAHO



Cette faible production zootechmique en commune Mutaho est due aux multiples problèmes et contraintes auxquels le secteur est confronté. Néanmoins, bien que ce secteur rencontre des problèmes, les volailles représentent une part importante du cheptel de la commune pour l'année 2012 grâce au Fonds IPSTE qui a donné beaucoup de volailles dans la commune.

II.1.1.1.2.2. Les contraintes

Les contraintes dans le secteur d'élevage sont multiples :

- L'insuffisance de capacités techniques et financières des encadreurs et des éleveurs ;
- L'insuffisance du cheptel due à la crise qui a décimé presque tout le bétail ;
- L'insuffisance des infrastructures zootechmiques (Unités de Transformation, les pharmacies vétérinaires, etc.)
- L'insuffisance de la qualité de l'alimentation du bétail ;
- Faible accès aux médicaments du bétail,
- La pauvreté des ménages ne leur permettant pas de se procurer du bétail de qualité ;

Si ce secteur fait face à ces problèmes, la commune a des atouts et des opportunités qui constituent la base sur laquelle on peut construire.

II.1.1.1.2.3. Les atouts

Les atouts et les opportunités en commune Mutaho sont :

- L'existence de l'espace pour le développement et la multiplication des cultures fourragères favorisant une bonne production (lait, viande, etc.)
- L'existence des éleveurs modèles ;

- L'existence des Partenaires au Développement intervenant dans le secteur d'élevage notamment le projet PAIVA-B et le Fonds IPTE qui ont déjà fait des distributions de bétail fait de bovins, caprins et volailles dans la commune.
- L'existence des services publics intervenant dans le domaine et qui appuient les efforts de la population notamment la DPAE
- Le climat favorable à l'élevage ;

II.1.1.1.3. Le secteur de l'environnement

II.1.1.1.3.1.L'état des lieux

La commune Mutaho est caractérisée par une faible protection de l'environnement et un faible taux de reboisement des surfaces existantes.

Voici comment se présentent les boisements de la Commune Mutaho

Tableau n° 4 : Situation des boisements en commune Mutaho

Type de boisement	Nombre	Superficie	les principales essences
Boisement privés	242	207 ha	Eucalyptus
Boisements communaux	24	106ha	Eucalyptus

Source : Agronome Communal

Type d'essence	Superficie des arbres en âge d'exploitation	Superficie des arbres encore jeunes
Eucalyptus	111 ha	202 ha

Source : Rapport de l'agronome Communal

Ce secteur est lui aussi confronté à pas mal de problèmes :

II.1.1.1.3.2.Les contraintes

Les contraintes dans ce secteur environnemental sont notamment :

- Les mauvaises méthodes culturales pratiquées par la population et qui détériorent l'environnement empêchant ainsi de bonnes récoltes agricoles ;
- Insuffisance des boisements par rapport aux espaces disponibles et non reboisés ;
- L'insuffisance d'initiative de protection des boisements et l'application des méthodes de lutte anti-érosive
- Les feux de brousse qui s'intensifient pendant la saison sèche
- la réticence de la population à faire de courbes de niveau arguant que ça diminue leurs exploitations déjà minimales ;
- L'exploitation abusive des rivières ou des collines dans l'extraction des matériaux locaux de construction comme le moellon, la carrière, le sable, etc.
- L'insuffisance de capacités des techniciens et de la population sur la protection et la restauration de l'environnement

Toutefois, la commune possède aussi des atouts qui peuvent la permettre d'affronter ces défis.

II.1.1.1.3.3. Les atouts

Dans le secteur de l'environnement, la commune a des atouts suivants :

- L'existence des surfaces pour le reboisement
- L'existence des boisements variés tant communaux que privés
- L'existence des intervenants et des associations œuvrant dans le domaine
- L'existence d'une main d'œuvre locale pouvant contribuer dans la protection et la restauration de l'environnement.
- L'existence d'un sol et d'un climat favorables aux boisements

II.1.2. Les secteurs économiques hors agriculture et élevage et les infrastructures d'appui à la production

II.1.2.1. Le secteur commerciale, touristique et hôtelier

II.1.2.1.1. Etat des lieux

L'activité commerciale en commune Mutaho est l'une des moins florissantes de l'entité. Elle est essentiellement dominée par le commerce de détail dans de petites boutiques et kiosques au long de la route qui traverse le chef lieu de la commune et dans d'autres centres secondaires. Elle est aussi exercée dans les deux marchés modernes de la commune (marché de Mutaho et celui de Rwisabi sur la colline Nyangungu).

Là aussi, il s'agit d'un commerce dominé par les produits agricoles vendus à une très petite quantité par les petits exploitants de subsistance souvent désireux d'avoir les moyens de se procurer quelques produits de base non agricoles ou non produits dans la localité tels le sel, l'huile, les habits etc.

Quant au tourisme et hôtellerie, la commune possède seulement deux petits hôtels n'ayant même pas le service de restauration.

Ce secteur est donc confronté à de multiples problèmes qui bloquent son développement

II.1.2.1.2. Les contraintes

Les contraintes auxquelles le secteur commercial est confronté en commune Mutaho sont notamment :

- Le manque de la culture de travailler en association chez les commerçants
- L'inaccessibilité aux crédits pour augmenter les investissements
- Insuffisance de capacités des commerçants sur les modalités et les conditions d'accès au crédit
- Insuffisance de sensibilisation des natifs pour investir dans la commune
- L'insuffisance des investissements

Cependant la commune a des atouts qui peuvent aider à résoudre ces problèmes

II.1.2.1.3. Les atouts

Les atouts de la commune Mutaho dans le secteur commercial sont :

- L'existence d'une institution de microfinance (COOPEC) pouvant octroyer des microcrédits ;
- L'existence de deux marchés modernes à savoir le marché de Mutaho et celui de la zone Rwisabi sur la colline Nyangungu communément appelé « kuruvubu » ;
- L'existence de petits commerçants qui peuvent prospérer pour devenir de grands commerçants ;
- L'existence de l'espace pour la construction des infrastructures commerciales, hôtelières et touristiques ;
- L'existence de matériaux locaux pour la construction des hôtels et des maisons de passage

II.1.2.2.Le secteur artisanal et les groupements de production

II.1.2.2.1.L'état des lieux

Le secteur artisanal est sous développé en commune Mutaho. Cela en termes d'infrastructures et équipements mais aussi en termes de performances. La commune compte seulement une école d'enseignement des métiers située à Gitongo.

Quant aux métiers pratiqués, les informations reçues de la part de l'administration communale font état de 15 briqueteries, 9 tuileries, 7ménéiseries, 8 salons de coiffure et 3 ateliers de soudure.

Pour les groupements de production, la commune compte seulement 2 coopératives l'un travaillant dans le domaine rizicole et l'autre dans la multiplication des semences. Au niveau des mouvements associatifs, l'administration communale reconnaît 6 associations dynamiques sur un total de plus de 450 associations enregistrées au niveau communal. Cela signifie que la grande part du reste des associations ne fait que signe de vie sans activités réelles sur terrain.

II.1.2.2.2.Les contraintes dans le secteur

Les principales contraintes sont :

- Insuffisance de sensibilisation des jeunes sur l'apprentissage des métiers
- Insuffisance de capacités des membres des associations sur l'entrepreneuriat
- Insuffisance des écoles d'enseignement des métiers
- L'inaccessibilité au crédit suite à la méconnaissance des modalités et des conditions d'octroi des crédits par les institutions financières
- Insuffisance d'encadrement des groupements de production et des mouvements associatifs
- Manque d'intérêt de la population à travailler en association

II.1.2.2.3.Les atouts

Les opportunités et les atouts sont :

- La population active et surtout les jeunes pouvant apprendre et pratiquer les métiers
- Les matériaux locaux comme l'argile ; les herbes pour la vannerie ; la céramique et le tissage ;
- L'existence d'une école d'enseignement des métiers ;
- L'existence de l'électricité quand bien même insuffisante ; l'eau etc.
- L'existence d'une microfinance(COOPEC) pour l'octroi des microcrédits

- L'existence des intervenants qui peuvent appuyer les groupements et les pratiquants des métiers.
- L'existence des fours tunnels

II.1.2.3.Le secteur de l'énergie

II.1.2.3.1.L'état des lieux

La commune Mutaho accuse un manque criant de l'énergie électrique, ce qui est un véritable frein au développement.

Telle que la situation se présente actuellement, seule la colline de Mutaho sur un total de 18 collines est électrifiée. Là aussi, si ce n'est que le petit centre du chef-lieu de la commune, il est rare de trouver des ménages de cette colline ayant accès à l'électricité. Tous les autres centres secondaires sont sans électricité sans parler des deux marchés modernes que possède la commune qui, eux aussi ne sont pas électrifiés. Les principales sources d'énergie utilisées dans la commune sont le bois de chauffage, le charbon de bois, le mazout et les bougies.

II.1.2.3.1.Les contraintes

Les problèmes qui minent ce secteur sont :

- Insuffisance d'intervenants dans le secteur
- La pauvreté des ménages qui les empêche de se procurer de l'énergie
- Les faibles capacités financières de la commune ne la permettant pas d'initier un projet important comme celui d'étendre un réseau d'électricité

II.1.2.3.2. Les atouts de la commune

Les atouts de la commune dans le secteur sont :

- la population active et réceptive des initiatives de développement et qui peut apporter une contribution tant manuelle que financière ;
- L'existence des rivières offrant un potentiel pour l'installation des micro- centrales hydro- électriques ;
- Les matières premières pour les énergies renouvelables (soleil, le vent,...)
- L'existence des intervenants le dans le domaine notamment l'ADLP/GIZ dans son projet Endev qui fait la promotion de l'énergie renouvelable ;

II.1.2.4.Secteur des transports et télécommunication

II.1.2.4.1.L'état des lieux

La Commune Mutaho est traversée par la Route Nationale (RN15) reliant la province de Ngozi à la province de Gitega. C'est une route qui est en train d'être bitumée ; ce qui sans nul doute constituera un atout majeur pour la commune.

Cependant, les pistes de communication rurale sont pour la plupart en état de délabrement et par conséquent impraticables. Quand on s'y aventure après quelques gouttes de pluie, certaines deviennent glissantes tel un terrain sur lequel on a versé bonne quantité d'huile.

Les ponceaux quant à eux construits en bois sont presque tous dans une situation très déplorable car beaucoup d'entre eux sont complètement démolis. Quant à la télécommunication, la commune compte sur l'antenne de la maison de télécommunication Leo et celle de l'Econet tandis que celle de l'ONATEL est à réparer et cela depuis la crise. La connexion à l'internet n'existe pas à Mutaho.

Ces images illustrent l'état de certaines pistes :



*La piste de la colline Mutaho vers la
Commune Rango*

Piste de Mushikanwa

II.1.2.4.2. Les contraintes

Les contraintes qui handicapent ce secteur sont notamment :

- L'insuffisance d'entretien des pistes, ponts et ponceaux par la population
- Les faibles capacités financières de la commune ne la permettant pas d'entretenir ces pistes et ponts ou de les réhabiliter
- Manque des techniciens du génie civil
- L'antenne de l'ONATEL non fonctionnelle ce bloque la communication surtout dans les bureaux où on a particulièrement besoin de la téléphonie fixe.
- Le manque de connexion à l'internet

II.1.2.4.3. Les atouts dans le domaine

Les atouts dans ce secteur sont notamment :

- la main d'œuvre locale pour la mise en place et l'entretien des infrastructures de transport
- Les matériaux locaux de construction des pistes et ponts : Le moellon, le gravier, les pierres, le bois etc.
- L'espace pour la mise en place des infrastructures de télécommunication.

I.2.1.5. Les finances locales

a) Sources de recettes communales

Les recettes de la commune Mutaho proviennent pour l'essentielle des taxes perçues dans les deux marchés modernes de la commune à savoir le marché de Mutaho et celui de la zone Rwisabi sur la colline Nyangungu communément appelé « kuruvubu ». Les autres recettes proviennent des impôts et taxes perçus sur le bétail et autres activités, des transferts du Gouvernement central via le FONIC, la commercialisation des boissons

locales, les chargements, les abattages du bétail, les droits sur les autorisations et attestations etc.

b) Les principales dépenses de la commune

Les principales dépenses de la trésorerie de la commune Mutaho sont notamment les salaires du personnel communal et les autres obligations sociales à savoir les cotisations à l'INSS et à la Mutuelle de la Fonction Publique, le carburant, les encouragements des percepteurs, l'approvisionnement en valeurs communales, les fournitures de bureau, les frais de mission et de communication, l'assistance aux indigents, les jetons de présence des membres du Conseil communal, etc.

c) L'évolution des recettes communales

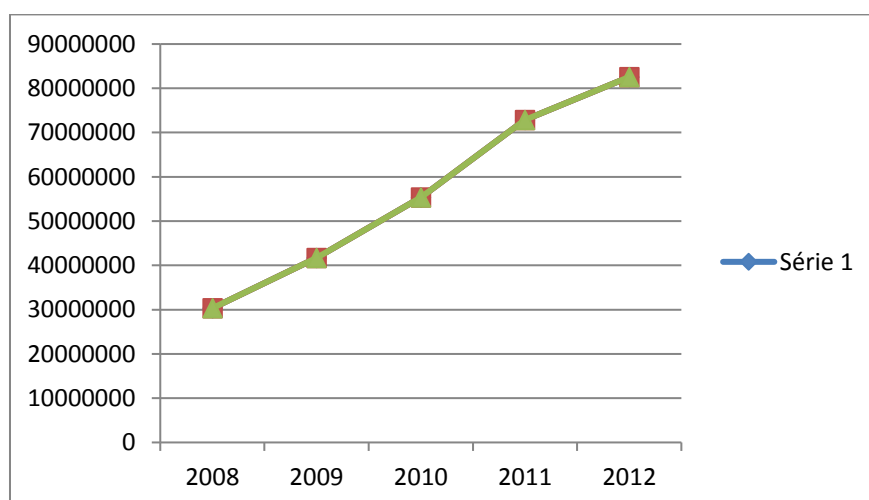
Le tableau suivant illustre l'évolution de la mobilisation des recettes de la commune Mutaho depuis 2008 jusqu'en 2012.

Tableau n° 5 : Evolution des recettes réalisées en commune Mutaho

2008	2009	2010	2011	2012
30.321.644	41.697.528	55.371.830	72.852.260	82.563.000

Source : Administration communale

Graphique 4 : Evolution des recettes réalisées en commune Mutaho



Malgré la courbe montante qui renseigne sur une augmentation des recettes de la commune Mutaho due essentiellement à la mise en œuvre de la stratégie provinciale de mobilisation des recettes mise en place par les commune de Gitega et qui continue à faire des preuves, les ressources financières à sa disposition restent trop limitées en raison de la grande pauvreté de la population contribuable, d'une mobilisation des ressources disponibles à améliorer, de transferts très limités du gouvernement central et de la faible monétarisation de l'économie communale sur laquelle devrait se fonder son potentiel fiscal.

II.2. La dimension sociale

La dimension sociale concerne essentiellement les services sociaux de base dont bénéficie la population tels que l'éducation, le sport et la culture ; la santé ; l'eau et l'assainissement de base, l'habitat et la Gouvernance locale

II.2.1.Secteur de l'éducation, du sport et de la culture

L'éducation en commune Mutaho fait face à des problèmes variés de l'école maternelle jusqu'au secondaire en passant par le primaire.

II.2.1.1.L'état des lieux

a) Les écoles maternelles

En commune Mutaho, les écoles maternelles sont au nombre de 4 dont 1 en construction et 3 fonctionnelles. L'une de celles-là fonctionnelles est située dans la zone Mutaho et 2 autres dans la zone Rwisabi.Ces deux écoles de Rwisabi sont suffisamment équipées avec des enseignants suffisants allant jusqu'à deux par classe tandis que celle de Mutaho accuse un manque d'équipements et d'enseignants.

b) L'enseignement primaire

La commune Mutaho dispose de 21 écoles primaires dont 1 privée. Ces dernières sont inégalement réparties sur le territoire communal avec une performance qui laisse à désirer. Sur 18 collines qui composent la commune, cinq collines sont sans école. Il s'agit des collines Kidasha, Kivoga, Rurengera, Ngoma et Muzenga. En termes d'indicateurs clés, la moyenne de redoublement à l'école primaire est de 27,5 % le ratio écolier/Salle de classe est 82; le ratio écolier/enseignant : 67 ; le ratio écolier /banc pupitre : 5 ; le nombre d'enseignants pratiquant la double vacation : 104 ; le taux d'abandon : 5,9 et le taux d'accroissement des effectifs à la fin de l'année 2011-2012:5,21%

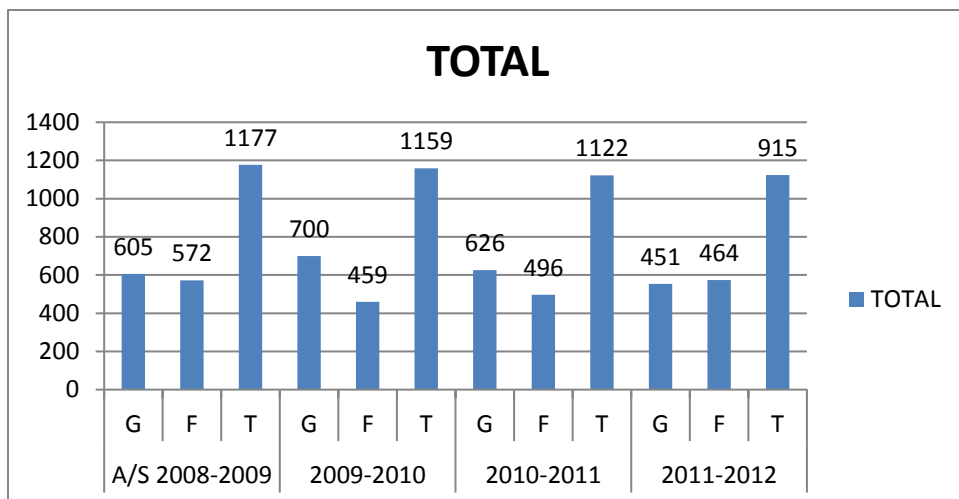
La situation des abandons à l'école primaire est aussi alarmante ; ce qui renseigne sur les mauvaises conditions de travail des écoliers.

En voici l'évolution des abandons par sexe :

Tableau n° 6 : Evolution des abandons scolaires au niveau du primaire

Ecole	A/S 2008-2009			2009-2010			2010-2011			2011-2012		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
TOTAL	605	572	1177	700	459	1159	626	496	1122	451	464	915

Source : Direction Communale de l'Enseignement



Graphique 5 : Evolution des abandons scolaires au niveau primaire

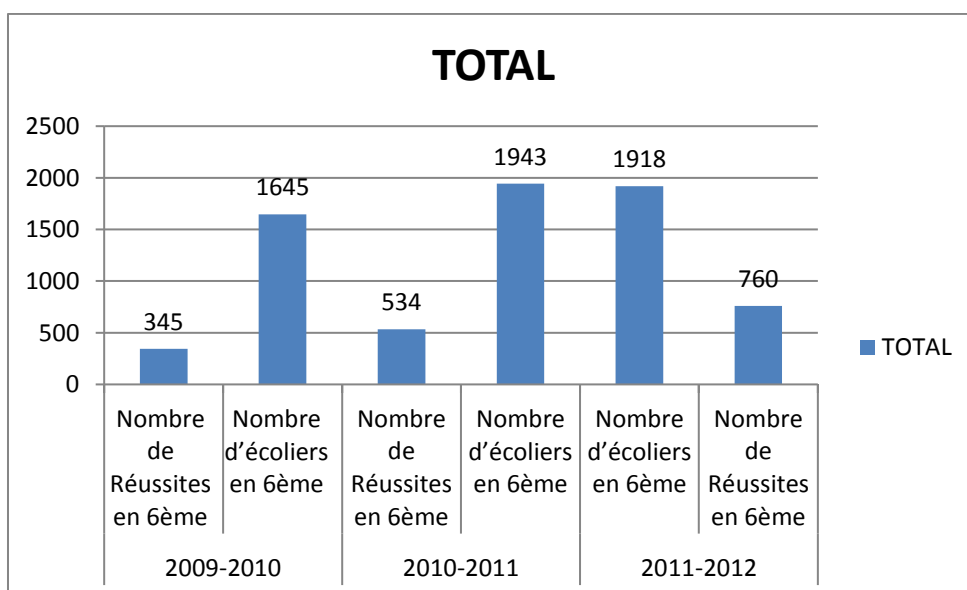
Ces mauvaises conditions de travail engendrent en guise de conséquence un taux de réussite très bas. En voici l'exemple des réussites à l'examen national de passage du primaire au secondaire dans ce tableau :

Tableau n° 7 : Evolution des effectifs de réussites en 6^{ème} année

Ecole	2009-2010		2010-2011		2011-2012	
	Nombre de Réussites en 6 ^{ème}	Nombre d'écopliers en 6 ^{ème}	Nombre de Réussites en 6 ^{ème}	Nombre d'écopliers en 6 ^{ème}	Nombre d'écopliers en 6 ^{ème}	Nombre de Réussites en 6 ^{ème}
TOTAL	345	1645	534	1943	1918	760

Source : Direction Communale de l'Enseignement

Graphique 6 : Evolution des effectifs de réussites en 6^{ème} année



c) L'enseignement secondaire

La commune de Mutaho dispose de 10 écoles secondaires fonctionnelles dont 1 privée et 3 ayant le cycle supérieur. Une autre école est en construction. Cependant, ces écoles restent insuffisantes. En effet, sur 18 collines qui composent la commune, 9 ont des écoles tandis que 9 autres n'en ont pas. Quant on fait la comparaison avec la situation au primaire, on peut dire qu'elle n'est pas aussi alarmante qu'au primaire.

Par exemple, le Ratio élève/salle de classe est de 47 en moyenne mais on réalise qu'il ya de grandes disparités puisque par exemple le Ratio élève/salle de classe est de 73 au CoCo Masango et 65 au CoCo Muzenga. Le ratio élève/ enseignant est de 35 en moyenne au moment où il est de 57 à Rwisabi.

d) Alphabétisation des adultes

La commune Mutaho compte beaucoup de personnes analphabètes ce qui est l'un des principaux blocages du développement. La commune compte actuellement Cinq centres d'alphabétisation dont 2 en zone Rwisabi et 3 en zone Mutaho ; ce qui est très insuffisant pour une Commune qui compte 18 collines de recensement avec un taux d'analphabétisme très élevé.

e) L'enseignement des métiers

Comme déjà dit dans les pages précédentes, le secteur des métiers est un secteur non développé en commune Mutaho .Toute la commune compte seulement une école d'enseignement des métiers situés au centre de la colline Gitongo.

f) Le sport et la culture

Bien que les activités culturelles et sportives contribuent à la réconciliation et à la cohabitation pacifique de la population surtout dans les pays post-confit, elles ne sont pas développées dans la Commune Mutaho.

Cela s'observe à travers l'insuffisance des centres de loisirs (lecture et animation culturelles), l'insuffisance d'infrastructures sportives et culturelles dans les écoles, qu'à travers l'absence d'appui des différents clubs, équipes culturelles et sportives. Signalons aussi que la commune n'a aucun enseignant qualifié dans le domaine du sport.

Cette situation est le résultat de pas mal de problèmes auxquels le système éducatif, culturel et sportif de Mutaho fait face.

II.2.1.2.Les contraintes

a) L'enseignement maternel

Les contraintes sont :

- Insuffisance des infrastructures
- L'insuffisance des enseignants
- Manque d'intérêt pour ces écoles par certains parents

b) L'enseignement primaire

Les problèmes et les contraintes de l'enseignement primaire sont :

- Insuffisance des infrastructures (classes, bureaux, latrines, etc.)
- des abandons scolaires dus essentiellement au dégoût des conditions de travail des écoliers, aux grossesses non désirés chez les filles et l'insuffisance d'encadrement des enfants par les parents suite à l'ignorance de l'importance de l'école ;
- La pauvreté de certaines familles qui ne parviennent pas à nourrir leurs enfants avant d'aller à l'école ;
- Le manque d'implication des parents dans le suivi de leurs enfants
- Les effectifs pléthoriques dus à l'insuffisance des infrastructures
- L'insuffisance des enseignants qualifiés,
- Insuffisance de capacités des enseignants qui peut être résolue par des formations continues et des recyclages.
- L'insuffisance des heures d'études due au système de double vacation instauré pour palier à ce problème des effectifs trop élevés dans un contexte de faibles capacités d'accueil des écoles
- Le manque du matériel scolaire tels que les bancs pupitres, les manuels, les équipements mobiliers, etc.

c) L'enseignement secondaire

Les problèmes et les contraintes sont :

- L'insuffisance des infrastructures (salles de classe, laboratoire, bibliothèque, bloc sanitaire),
- L'insuffisance des homes des enseignants,
- L'insuffisance d'équipements (banc pupitres, support pédagogiques, etc.)
- le personnel enseignant non seulement insuffisant mais aussi majoritairement sans qualification requise.
- L'insuffisance de capacité des enseignants
- des abandons scolaires dus essentiellement au dégoût des conditions de travail des écoliers, aux grossesses non désirés chez les filles et l'insuffisance d'encadrement des enfants par les parents suite à l'ignorance de l'importance de l'école
- Les jeunes qui enregistrent de très faibles performances suite à la délinquance

d) Enseignement des métiers, sport et culture

Les problèmes et les contraintes sont :

- L'insuffisance des infrastructures (Ecoles des métiers, les centres d'alphabétisation, les terrains de jeux, les centres de loisir) ;
- L'insuffisance des enseignants qualifiés dans l'enseignement des métiers et le manque d'un enseignant qualifié dans le domaine du sport
- Insuffisance de sensibilisation pour l'apprentissage des métiers
- Manque de clubs culturels
- Manque de matériels sportif (ballons de jeux, tenues, etc.)

II.2.1.3 .Les atouts

En termes d'atouts dans le secteur de l'éducation, de la culture et du sport, on citerait :

- Une main d'œuvre habile et courageuse contribuant à la réalisation des projets de mise en place des infrastructures notamment par la collecte du matériel local de construction (moellon, sable, gravier argile, pierre, terre... ;
- La Paix et la sécurité qui s'est nettement améliorée et qui permet aux gens de vaquer à leurs activités de développement ;
- L'existence des partenaires au développement qui peuvent aider dans ce domaine ;
- L'existence des espaces pour construire des infrastructures scolaires, sportives et culturelles
- l'existence des gens instruits et qualifiés dans le domaine et qui peuvent être embauchés pour contribuer à la formation des enfants etc.
- L'existence des jeunes et adultes dynamiques pouvant faire des exploits dans le domaine culturel et sportif surtout que la population elle-même l'a affirmée lors des différentes animations tant collinaires que zonales.
- L'existence des services publics qui œuvrent dans le domaine

II.2.2. Le secteur de la santé

II.2.2.1.Etat des lieux

La commune Mutaho dispose de 4 centres de santé tels le Centre de Santé de Nzove, Gitongo, Rwisabi et Mutaho et un l'hôpital du district sanitaire situé au chef lieu de la commune.

Dans le domaine de lutte contre le VIH/SIDA, la commune dispose de 4 Centres de Dépistage Volontaire : Hôpital Mutaho, CDS Nzove, CDS Rwisabi et CDS Gitongo

Quant aux sites ARV la Commune Mutaho n'a que l'hôpital de Mutaho seulement. Les sites PTME sont au nombre de deux : Hôpital Mutaho, CDS Rwisabi.

Voici la situation de la séroprévalence du VIH dans la commune de Mutaho

Tableau n°8 : Situation de dépistage et de séroprévalence en commune Mutaho

Année	Nombre de cas dépistés	Nombre de séropositifs	Taux de séroprévalence (%)
2009	1174	30	2,56%
2010	4480	78	1,74%
2011	2271	29	1,28%
2012	2879	35	1,22%

Source : CPLS Gitega

Ces indicateurs renseignent sur la situation sanitaire en commune Mutaho : le taux de l'insuffisance pondérale : 1,5% ; le taux de faible poids à la naissance : 38,28% ; les taux de Couverture vaccinale : 98,7 [Polio : 87,5%] ; [Pentavalent : 87,5%] ; [Vaccin pneumocoque :87,5%]; le taux de Mortalité infantile :4,59% ; le ratio médecin habitant : 1/24265 (selon les normes sanitaires, le seuil acceptable est de 10.000 hab/médecin) ; le ratio infirmiers / hab : 1/2206(selon les normes sanitaires, le seuil acceptable est de 1500hab/infirmier) ; le % d'accouchements assistés par un personnel qualifié : 82% ;le taux

d'utilisation des méthodes contraceptives par les femmes de 15 à 49 ans : 4,17% ce qui engendre en conséquence une pression démographique non maitrisable ; les personnes bénéficiant des ARVs : 95 à l'hôpital de Mutaho

Source : District sanitaire de Mutaho

II.2.2.2. Les contraintes dans le secteur sanitaire

Les contraintes qui constituent une pierre dans le jardin sanitaire sont notamment :

- L'insuffisance d'infrastructures sanitaires
- L'insuffisance d'équipements nécessaires pour répondre aux différentes sollicitations des patients.
- Les CDS qui ne remplissent pas les normes. A titre d'exemple, le CDS Nzove n'a ni électricité, ni de place pour admettre l'hospitalisation des patients, ni de salle d'attente pour les services de la maternité, le planning familial et la vaccination.
- L'insuffisance du matériel sanitaire et cela dans tous les centres de soins.
- Le personnel très réduit et non suffisamment qualifié pour faire face aux besoins exprimés.
- De longues distances à parcourir pour se rendre au centre de soins.
- Des fils d'attente interminables une fois arrivé au centre de soins
- Vente illicite des médicaments qui constitue un danger réel pour la santé de la population ;
- Existence des gens qui consultent encore de faux guérisseurs avec tous les dangers qu'ils encourent pour leur santé ;
- Problème de déplacement des malades vers les centres de soins souvent suite à l'impraticabilité des pistes mais aussi suite à l'insuffisance des ambulances quand tout le district sanitaire compte sur une ambulance dont l'organisation des interventions devient difficile voire lacunaire. Souvent, la population utilise un outil traditionnel communément appelé « INDERUZO » pour transporter les malades.



*Les malades attendant leur tour
à l'hôpital Mutaho*



*L'ancienne image des habitants allant à
Rwisabi avec un malade sur le dos dans
« INDERUZO »*

II.2.2.3. Les atouts

Les atouts dans le secteur sanitaire en commune Mutaho sont :

- une main d'œuvre habile et courageuse contribuant à la réalisation des projets de mise en place des infrastructures sanitaires notamment par la collecte du matériel local de construction (moellon, sable, gravier, pierre, terre, le bois,...) mais aussi des contributions financières par la population,
- La Paix et la sécurité qui s'est nettement améliorée et qui permet aux gens de vaquer à leurs activités de développement notamment le développement des infrastructures sociales de base.
- Des partenaires au développement qui peuvent aider dans les domaines de la santé notamment la construction des infrastructures et leur équipement. Ex : le Programme Gutwara neza
- L'existence des espaces pour construire des infrastructures sanitaires.
- L'existence d'un hôpital du district qui peut être étendu et renforcés en capacités afin de servir la population plus qu'il ne le fait actuellement.

II.2.3. Secteur de l'eau potable et de l'assainissement de base

II.2.3.1. L'état des lieux

En commune Mutaho, seules 6 collines sur 18 qui composent la commune sont traversées par des réseaux d'AEP. Ces réseaux couvrent une longueur de 11km linéaires. Là aussi, il importe de faire remarquer que beaucoup de ménages de ces 6 collines n'accèdent pas à cette eau potable en raison de leur éloignement. Voici comment se présente la situation en termes d'indicateurs au niveau des sources aménagées et des AEP : BF fonctionnelles : 64 ; BF non fonctionnelles : 5 ; Sources non aménagées : 290 ; Sources aménagées fonctionnelles : 251 ; Sources aménagées non fonctionnelles : 9 ; total des ménages desservis : 12031 ; total des ménages dépourvus d'eau potable : 4493

Au niveau de l'assainissement de base, on remarque que pas mal de ménages et de lieux publics tels les bars, les écoles, les marchés ... n'ont pas de latrines et même ceux qui en ont accusent un manque à gagner au niveau de l'hygiène.

Source des données : RCE

II.2.3.2. Les contraintes

Les contraintes au niveau de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base sont :

- De longues distances à parcourir à la recherche de l'eau potable
- Des bornes fontaines et des sources aménagées non fonctionnelles
- Insuffisance des réseaux d'AEP
- Des sources non aménagées
- Insuffisance de capacités des techniciens de la RCE
- Insuffisance du matériel d'entretien des AEP
- des lieux publics n'ayant pas de latrines tels les bars, les petits marchés, les écoles,... ainsi que les ménages.
- Manque d'hygiène dans les latrines tant dans les lieux publics que dans les ménages.

II.2.3.3. Les atouts

Les atouts dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement de base sont :

- une main d'œuvre habile et courageuse contribuant à la réalisation des projets de mise en place des infrastructures hydrauliques notamment par la collecte du matériel local de construction (moellon, sable, gravier, pierre, terre, ...) mais aussi pouvant faire des contributions financières ;
- l'existence des sources aménageables et des sources de captage,
- la Paix et la sécurité qui s'est nettement améliorée
- L'existence des partenaires au développement qui peuvent aider dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement de base. Exemple : Le Programme Sectoriel Eau de la Coopération allemande au Développement
- l'existence des espaces pour construire des infrastructures d'eau potable et des latrines soit dans les ménages soit dans les lieux publics
- L'existence des techniciens pour l'entretien des infrastructures existantes quand bien même insuffisants.

II.2. 4. Le secteur de l'habitat

II.2.4.1. L'état des lieux

L'habitat en commune Mutaho est constitué par des maisons sporadiquement perchées sur les collines. Avec la politique de villagisation initiée par le Gouvernement burundais, la Commune de Mutaho s'est déjà construit 2 villages l'un sur l'injonction de la colline Bigera et Mutaho avec 243 ménages, l'autre sur la colline Nyangungu avec 258 ménages. L'autre agglomération est située au chef lieu de la commune en face du marché et compte 420 ménages.

Quant à la qualité de l'habitat, beaucoup de maisons sont encore couvertes de pailles. Toutefois, penser que la maison couverte de tuiles ou de tôles en commune Mutaho est synonyme d'un habitat décent serait une illusion.

Là, on ne saurait pas passer sous silence les groupes vulnérables souvent constitués des Batwa sans terres, de déplacés et de rapatriés qui pour la plupart vivent dans des maisons assimilables à des nids d'oiseaux. En voici à titre illustratif la maison d'un Mutwa :



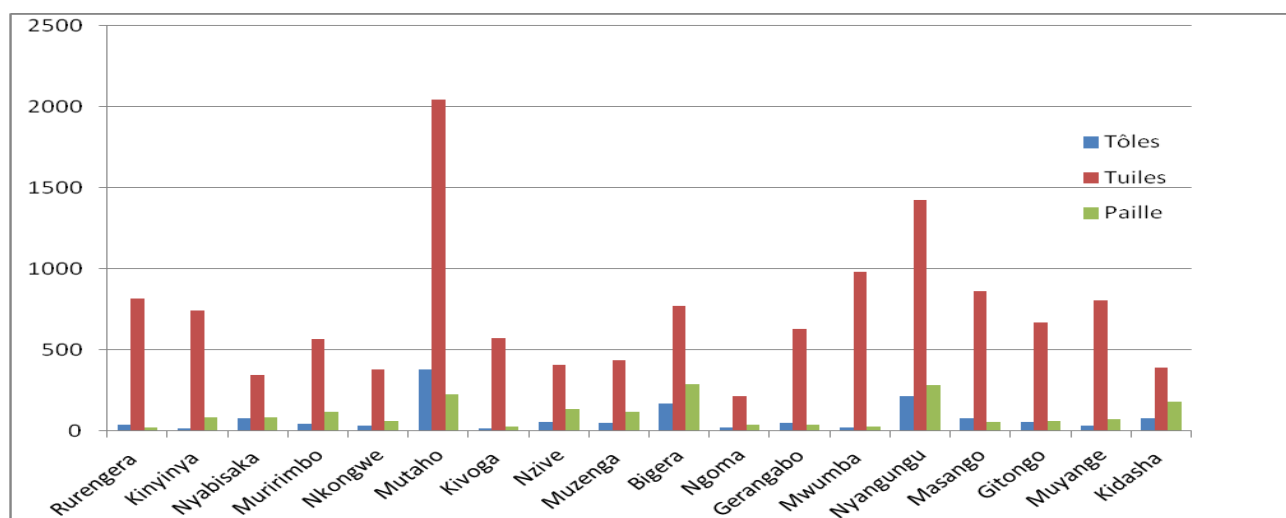
La maison d'un Mutwa de la colline NZOVE

Ce tableau illustre les types de maisons à Mutaho :

Tableau n° 9 : Situation globale de l'habitat en commune de Mutaho

Commune Mutaho	Nombre de maisons couvertes de tôles	Nombre de maisons couvertes de tuiles	Nombre de maisons en paille	Total de maisons
Total	1436	13064	1933	16433

Source : Administration communale



Graphique 7 : Graphique détaillant la situation sur les différentes collines

II.2.4.2. Les contraintes

Les problèmes et les contraintes du secteur de l'habitat en commune Mutaho sont :

- Insuffisance de production de matériaux locaux de construction
- Faible taux de villagisation
- Pauvreté des ménages qui empêchent la population de se construire des habitats décentes
- Manque de techniciens de l'habitat au niveau de la commune,
- Manque de logements pour les vulnérables (les déplacés, Batwa, orphelins, les rapatriés et handicapés)
- La pratique de la population de Mutaho à vivre sous le même toit avec le bétail

II.2.4.3. Les atouts

Les atouts de la commune dans ce secteur sont :

- une main d'œuvre habile et courageuse
- L'existence des matériaux locaux de construction (moellon, sable, gravier argile, pierre, terre, le bois,...
- L'existence des briqueteries et des tuileries,

- la Paix et la sécurité qui s'est nettement améliorée et qui permet aux gens de vaquer à leurs activités de développement notamment la fabrication des matériaux de construction
- L'existence d'une politique gouvernementale de villagisation et de promotion de l'habitat qui est déjà en cours de mise en œuvre ;
- l'existence des espaces pour construire des villages afin d'améliorer l'habitat.
- L'existence des fours tunnel pour l'affinage des matériaux de construction ;

II.3. La dimension institutionnelle

Cette rubrique concerne essentiellement les données socio-institutionnelles de la commune

II.3.1. Gouvernance locale

II.3.1.1.L'état des lieux

a)Situation des infrastructures administratives et l'équipement communal

La commune Mutaho a des infrastructures qui remplissent le minimum requis pour permettre aux cadres et agents d'accomplir les missions leur dévolues .Cependant, il ya la nécessité d'étendre les bureaux pour permettre à l'administration communale de travailler dans de bonnes conditions.

Au niveau des équipements, la commune Mutaho utilise encore les machines traditionnelles à écrire, la connexion à l'internet et la téléphonie fixe sont inexistantes .Le service d'Etat civil accuse aussi une insuffisance au niveau du matériel de rangement (armoires) des documents.

Les moyens de déplacements sont inexistants puisque même le seul véhicule que possédait la commune n'est plus fonctionnel, ce qui empêche les autorités communales à effectuer des décentes sur terrain et en conséquence l'insuffisance de l'encadrement de la population.



Service d'Etat civil Mutaho avec des documents exposés aux intempéries



Secrétariat de la commune Mutaho

b) Les capacités techniques communales

En commune Mutaho, on peut dire que les niveaux de formation des cadres et agents de la commune sont acceptables voire suffisants.

En effet, l'Administrateur communal est un ingénieur de formation, son conseiller chargé du développement est un licencié biologiste, le Conseiller chargé des affaires administratives

et sociales a fait le premier cycle de l'Ecole Normale Supérieur (3ans), Le comptable communal a un diplôme de niveau A2.

Toutefois au regard des missions leur dévolues, ils ont besoin d'un renforcement de capacités techniques sur des thèmes variés afin d'accomplir pleinement leurs missions.

c) Le fonctionnement du Conseil communal

Comme prévu par la loi, le conseil communal est fonctionnel et compte 15 membres. Il se tient une fois le trimestre en session ordinaire et en session extraordinaire chaque fois que de besoin.

d) Justice

La situation de la justice à Mutaho est caractérisée par la lenteur d'exécution des jugements rendus. En voici l'illustration dans ce tableau :

Tableau n° 10 : Situation des litiges et du niveau d'exécution au cours de l'an 2012

Etat d'avancement	Nombre d'affaires(Total)	Registre civil	%	Registre pénal	%
Affaires reçues inscrites	178	170	95,50%	8	4,50%
Affaires en instructions	507	441	86,98%	66	13,02%
Affaires jugées	211	206	97,63%	5	2,37%
Affaires biffées	0	0	0%	0	
Affaires exécutées	98	98	100%		
Affaires jugées et non exécutées	468	468	100%		

Source : tribunal de Résidence MUTAHO

e) La sécurité en commune Mutaho

Au niveau de la sécurité, on enregistre encore des cas de tuerie, de conflits fonciers, la consommation des boissons prohibées et des stupéfiants, la délinquance juvénile, le vagabondage sexuel, des cas de vol etc.

II.3.1.2. Les problèmes et les contraintes

Les principales contraintes liées à la gouvernance locale en commune Mutaho sont :

- Insuffisance de capacités communales au niveau humaine, matériel et financière ;
- Insuffisance de capacités du tribunal de résidence et par conséquent la mauvaise qualité de services rendus à la population
- La persistance des pots de vin comme l'a affirmée la population elle-même ;
- Insuffisance de la sécurité des personnes et des biens
- Persistance des Violences Basées sur le Genre (VBG) et autres sortes d'exclusion
- Insuffisance de la cohésion sociale surtout entre la population habitant le site de Mutaho et celle restée dans leurs ménages sur leurs collines et l'insuffisance du respect des droits de la personne humaine
- L'insuffisance d'appui aux personnes vulnérables

- Insuffisance de capacités humaines et matérielles des services techniques déconcentrés œuvrant dans la commune

II.3.1.3. Les atouts en matière de la gouvernance locale

Les atouts de la commune en matière de la gouvernance locale sont :

- La compréhension progressive des autorités communales et de la population des principes de la décentralisation et de la démocratie locale
- L'existence des PTFs qui interviennent dans les domaines du renforcement de capacités et de la gouvernance locale
- L'existence des intervenants dans le domaine de la sécurité notamment le Projet « Police de Proximité » de la coopération allemande qui pourra étendre ses actions pour travailler dans la commune.
- L'existence d'un cadre juridique et des intervenants sur l'inclusion sociale

II.3.2. Les partenaires au Développement

La Commune de Mutaho a des PTFs qui l'appuient dans des domaines variés. Cependant, beaucoup de domaines n'ont pas d'appuis de la part des PTFs. Voici les partenaires Techniques et financiers qui interviennent dans la Commune de Mutaho :

Tableau n° 11 : Les partenaires Techniques et financiers intervenant dans la Commune de Mutaho

Partenaires			Domaines d'intervention
Nom du partenaire	Loc./internat	Bailleurs	
GIZ/ADLP	International	Coopération allemande	Développement économique local, gouvernance locale et l'énergie renouvelable
GUTWARANEZA (PABG)	International	U.E	Sécurisation Foncière et promotion de la bonne gouvernance
HANDICAP International	International	U.E	Social
CAPAD/Coopérative	Local	U.E	Agri-élevage
FIDA	International	U.E	Agri-élevage
PRADECS	Local	BM	Financement des micro- projets de développement local et infrastructures socio-économiques
Projet OSCAR	Local	U.E	Renforcement des capacités
FONIC	Local	Gouvernement	Financement des projets communaux
FAO	International		Agri-élevage
PAM	International		Alimentation
UNICEF	International		Education
HCR	International		Rapatriement

Source : Administration Communale

CHAP III. LES ORIENTATIONS RETENUES POUR LES CINQ PROCHAINES ANNEES

III.1. Contexte et justification.

Après l'expérimentation de la mise en œuvre de la première génération du PCDC de la commune Mutaho, l'élaboration de cette deuxième génération du PCDC a permis aux acteurs locaux de vérifier l'étape franchie par rapport au niveau de vie qu'ils ambitionnent de se faire. Ils ont tirés des expériences et des leçons de la mise en œuvre du premier PCDC et ont réalisé qu'il reste une longue distance à parcourir afin d'arriver à un développement socio- économique désiré. Après avoir inventorié les problèmes majeurs qui bloquent le développement de la commune, les atouts et les opportunités qui peuvent soutenir leurs efforts, ils se sont fixés des orientations de développement qui pourront les permettre de réaliser le rêve qu'ils se font de leur commune d'ici 2017.

III.2. La vision de la commune Mutaho

Les acteurs membres du conseil communal de Mutaho et l'équipe communal de planification ont proposé la vision de la commune, laquelle vision a été validée par les experts sectoriels lors de l'atelier de discussions et réflexions thématiques. Cette vision est une ambition de la commune fondée sur un changement positif des conditions de vie de la population dans le futur, dans la suite d'une mise en œuvre des projets élaborés suivant les orientations stratégique de développement de la commune sans passer outre les orientations nationales et internationales (OMD, Vision 2025, CSLP, les politiques sectorielles) et les stratégies provinciales de développement.

Elle s'articule sur quatre points essentiels qui, une fois développés, touchent la quasi-totalité des secteurs de la vie de la commune :

1. La cohésion sociale
2. L'accroissement de la production
3. La protection de l'environnement
4. La garantie du bien-être de la population

A partir de ces 4 articulations, on a essayé de les condenser dans une seule phrase afin d'obtenir une vision globale de la commune Mutaho après 5 ans, c'est - à- dire d'ici 2017 :

Dans la cohésion sociale, la commune Mutaho protège l'environnement, accroit la production et garantie le bien-être de sa population

Cette vision a été traduite en langue nationale le Kirundi comme suit :

Mutaho iteze amahoro yitaho gukingira ibidukikije, igwiza umwimbu abanyagihugu bagasagwa kubaho neza mumutekano no kunywana nk'abavukanyi

III.3. Les axes prioritaires retenus pour les cinq prochaines années

Les axes prioritaires d'intervention sont des axes de développement exprimés par la population et les acteurs de développement suivant cette vision globale de développement socio-économique de la commune. Ils sont au nombre de cinq dont deux premiers concernant la promotion de l'économie locale et la création d'emploi, les deux suivants concernant la promotion des services sociaux de base et enfin le cinquième qui concerne la promotion de la bonne gouvernance locale.

❖ Développement de l'économie locale et création d'emploi

Axe stratégique n°1 : Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale pour promouvoir l'économie locale et la maîtrise de la pression démographique

Considérant que l'agriculture et l'élevage sont des secteurs qui constituent la base de l'économie de la commune et que le développement de ces derniers constitue un moyen sûr de lutter contre l'insécurité alimentaire et de développer l'économie locale par la production d'un surplus commercialisable, la population de la commune Mutaho a pris cet axe comme la première priorité. Cependant, le développement de ce secteur requiert la confrontation à pas mal de problèmes notamment la faible fertilité du sol suite au manque d'intrants agricoles (fumure organique et minérale) ; une forte diminution du cheptel suite à la crise qui a décimé le bétail et la pratique de l'élevage traditionnel qui occasionne de très faibles productions ; la faible maîtrise des techniques agricoles modernes, les faibles capacités des producteurs et des encadreurs, le faible accès aux semences sélectionnées, les marais et les bassins versants aménagés à un faible taux etc.

Cet axe concorde avec les objectifs 1 et 7 des OMD, les piliers 3 et 5 de la vision 2025 et les axes 1 et 4 du CSLPII ainsi que les articulations de la stratégie provinciale de développement de l'économie locale et de création d'emploi de la province Gitega

Les principaux objectifs de la commune dans le secteur agricole est d'accroître la production agricole et pastorale de 50% et ramener le taux de croissance démographique à 2% en similarité au pari de la Vision 2025 du Burundi.

Axe stratégique n°2 : Promotion des AGRs, appui aux groupements de production, développement des infrastructures d'appui à la production, développement du commerce, et du tourisme

Cet axe vient compléter le premier, en termes de développement économique local et la création d'emploi. En effet la population de Mutaho considère que la promotion de l'économie locale est un socle dur sur lequel peut se fonder la promotion des services sociaux de base tel l'accès aux soins de santé, l'accès à l'éducation de qualité et à l'eau potable mais aussi la maîtrise de l'insécurité alimentaire et la production d'un surplus commercialisable et partant le bien-être social.

La promotion des activités génératrices de revenus (AGRs) dont l'artisanat, et d'autres métiers peut diminuer la pression sur le secteur agro-pastoral et procurer à la population d'autres sources de revenus.

La commune de Mutaho compte s'appuyer sur les initiatives existantes notamment par un encadrement soutenu des associations, des coopératives existantes et créées en fonction des atouts qu'offre le milieu notamment les coopératives de production agricoles et des groupements de production œuvrant déjà dans la commune, la redynamisation des activités artisanales notamment l'appui aux petits entrepreneurs à l'exploitation des filières comme la transformation des produits l'agro-alimentaire, la menuiserie, la maçonnerie, la fabrication des briques et tuiles, le renforcement de capacités sur les conditions et les modalités d'octroi des crédits, l'alimentation en électricité des centres de regroupement et des marchés et les voies de communications pour fluctuer les revenus des ménages de la commune, etc.

Cet axe concorde bien avec l'objectif 1 des OMD, les piliers 3 et 7 de la vision 2025 et l'axe 2 du CSLPII. Il concorde aussi bien pour une grande part avec la stratégie provinciale de développement de l'économie locale et de création d'emploi mise en place par la province de Gitega.

❖ Développement des services sociaux de base

Axe stratégique n°3 : Promotion d'un enseignement de qualité et la revalorisation des activités sportives et culturelle

Le secteur éducatif en commune Mutaho est l'un des moins performants du pays au moment où la qualité de l'enseignement constitue l'un des piliers du développement. Cette mauvaise performance se concrétise par :

- une moyenne de redoublement à l'école primaire élevé: 27,5 % ;
- les principaux ratios moyens inquiétants : ratio écolier/Salle de classe:82;ratio écolier/enseignant:67; ratio écolier /banc pupitre:5 ;
- pratique du système de la double vacation qui atteint des proportions inquiétantes : 104 enseignants soumis à ce système ;
- les taux d'abandon très élevés : 5,9% ;
- les taux d'accroissement des effectifs (2011-2012) inversement proportionnel aux capacités d'accueil des écoles : 5,21%.

Pour changer cette situation, la commune s'est fixée des objectifs à atteindre :

Passer la moyenne de redoublement à l'école primaire de 27,5 % à 15 % d'ici 2017, le ratio écolier/Salle de classe de 82 à 50, le ratio écolier/enseignant de 67 à 40, le ratio écolier/banc pupitre de 5 à 2, le taux d'abandon de 5,9% à 1% et accroître également les capacités d'accueil des écoliers par la construction de 5 écoles primaires ; l'extension de 17 écoles et la réhabilitation de 10 écoles primaires.

La synergie des efforts de tous les acteurs concernés en recurrence les PTFs, le gouvernement, les autorités provinciales et communales, les enseignants et les parents est le seul moyen d'atteindre ces objectifs et ainsi changer cette situation.

Cet axe concorde bien avec l'objectif 2 des OMD; le pilier 2 de la vision 2025 et l'axe 3 du CSLPII.

Axe stratégique n°4 : Amélioration de la santé et de l'habitat, augmentation de l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement de base

La population de la commune Mutaho a un faible accès aux soins de santé dû essentiellement à l'insuffisance des centres de santé, les médicaments qui sont très chers par rapport au pouvoir d'achat de la population qui est extrêmement réduit, le personnel soignant insuffisant, l'insuffisance des matériels et équipement des infrastructures de santé, l'éloignement des structures de soins médicaux, la pauvreté des ménages qui conduit à la malnutrition des enfants et des adultes.

Ces indicateurs d'impact renseignent sur la situation réelle dans ce domaine :

- le taux de l'insuffisance pondérale : 1,5% ;
- le taux de faible poids à la naissance : 38,28% ;
- les taux de Couverture vaccinale : 98,7
- Polio : 87.5% ;
- Pentavalent : 87.5% ;
- Vaccin pneumocoque : 87,5%;
- le taux de Mortalité infantile : 4,59% ;
- le ratio médecin habitant : 1/24265 (selon les normes sanitaires, le seuil acceptable est de 10.000 hab/médecin);
- le ratio infirmiers / hab : 1/2206(selon les normes sanitaires, le seuil acceptable est de 1500hab/infirmier) ;
- le % d'accouchements assistés par un personnel qualifié : 82% ;
- le taux d'utilisation des méthodes contraceptives par les femmes de 15 à 49 ans : 4,17% ce qui engendre en conséquence une pression démographique non maitrisable ;
- les personnes bénéficiant des ARVs : 95 à l'hôpital de Mutaho.

Partant de ces indicateurs, la commune a prévu des activités qui seront mise en œuvre par la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs concernés afin d'améliorer cette situation d'ici 2017.

Quant à l'habitat, peu de ménages sont à même de se construire un logement décent suite à la pauvreté de la population qui s'aggrave au jour le jour. A cela s'ajoute le cas des

vulnérables qui ne sont pas à mesure de se construire même un logement au dessous de l'acceptable.

Au niveau de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, pas mal de sources ne sont pas aménagées, d'autres sont à réhabiliter et les AEP sont réduites à quelques kilomètres (11 km linéaires) et certaines bornes fontaines ne sont plus fonctionnelles.

La latrinsation tant dans les lieux publics que dans les ménages reste encore une affaire à prendre au sérieux puisque beaucoup de ces lieux n'ont pas de latrines et ceux qui en ont sont en deçà des normes élémentaires et l'hygiène laisse complètement à désirer.

Cet axe qui vient résoudre ces problèmes concorde parfaitement avec les objectifs 4,5 et 6 des OMD, le pilier 2 de la vision 2025 et l'axe3 du CSLP II

❖ Promotion de la bonne gouvernance locale

Axe stratégique n°5 : Amélioration de la bonne gouvernance, de la cohésion sociale, la promotion du genre, de la justice sociale et de la sécurité des biens et des personnes

Cet axe stratégique se veut être le fondement de la réussite de l'ensemble des autres axes. En effet, à défaut de la bonne gouvernance locale, tout ce qu'on peut entreprendre pour développer la commune ne serait qu'ériger un édifice sur du sable mouvant. La commune a retenu cet axe afin de renforcer la cohésion sociale, l'équité, la rapidité d'exécutions des jugements rendus, la sécurité de la population et de leurs biens et permettre la réussite de la mise en œuvre du présent PCDC puisque cela n'est possible que si la bonne gouvernance locale est renforcée. Cet axe concorde bien avec les objectifs 3 et 8 des OMD, les piliers 1 et 6 de la Vision 2025, l'axe 1 du CSLPII.

CHAP IV. CONTENU DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE MUTAHO

Le Plan Communal de Développement Communautaire de la Commune Mutaho 2^{ème} génération reflète les besoins réels et les actions à mener afin d'améliorer les conditions de vie de la population suivant la vision globale de la commune. Comme signalé en supra, ces actions ressortent de cinq axes stratégiques qui ont été retenus par les acteurs concernés :

(i) Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale pour promouvoir l'économie locale et la maîtrise de la pression démographique **(ii)** Promotion des AGRs, appui aux groupements de production et développement des infrastructures d'appui à la production ; **(iii)** Promotion d'un enseignement de qualité et la revalorisation des activités sportives et culturelles **(iv)** Amélioration de la santé et de l'habitat, augmentation de l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement de base **(v)** Amélioration de la bonne gouvernance, de la cohésion sociale, de la prise en compte de la dimension genre, de la justice sociale et de la sécurité des biens et des personnes

Des projets et des actions qui concourent à l'accomplissement de chaque axe stratégique sont consignés dans le présent contenu du PCDC mutaho

❖ Développement de l'Economie locale et Création d'emploi

IV.1. Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale pour promouvoir l'économie locale et la maîtrise de la pression démographique

➤ Secteur agricole

Le secteur agricole se trouve confronté à beaucoup de problèmes dont les principaux sont : La faible fertilité du sol suite aux manques des fertilisants, (fumure organique et minérale) ; l'insuffisance de la protection des sols, la faible maîtrise des techniques pour la méthodologie agricole moderne, les feux de brousse fréquents pendant la saison sèche, la faible capacités et encadrement des techniciens agricoles, faible aménagement des bassins versants et des marais ainsi que l'insuffisance des infrastructures agricoles.

Les projets retenus pour cet axe stratégique et les actions à mener sont les suivants² :

Projet 1:Restauration de la fertilité et protection du sol :

- Creuser et utiliser correctement les compostières (3 compostières par ménage),
- disponibiliser les engrais chimiques aux agriculteurs en quantité suffisante, à temps et à un prix accessible (100 tonnes par an)
- Creuser les courbes de niveau et planter des herbes fixatrices sur les collines et bassins versants (70 km linéaires).
- Utiliser de la chaux pour réduire l'acidité des sols
- Utiliser la combinaison de la fumure organique et de la fumure minérale

Projet 2 : Renforcement des capacités des producteurs et encadreurs agricoles

- Renforcer les capacités des agriculteurs et des techniciens communaux. Exemples : formations sur les paquets techniques agricoles innovateurs, vulgariser le calcul de rentabilité dans l'agriculture, organiser des visites d'échange d'expérience et de capitalisation des bonnes expériences, mettre en place des FFS,
- organiser des concours agricoles. (3 concours agricoles par an)

Projet 3 : Développement des filières agricoles rentables proposées par la population elle-même (bananes, pomme de terre, manioc, riz, café) :

- Sensibiliser et appuyer les multiplicateurs de semences sélectionnées groupés en réseaux de chaînes de valeurs ajoutées (4 réseaux de CVA sont opérationnalisés et 12500 rejets de bananes, 18000 kg de semences du riz, 25000 caféiers, 3 plants de macadamia par ménage sont produits)
- Appuyer les multiplicateurs de pomme de terre (2 multiplicateurs sont appuyés)
- produire des produits de qualité concurrentielle sur le marché (banane, riz, pomme de terre, manioc, café),

² Le détail des actions et leur localisation projet par projet est donné dans l'annexe 3

- travailler en réseaux de chaînes de valeurs ajoutées pour chercher les intrants (semences, engrais, produits phyto, amendements calco magnésiens) et écouler les productions,
- faire les calculs de rentabilité à tous les niveaux des chaînes de valeurs ajoutées.
- Créer un centre de macro propagation pour la banane (1 centre)

Projet 4 : Aménagement des marais :

- aménager les marais de façon moderne (Kagoma II et Kimanga) :213 ha
- réhabiliter les marais détruits(Nyarubanda) :40 ha

Projet 5 : Développement des services d'innovation et des infrastructures agricoles :

- Appuyer les centres de multiplication des semences sélectionnées (1 centre : Nyabisaka) ;
- construire les hangars de stockage des récoltes de pomme de terre (2 hangars : Mutaho et Rwisabi)
- mettre en place un magasin communautaire de vente des produits phyto- sanitaires et une boutique communautaire d'intrants agricoles (Chef- lieu de la commune Mutaho) : 1 magasin communautaire de produits phyto-sanitaires et 1 boutique d'intrants
- renforcer les capacités des commerçants d'intrants agricoles,
- appuyer l'unité de transformation des jus d'ananas et faire son extension pour transformer les bananes : 1 Unité

Projet 6 : Maîtrise de la pression démographique

- Sensibiliser les femmes et les hommes sur l'importance de faire le planning familiale,
- Punir les cas de mariage illégal et de concubinage

Projet 7 : Restauration et protection de l'environnement

- Installer les pépinières permanentes pour la production des plants forestiers et agro-forestiers (toutes les collines) : 1.000.000 de plants
- planter les arbres forestiers et agro- forestiers : 10 plants par ménage
- Plaider pour le recrutement d'un forestier communal,
- protéger les rivières par l'aménagement des bassins versants afin d'éviter l'écroulement des berges suite à l'érosion mais aussi par la sensibilisation de la population sur la bonne exploitation des rivières notamment dans l'extradition des matériaux de construction (pierres, le sable, gravier,...)
- protéger les boisements existants contre les feux de brousses,
- organiser des séances de formation et d'information sur les codes de l'eau et de l'environnement

Le Budget global : 2.864.854.000BIF

➤ **Le secteur pastoral (élevage)**

La commune Mutaho accuse de faibles productions zootechniques dues essentiellement au faible accès aux produits vétérinaires et aliments de supplémentation, à un encadrement

insuffisant dû au personnel incomplet des services communaux concernés et à la pratique de l'élevage traditionnel par la population.

Pour faire face à ces défis, la commune compte mettre en œuvre des actions qui concourent à l'accomplissement de chaque projet retenu.

Projet 1 : Renforcement des capacités des encadreurs et des éleveurs :

- organiser des concours à l'endroit des éleveurs (1 par an)
- renforcer les capacités techniques des éleveurs par des formations,
- Plaider pour le recrutement d'autres techniciens vétérinaires zonaux (2 pour les deux zones)
- augmenter le matériel de travail des techniciens vétérinaires (matériel d'insémination artificielle, 1 ordinateur)
- Chercher un appui pour acheter un moyen de déplacement pour le vétérinaire communal) : 1moto
- appuyer et sensibiliser les éleveurs pour adhérer aux chaînes de valeurs ajoutées (CVA) lait bovin et viandes de porcs, de poulets, et à l'œuf de poule.

Projet 2 : Repeuplement du cheptel

- Repeupler le cheptel (races améliorées de vaches, chèvre, poules) à kinyinya, Rurengera, Muzenga, Kivoga, Nzove, Ngoma, Masango, Mutaho, Kidasha, et Nyabisaka : 6000 bovins ,30 taureaux, 18000 caprins, 1000 boucs de race boer, 6000 lapins, 6000 poules
- organiser des Chaines de Solidarité Communautaires (CSC) bovines
- Promouvoir l'insémination artificielle pour améliorer les races de bétail existantes

Projet 3 : Développement des infrastructures zootechniques et l'alimentation du bétail

- Multiplier les cultures fourragères favorisant une grande production du lait et de la viande,
- mettre en place un magasin communautaire de vente des concentrés pour le bétail et une pharmacie communautaire des produits vétérinaires et vaccins : 1magasin de vente et 1 pharmacie
- construire un centre de collecte du lait et une unité de transformation du lait
- Promouvoir la stabulation permanente pour accroître le rendement et juguler le problème de divagation du bétail

Le Budget global : 9.263.750.000BIF

IV.2. Promotion des AGRs, appui aux groupements de production et développement des infrastructures d'appui à la production

➤ Le secteur touristique et commercial

L'activité commerciale et touristique en commune Mutaho est l'une des moins florissantes de l'entité. Le principal blocage à ces activités est le problème d'accès au crédit pour augmenter les investissements. L'autre problème est lié au fait que les natifs n'ont pas encore développé la volonté d'investir dans la commune ainsi que le manque du sens de

travailler en association. Pour affronter ces problèmes, les actions retenues sont les suivantes :

Projet 1 : Promotion du secteur commercial :

- Sensibiliser les commerçants à travailler en associations,
- former les commerçants sur les modalités d'octroi et de remboursement des crédits,
- sensibiliser les opérateurs privés à construire une station de carburant à Mutaho afin de rentabiliser la RN15 en bitumage.

Projet 2 : Développement du secteur de l'hôtellerie et du tourisme

- Sensibiliser les natifs et opérateurs économiques à investir dans le secteur touristique,
- octroyer les parcelles aux demandeurs pour construire les hôtels et les maisons de passage
- Sensibiliser les privés à construire et à rendre fonctionnels les hôtels et maisons de passage

Le Budget global : 6.750.000BIF

➤ **Le secteur de développement des AGRs et des Groupements de production**

Le secteur artisanal est sous développé en commune Mutaho. Cela en termes d'infrastructures et équipements mais aussi en termes de performances. L'autre problème est lié aux groupements de production qui ne sont pas soutenus alors qu'ils font partie des acteurs clés pour le développement local. Ce manquement est essentiellement dû au problème d'accès au crédit, au manque de la stratégie communale d'encadrement des Organisations de production et à l'insuffisance de l'enseignement des métiers.

Pour résoudre ces problèmes, les actions suivantes ont été priorisées :

Projet 1 : Développement des métiers générateurs de revenus et d'emplois pour lutter contre le chômage

- Sensibiliser les jeunes à se regrouper en associations pour apprendre les métiers,
- former les membres des associations des jeunes sur l'entreprenariat, les techniques d'élaboration, gestion et suivi-évaluation des micro-projets,
- mettre en place des unités de transformations des produits agricoles : 2 Unités
- organiser des séances d'exposition- vente des produits de l'artisanat et de divers métiers,
- organiser des séances de sensibilisation et d'information à l'endroit des associations des jeunes sur le fonctionnement des institutions de microfinances et la manière dont elles peuvent avoir des microcrédits,

Projet 2 : Appui au renforcement des capacités des groupements et associations de développement local

Projet 2 : Appui au renforcement des capacités des groupements et associations d'opérateurs économiques

- Appuyer la mise en place des réseaux d'associations de producteurs spécialisés par filières ou chaînes de valeur ajoutée,
- organiser des formations à l'endroit des membres des réseaux d'associations sur des thèmes variés notamment l'élaboration des projets à soumettre pour demande de crédits, technique de production, gestion de l'entreprise (financière et administrative), marketing, organisation etc..
- acheter un moyen de déplacement au responsable communal du CDF chargé du suivi et encadrement des associations et groupements de production (moto),
- former les membres des associations et groupements sur l'élaboration des microprojets à présenter aux microfinances pour avoir des microcrédits

Budget global : 57.000.000BIF

➤ **Le secteur de transport et communication**

Le problème d'impraticabilité des pistes et ponts en commune Mutaho est un problème qui influe directement sur le développement de la commune en ce sens qu'il bloque les échanges commerciaux et empêche la population d'accéder facilement aux services sociaux comme les structures de soins médicaux, les écoles,...

Quant à la communication, le manque de la téléphonie fixe et de la connexion internet bloquent le fonctionnement des services administratifs de la commune mais aussi l'échange d'informations au niveau communal.

Pour résoudre ce problème, les actions suivantes ont été retenues :

Projet 1. Réhabilitation des routes, pistes, ponts et ponceaux

- Réhabiliter les routes et pistes (12 pistes de 78km linéaires)
- reconstruire les ponts (8 ponts et ponceaux),
- sensibiliser la population sur l'entretien des routes et pistes,
- redynamiser les comités d'entretien des routes,
- entretenir les caniveaux des routes (lors des travaux communautaires),
- planter les arbres sur les bords des routes

Projet 2 : Promotion des technologies de l'information et de la communication

- Réhabiliter les installations de polyphone (1 à Mutaho)
- réhabiliter l'antenne de l'ONATEL,
- mettre en place des cybercafés pour Internet à Mutaho (2)

Budget global : 3.699.011.000BIF

➤ **Le secteur de l'énergie**

Le manque d'électricité et autres sources d'énergie handicape sérieusement le développement économique de la commune .Ce problème affecte essentiellement les secteurs de l'artisanat, de l'industrie et le fonctionnement des services sociaux de base comme la santé, l'éducation etc.

En vue de résoudre ces problèmes, des actions ont été retenues :

Projet 1 : Augmentation de l'énergie électrique

- étendre la microcentrale hydro-électrique de Ruvubu dans le cadre de l'intercommunalité,
- alimenter en électricité le marché de Mutaho et Rwisabi et les centres secondaires (Gitongo, Rwisabi, Nzove, Bigera, Masango, Nyangungu)

Projet 2 : Promotion de l'utilisation de l'énergie renouvelable

- Installer l'énergie solaire dans les écoles (4 écoles), les centres de santé (Nyangungu, Nzove) et les villages (Nyangungu, Bigera);
- Sensibiliser la population qui le peut sur l'importance, l'installation et l'utilisation de l'énergie solaire dans les ménages.

Budget global : 1.156.000.000BIF

❖ Développement des services sociaux de base

IV.3.Promotion de l'accès à l'enseignement de qualité et la revalorisation des activités sportives et culturelle

➤ Secteur de l'éducation, du sport et de la culture

Le système éducatif en commune Mutaho est l'un des moins performants du pays. C'est du moins le résultat de pas mal de problèmes auxquels le secteur est confronté. Ce sont notamment les effectifs pléthoriques dans les classes, l'insuffisance des enseignants qualifiés, l'insuffisance des heures d'études due au système de double vacation, faible capacité d'accueil des écoles et le manque du matériel scolaire tel que les bancs pupitres, les manuels scolaires; les enfants qui parcourent de longues distances pour se rendre à l'école, le manque des homes pour les enseignants ainsi que le manque de motivation des enseignants.

A côté de cela s'ajoute le délaissement du sport et de la culture alors que ce sont des activités qui contribuent beaucoup à l'encadrement des jeunes.

Pour changer cette situation, la commune a retenu les projets et activités suivants :

Projet 1 : Promotion de l'enseignement maternel

- Construire et équiper les écoles maternelles : 18 écoles
- Sensibiliser les parents à faire inscrire leurs enfants dans ces écoles.
- Plaider pour le recrutement des enseignants des écoles maternelles

Projet 2 : Promotion de l'enseignement de qualité à l'école primaire par la création des conditions favorables

Construire et équiper les écoles primaires (Kivoga, Rurengera, Kabanga, Muzenga, Nyakeru) : 5 écoles

- faire l'extension et équiper des écoles primaires pour faire d'elles des écoles fondamentales : 17 écoles
- réhabiliter les écoles primaires (Rwisabi I,II,Nyangungu,Gitongo I,II,III, ;Mutahol,Gatabataba,Muyange,Nkongwe) 11 écoles)
- construire et équiper les bureaux des directeurs des écoles primaires (Gitongol, III, IV ; Muririmbo, Rwisabi, Nyangungu II, Mutaho IV) : 7 écoles
- construire les bureaux du DCE et de l'inspection et une salle de réunion (Mutaho) :1 local ayant 2 bureaux de travail et une salle des réunions.
- Construire des latrines sur les écoles primaires (Gatabataba,MutahoIV,III,I ;Nyangungu,Muririmbo,Nkongwe,Rurengera,Rwisabill,III,Masango) : 12 écoles
- équiper en mobiliers scolaires les écoles primaires : 18 écoles

Projet 3 : Promotion de l'enseignement de qualité à l'école secondaire par la création des conditions favorables

- Construire et équiper les écoles secondaires (Muririmbo, Nzove, Nyangungu, CoCo des Amis) : 4 écoles
- faire l'extension des écoles secondaires (Muzenga, Nyangungu, L .S.V de Paul, L Co Mutaho) : 4 écoles
- Construire les homes pour les enseignants (Rwisabi II) : 1 home
- construire et équiper les bureaux des directeurs des écoles secondaires (Muzenga, Nyarusange, CoCo des Amis, Muyange) : 4 écoles
- finaliser la construction et équiper l'école paramédicale de Mutaho : 1 école
- construire et équiper l'école paramédicale de Mutaho: bloc administratif, salle des réunions, laboratoire, bibliothèque,
- construire et équiper les laboratoires et bibliothèques sur les écoles secondaires (Toutes les écoles secondaires),
- équiper la DCE et octroyer le moyen de déplacement au DCE pour assurer un encadrement de proximité,
- équiper en mobiliers scolaires les écoles secondaires : 18 écoles
- Construire et équiper des salles polyvalentes sur les écoles secondaires : 6 écoles et 1500 chaises
- construire les latrines des écoles secondaires (Nyarusange, Lycée Co de Mutaho, L.Islamique, LSV de Paul et L.Gitongo) : 5 blocs sur 5 écoles
- Sensibiliser les jeunes filles sur le danger des grossesses précoces et non désirés afin de réduire les abandons
- Sensibiliser les parents sur l'importance de l'école afin de susciter leur implication effective dans l'encadrement de leurs enfants et ainsi réduire les abandons scolaires

Projet 4 : Promotion du sport et de la culture

- Construire et équiper des terrains jeux sur les collines (Foot ball) et sur les écoles secondaires (foot ball, basketball, volleyball, handball),
- Redynamiser et créer les clubs culturels au niveau des collines (tambourinaires, danses traditionnelles et modernes)

Projet 5 : Promotion de l'enseignement des métiers et de l'alphabétisation

- Construire et équiper deux centres d'enseignement des métiers + kit de démarrage (Kinyinya et Mutaho),
- réhabiliter et équiper le centre d'enseignement des métiers existant (Gitongo),
- sensibiliser les parents à envoyer leurs enfants pour étudier dans les CEM,
- construire et équiper deux centres d'alphabétisation par zone : 4 centres

Projet 6 : Renforcement de capacités des enseignants

- Chercher un financement pour organiser des stages de formation et recyclage au profit des enseignants,
- Faire le plaidoyer pour recruter de nouveaux enseignants dans toutes les écoles.

Budget global : 9.562.920.000BIF

IV.4. Amélioration de la santé et de l'habitat, augmentation de l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement de base

➤ **Secteur de la santé et de l'habitat**

La population de la commune Mutaho a un faible accès aux soins de santé dû essentiellement à l'insuffisance des centres de santé, les médicaments qui sont très chers, le personnel soignant insuffisant, manque des pharmacies communautaires, l'insuffisance des matériels et équipement des infrastructures de santé, l'éloignement des structures de soins médicaux ainsi que la pauvreté des ménages qui conduit à la malnutrition des enfants et des adultes

Au niveau de l'habitat, on remarque encore des maisons en paille, des gens qui habitent en promiscuité etc.

La commune a retenu les projets et les activités suivants en vue de changer cette situation :

Projet 1 : Développement des infrastructures et équipements sanitaires et l'amélioration de l'accès aux soins de santé par la population

- Construire des centres de santé (Nyangungu et Muyange) : 2 CDS
- Faire l'extension des centres de santé (Nzove) : 1 CDS
- réhabiliter les centres de santé (Mutaho) : 1 CDS
- Plaider pour le recrutement des infirmiers : 24 infirmiers
- acheter les matériels médicaux nécessaires sur toutes les structures de soins
- sensibiliser la population afin qu'elle achète les cartes d'assistance médicale,
- acheter les CAM pour les vulnérables objectivement identifiés,
- sensibiliser la population afin d'abandonner la pratique consulter de faux guérisseurs
- Décourager la vente illicite des médicaments
- renforcer la supervision et l'inspection des pharmacies des formations sanitaires,
- Organiser des services d'éducation pour la santé dans les FOSA à l'endroit de la population sur les thèmes : Paludisme, SIDA, Diabète, planning familial, tuberculose etc.
- Chercher un appui pour organiser des stages de formation au profit des professionnels de la santé sur des thèmes déontologiques et techniques

- Sensibiliser les ménages pour une gestion concertée des ressources et des revenus familiaux afin accéder aux soins de santé.
- Revoir l'organisation et la gestion équitable du système de référence et contre référence et de son financement par l'implication des communautés bénéficiaires.

Projet 2 : La réduction de la prévalence du VIH/SIDA et l'appui à la population infectées et affectées

- Sensibiliser la population à l'abstinence sexuelle
- Sensibiliser la population sur la nécessité d'utiliser les préservatifs et faire des distributions via les centres, pharmacies ou les points de vente
- Veillez à la disponibilité régulière des médicaments antirétroviraux dans les FOSA,
- Orienter et accompagner les PVVIH et les encourager aux AGRs,
- soutenir et encourager les Associations de lutte contre le Sida,
- Sensibiliser la population sur le dépistage volontaire et la PTME

Projet 3 : La promotion d'un habitat décent

- Mobiliser/sensibiliser la communauté à se regrouper en associations pour la production des matériaux locaux de construction,
- Sensibiliser la population à se grouper en village (villagisation),
- étendre le village de Bigera,
- construire des villages (Nyangungu, Mutaho, Gitongo),
- Plaider pour l'affectation d'un technicien de l'habitat au niveau de la commune,
- construire les maisons pour les vulnérables (les déplacés, Batwa , orphelins, rapatriés et handicapés)

Budget global : 4.880.000.000BIF

➤ Secteur de l'eau potable et de l'assainissement de base

Le secteur de l'eau potable en commune Mutaho se trouve confronté à beaucoup de problèmes qui font que la population n'accède pas à suffisance à cette eau .En effet, beaucoup de sources ne sont pas aménagées, d'autres sont à réhabiliter et les AEP sont réduites à quelques kilomètres et certaines bornes fontaines ne sont plus fonctionnelles. Certaines personnes consomment encore l'eau des cours d'eau ou des rivières ;

Quant à l'assainissement de base, le grand problème est l'insuffisance de latrines tant dans les lieux publics que dans les ménages.

Pour changer cette situation, ces projets et activités ont été retenus :

Projet 1 : Amélioration de l'accès à l'eau potable par la population

- Réhabiliter les sources aménagées (Kinyinya, Kivoga, Rurengera, Bigera, Nyangungu, Muyange) : 80 sources
- aménager de nouvelles sources d'eau (Toutes les collines) : 125 sources
- construire des adductions d'eau potable (Nkongwe-Muyange-Mwumba-Masango : 23km et Nzove - Kivoga : 8 km

- faire l'extension des adductions d'eau potable (les 3 adductions existantes),
- redynamiser les comités de gestion des points d'eau,
- sensibiliser la population pour donner les contributions d'entretien des infrastructures d'eau,
- acheter le matériel de travail à la RCE : Clés de manœuvre : 50 clés et chercher un appui pour accorder un moyen de déplacement au responsable de la RCE : 1 moto
- Plaider pour le recrutement d'autres techniciens de l'hydraulique : 16

Projet 2 : Promotion de l'hygiène et assainissement de base dans la commune

- Sensibiliser la population pour la construction des latrines,
- construire des latrines dans tous les ménages et les lieux publics (bars, CDS, écoles, marchés...),
- organiser et mettre en place des comités d'hygiène chargés de la gestion et du suivi dans tous les lieux publics et dans les ménages
- organiser des campagnes d'information sur l'hygiène et assainissement de base,
- Chercher un appui pour acheter une moto pour le déplacement du TPS,
- sensibiliser la communauté à creuser les compostières et à construire les étables pour le bétail et promouvoir la stabulation permanente du bétail.

Budget global : 1.735.500.000BIF

❖ Promotion de la bonne gouvernance locale

IV.5. Amélioration de la bonne gouvernance, de la cohésion sociale, la promotion du genre, de la justice sociale et de la sécurité des biens et des personnes

Le programme de renforcement de la bonne gouvernance est un programme tellement transversal à tel enseigne que la réussite de la mise en œuvre d'autres programmes contenus dans le présent PCDC dépend étroitement de la réussite de ce dernier.

En effet ce programme touche la sécurité, la justice, la gouvernance communale, la prise en compte de l'aspect genre, le respect des droits de l'homme, la cohésion sociale et surtout le pilotage de la mise en œuvre du présent PCDC

Or, chacun de ces composantes de ce programme a des manquements à combler. La sécurité n'est pas encore effective, la justice a encore des problèmes en termes de capacités, la gouvernance communale a encore des lacunes suite essentiellement à l'insuffisance de capacités tant humaines que matérielles pour être à la hauteur des attentes de la population et surtout dans le pilotage de la mise en œuvre du PCDC. D'où la nécessité d'arrêter des mesures allant dans le sens de renforcer la bonne gouvernance locale.

Des projets et des activités ont été retenus afin de renforcer la gouvernance locale :

Projet 1 : Appui à l'amélioration de la gouvernance communale

- Former tous les cadres et agents des services œuvrant dans la commune sur la déontologie professionnelle afin de rendre des services de qualité à la population,

- Renforcer les capacités techniques du personnel de la commune sur les thèmes en rapport avec :
 - ✓ la maîtrise de l'ouvrage communal,
 - ✓ la gestion administrative et financière,
 - ✓ Cycle de projets
 - ✓ reddition des comptes
 - ✓ Mobilisation des ressources endogènes et exogènes
 en conformité avec le Programme National de Renforcement de Capacités,
- dénoncer et punir la corruption dans ses diverses formes,
- organiser des sessions de restitution communale et dresser des rapports des actes de la commune à la hiérarchie,
- Améliorer les performances dans la gestion quotidienne de la commune en vue de se préparer à l'évaluation de la performance des communes
- développer une stratégie de collaboration synergique avec les prestataires privés et surtout mettre en place une stratégie de communication,
- construire le bureau de la zone Mutaho,
- construire et équiper un bloc administratif de la commune dans le cadre de l'extension

Projet 2 : Renforcement des capacités du tribunal de résidence

- Former le personnel du tribunal en cours d'emploi,
- Plaider pour le recrutement du personnel du tribunal,
- équiper le tribunal de résidence: mobilier, équipement informatique, matériel roulant et faire le raccordement en électricité, (2 motos, 3 ordinateurs)
- étendre le tribunal de résidence ;

Projet 3 : Professionnalisation de la police de proximité et renforcement de la sécurité de la population et des biens

- Former la police œuvrant dans la commune sur la déontologie professionnelle afin de fournir à la population un service de qualité,
- construire des bureaux zonaux de postes de police : 2 bureaux
- juguler la prise des boissons prohibées et des stupéfiants,
- mettre en place des Comités Mixtes de Sécurité (CMS) en tenant compte du genre,
- élaborer un cahier de charges des Comités Mixtes de Sécurité et faire le plaidoyer pour leur cadre légal,
- Renforcer les capacités des CMS,
- doter les CMS des outils de travail (registres, papiers, matériels de bureau, moyens de communication,
- organiser des formations complémentaires aux membres des CMS (gestion des catastrophes)
- faire une évaluation à mi-parcours des CMS,
- élaborer un plan communal de sécurité,
- former et informer les CMS sur la sécurisation des élections,
- former les CMS sur le nouveau code de sécurité routière révisé,
- mettre en place un cahier de charge des différents acteurs en matière de sécurisation des élections et leur doter du matériel technique,
- mettre en place des stratégies pour le retrait des armes des mains de la population

Projet 4 : Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) et toute sorte d'exclusion

- Redynamiser et renforcer les capacités du comité communal et des comités collinaires de lutte contre les VBG,
- punir ceux qui sont coupables de viol et aider les victimes à trouver l'assistance nécessaire,
- étendre le bureau du CDF,
- équiper le bureau du CDF: mobilier de bureau, outil informatique, raccordement à l'électricité,
- Renforcer les capacités des Comités (collinaires et communal) de protection de l'enfant (CPE),
- identifier les enfants non enregistrés,
- appuyer en matériel scolaire les OEV (Orphelins et autres Enfants Vulnérables),
- Identifier périodiquement les personnes vulnérables par colline,
- assister les personnes les plus démunies (les Batwa, déplacés, rapatriés, OEVs, les veuves, personnes en situation d'handicap) et surtout les former sur l'entreprenariat

Projet 5 : Renforcement de la cohésion sociale et des droits de la personne humaine

- Renforcer les leaders communautaires "IMBONEZA" sur les droits humains,
- vulgariser les textes de lois les plus utiles à la communauté afin qu'elle comprenne ses droits et devoirs,
- informer la population sur le code foncier afin de réduire les tensions liées aux litiges fonciers,
- sensibiliser la population sur l'importance de faire enregistrer leurs propriétés foncières dans les services fonciers communaux,
- mettre en place un cadre de dialogue entre ceux qui sont dans les sites de déplacés et ceux qui sont restés sur place par le biais de leurs représentants afin de trouver un compromis pour les questions qui les opposent,
- informer la population concernée de la mise en place de ce comité et élire elle-même ces représentants.

Budget global: 1.542.625.000BIF

NB : La Programmation spacio- temporelle et la quantification détaillée des actions du présent PCDC sous forme de chronogramme peut être retrouvé en annexe 3 .

CHAP V : BUDGETISATION DES INTERVENTIONS ET STRATEGIE DE FINANCEMENT

Axe stratégique n°1 : Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale pour promouvoir l'économie locale et la maîtrise de la pression démographique

Objectifs	Résultats	activités	Localisation	CT en milliers de FBU	Moyens/coûts par année en milliers de FBU					Contributions (en milliers de FBU)		
					2013	2014	2015	2016	2017	Population	commun	PTF
Restauration de la fertilité et protection des sols	Les sols sont protégés et les rendements agricoles sont augmentés	Restaurer et fertiliser le sol	Toutes les collines	1 009 250	204 625	204 625	200 000	200 000	200 000	925	463	1 007 863
Développement des filières agricoles rentables (pomme de terre, manioc, bananes, riz, café)	Les filières agricoles sont développées et les revenus des ménages sont augmentés	Appuyer les multiplicateurs de semences sélectionnées et Renforcer les capacités des agriculteurs et des techniciens communaux		515 004	103 001	103 001	103 001	103 001	103 001			515 004
Renforcement de capacités des encadreurs agricoles	Les capacités des encadreurs agricoles sont renforcées et les producteurs sont bien encadrés et augmentent la production	Renforcer les capacités des encadreurs agricoles	Commune	13 000	8 000	5 000						13 000
		Organiser des concours des	Commune	37 500	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500		750	36 750

		éleveurs										
Aménagement et réhabilitation des marais	Les marais sont aménagés et réhabilités et contribuent à l'augmentation de la production agricole	Réhabiliter et aménager les marais	Nyarubanda , Kagoma II et Kimanga	863 000	128 000	595 000	140 000					863 000
Développement des services d'innovation et les infrastructures agricoles	Les services d'innovations et infrastructures agricoles sont développés	Appuyer les centres de multiplication de semences et mettre en place des infrastructures agricoles	Commune	54 600	13 450	27 175	12 175	900	900	878	628	53 095
Promotion de l'élevage productif et rentable	Un élevage productif et rentable est pratiqué dans la commune et la production pastorale augmente	Multiplier les cultures fourragères et Mettre en place les magasins de vente des concentrés pour le bétail et les pharmacies des produits vétérinaires et vaccins	Commune	100 000	40 000	15 000	15 000	15 000	15 000			100 000
		Repeupler le cheptel (races améliorées de vaches, porc, chèvre, poules)	Commune	8 315 000	1 663 000	1 663 000	1 663 000	1 663 000	1 663 000			8 315 000
		Renforcer les capacités des acteurs en matière d'élevage	Commune	848 750	48 750	153 750	48 750	548 750	48 750			848 750

		dans la commune										
Restauration et protection de l'environnement	L'environnement est restauré et protégé	Restaurer et protéger l'environnement	Commune	312 500	62 500	62 500	62 500	62 500	62 500			312 500
Maitrise de la pression démographique	La pression démographique est diminuée	Sensibiliser les femmes et les hommes sur l'importance de faire le planning familiale	Toutes les collines et FOSA	60 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000			60 000
		Punir les cas de mariage illégal et de concubinage	commune									
Sous total				12 128 604	2 290 826	2 848 551	2 263 926	2 612 651	2 112 651	1 803	1 841	12 124 962

Axe stratégique n°2 : Promotion des AGRs, appui aux groupements de production et développement des infrastructures d'appui à la production

Objectifs	Résultats	activités	Localisation	CT en milliers de FBU	Moyens/coûts par année en milliers de FBU					Contributions (en milliers de FBU)		
					2013	2014	2015	2016	2017	Population	communale	PTF
Réhabilitation des routes, pistes, ponts et ponceaux	Les routes, pistes, ponts et ponceaux sont praticables et facilitent les échanges	Réhabiliter et protéger les routes, pistes, les ponts et ponceaux	Toute la commune	3 148 011	864 211	825 100	942 400	512 300	4 000	157 401	62 960	2 927 650
Promotion de l'énergie électrique et renouvelable	La production de l'énergie électrique et renouvelable est augmentée et est mise au service du développement	Promouvoir l'accès à l'électricité et à l'énergie renouvelable	Commune	1 156 000	412 000	164 000	340 000	240 000		17 120	42 800	1 096 080
Promotion de la technologie de l'information et de la télécommunication	La population accède aux technologies de l'information et de la communication	Promouvoir la technologie de l'info et de la télécommunication	Mutaho	551 000	401 000		150 000					551 000
Equiper des bureaux communaux et des écoles secondaires en outils informatiques	Les bureaux communaux et les écoles secondaires sont équipés en outils informatiques	Equiper les bureaux communaux et autres infrastructures en outils informatiques	Mutaho, les écoles secondaires	40 000		40 000						40 000

Développement des métiers et promotion du mouvement associatif et des groupements de production	Les métiers sont développés et le mouvement associatif et les groupements de production sont développés	Développer les métiers et les groupements de production	Dans toute la commune	48 500	16 500	8 000	8 000	8 000				8500
Développement du secteur de l'hôtellerie et du tourisme	Le secteur de l'hôtellerie et du tourisme est développé et les recettes provenant de ce secteur sont augmentées	Développer les activités touristiques et hôtelières	Dans toute la commune	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Promotion du secteur commercial	Le secteur commercial est développé	Promouvoir les activités commerciales dans la commune	Mutaho	6 750	1 350	1 350	1 350	1 350	1 350	1 350		506 750
Sous total				4950261	1 695 061	153845 0	1 441 750	761650	5 350	174 521	105 760	5 529 980

Axe stratégique n°3 : Promotion de l'accès à l'enseignement de qualité et la revalorisation des les activités sportives et culturelles

Objectifs	Résultats	activités	Localisation	CT en milliers de FBU	Moyens/coûts par année en milliers de FBU					Contributions (en milliers de FBU)		
					2013	2014	2015	2016	2017	Population	communale	PTF
Promotion de l'enseignement maternel	L'enseignement maternel est développé dans la commune scolaire	Construire et équiper les écoles maternelles	Toutes les écoles maternelles	1 440 000	320 000	320 000	320 000	240 000	240 000	43 200	28 800	1 368 000
Promotion de l'enseignement de qualité à l'école primaire par la création des conditions favorables	L'enseignement primaire de qualité est promu et les conditions favorables sont mises en place	Promouvoir l'enseignement primaire de qualité et mettre en place des conditions favorables	Commune	2 775 000	805 000	920 000	540 000	255 000	255 000	83 250	55 500	2 636 250
Promotion de l'enseignement de qualité à l'école primaire par la création des conditions favorables	L'enseignement de qualité est promu et les conditions favorables sont mises en place	Promouvoir l'enseignement secondaire de qualité et mettre en place des conditions favorables	Commune	3 767 920	515 530	1 558 460	1 173 930	370 000	150 000	98 998	65 998	3 602 924
Promotion de l'enseignement des métiers et l'alphabétisation des adultes	Les jeunes connaissent beaucoup de métiers et les adultes savent lire, écrire et compter.	Promouvoir l'enseignement des métiers et l'alphabétisation des adultes	Commune	1 400 000		800 000	60 000	540 000		42 000	28 000	1 330 000
Renforcement des capacités des enseignants	Les capacités des enseignants sont renforcées et la qualité de	Organiser des stages de formation au profit des enseignants	Toutes les écoles	140 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000			140 000

	l'enseignement est améliorée											
Revalorisation des activités culturelles et sportives	Le sport et la culture sont développés	Redynamiser et créer les clubs culturels au niveau des collines (tombourinaires, danses traditionnelles et modernes)	Toutes les 18 Collines: zone Mutaho (2), zone Rwisabi (2), 2 groupes de danse par colline	40 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	1 200	80 000	38 000
Sous total				9 562 920	1 676 530	3 634 460	2 129 930	1 441 000	681 000	268 648	258 298	9 115 174

Axe stratégique n°4 : Amélioration de la santé et de l'habitat, augmentation de l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement de base

Objectifs	Résultats	activités	Localisation	CT en milliers de FBU	Moyens/coûts par année en milliers de FBU					Contributions (en milliers de FBU)		
					2013	2014	2015	2016	2017	Population	commun e	PTF
Développement des infrastructures sanitaires pour améliorer l'accès aux soins de santé par la population	Les infrastructures sanitaires sont développées et la population accède facilement aux soins de santé	Construire, réhabiliter, étendre et équiper les centres de santé,	Commune	950 000	610 000	40 000		300 000		25 500	17 000	907 500
Promouvoir l'accès aux soins de santé par les vulnérables	Les vulnérables accèdent facilement aux soins de santé	Acheter les CAM pour les vulnérables objectivement identifiés	Commune	1 500	300	300	300	300	300	300	300	900

Renforcement de capacités du personnel médical	Les professionnels de la santé sont ont des capacités nécessaires	Renforcer les capacités techniques du personnel médical	Tous les hôpitaux et CDS	32 500	6 500	6 500	6 500	6 500	6 500			32 500
Renforcement de la prévention contre les différentes pathologies qui peuvent attaquer la population	La population de la commune se trouve en bonne santé et augmente la production	Organiser des sessions de formation et de sensibilisation à l'endroit de la population sur les thèmes : Paludisme, SIDA, planning familial, PTME, latrinisation, tuberculose, diabète	Tous les CDS	22 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500			22 500
Intensification de la lutte contre le VIH et prise en charge des personnes affectées et infectées	La prévalence du VIH est réduite et les populations infectées et affectées et les vulnérables assistés	Sensibiliser la population contre le VIH, assister les personnes infectées et affectées, et les encourager aux AGRs	Toute la commune	1 335 000	267 000	267 000	267 000	267 000	267 000		42 750	1 292 250
Amélioration de l'accès à l'eau potable par la population	Le taux de couverture en eau potable est augmenté	Construire, réhabiliter, étendre les AEP et les sources aménagées	Commune	1 197 000	139 800	701 800	51 800	255 800	47 800	35 910	23 940	1 137 150

		Acheter le matériel de travail à la RCE	RCE	13 500	9 500	1 000	1 000	1 000	1 000			13 500
Amélioration des conditions de travail du TPS	Les conditions de travail du TPS sont améliorées et il accompli efficacement sa mission	Acheter une moto pour le déplacement du TPS	Commune	8 500	8 500							8 500
Promotion de l'hygiène et assainissement de base dans la commune	L'hygiène et assainissement sont améliorés dans la commune	Sensibiliser la population à faire l'hygiène et construire des latrines	Toute la commune	525 000	105 000	105 000	105 000	105 000	105 000	15 000	35 000	475 000
Promotion de l'habitat décent	La population a un habitat décent	Promouvoir la politique de villagisation (construire et étendre les villages)	Bigera, Nyangungu, Mutaho et Gitongo	2 025 000	205 000	5 000	605 000	605 000	605 000	200 000	25 000	1 800 000
		Construire les maisons pour les vulnérables (les déplacés, Batwa, orphelins, rapatriés et handicapés)	Toutes les collines	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	15 000	10 000	475 000
Sous total				6 610 500	1 456 100	1 231 100	1 141 100	1 645 100	1 137 100	291 710	153 990	6 164 800

Axe stratégique n°5 : Amélioration de la bonne gouvernance, de la cohésion sociale, de la prise en compte de l'aspect genre, de la justice sociale et de la sécurité des biens et des personnes

Objectifs	Résultats	activités	Localisation	CT en milliers de FBU	Moyens/coûts par année en milliers de FBU					Contributions (en milliers de FBU)		
					2013	2014	2015	2016	2017	Population	commune	PTF
Renforcement des capacités du tribunal de résidence	Les capacités du tribunal de résidence sont renforcées et il offre des services de qualité à la population	Renforcer les capacités techniques, humaines et matérielles du TR	Mutaho	387 500	20300	331 800	11 800	11 800	11 800			387 500
Renforcement de capacités des cadres et agents de l'administration communale	Les capacités des cadres et agents de l'administration communale sont renforcées.	Renforcer les capacités techniques de la commune (maitrise de l'ouvrage communal, gestion administrative et financières, suivi-évaluation des projets et reddition des comptes)	Commune	78 875		18 575	15 075	15 075	15 075			78 875
Professionnalisation de la police de proximité et renforcement de la sécurité de la population	La police de proximité est opérationnelle et la sécurité de la population est renforcée	Organiser, former et équiper la police de proximité	Commune	896 000	22 000	223 000	218 500	218 500	214 000			896 000

Développement des infrastructures de l'administration communales et zonales	Les infrastructures de l'administration communale et zonale sont développées	Construire et équipe un bloc administratif de la commune et le bureau de la zone Mutaho	Commune	45 000	25 000	20 000				1 350	900	42 750
Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG)	Les violences basées sur le genre sont diminuées	Sensibiliser la population sur la lutte contre les VBG et promouvoir la prise en charge des victimes	toute la commune	48 500	28 500	5 000	5 000	5 000	5 000			48 500
Protection des droits des enfants	Les droits des enfants sont respectés	Renforcer les capacités des Comités de protection de l'enfant (CPE) et Appuyer en matériel scolaire les OEV (Orphelins et autres Enfants Vulnérables)	toute la commune	16 250	3 250	3 250	3 250	3 250	3 250			16 250
Promotion de la solidarité entre les citoyens de la commune	La population s'entre-aide mutuellement	Assister les personnes les plus démunies (les Batwa, déplacés, rapatriés, OEVs, les veuves, personnes en situation d'handicap) et les former	toute la commune	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000			13 000

Promotion et protection des droits de la personne humaine	Les droits de l'Homme sont protégés dans la commune	Renforcer les leaders communautaires "IMBONEZA" sur les droits humains et Vulgariser les textes de lois les plus utiles à la communauté	toute la commune	37 500	7 500	7 500	7 500	7 500	7500			57 500
Sous total				1 542 625	123 550	626 125	278 125	278 125	273 625	1 350	900	1 540 375
Total pour tout le PCDC				3476841 0	674206 7	987868 6	7 254 831	673852 6	4 209 726	738 032	520 789	34 475 291

CHAP VI. LE CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PCDC MUTAHO

VI.1. Mise en œuvre du P.C.D.C.

VI.1.1. L'aspect organisationnel.

Une fois le P.C.D.C. approuvé et rendu exécutoire par le Ministère ayant la Planification dans ses attributions, il doit être mise en œuvre. Pour que cette mise en œuvre soit une réussite, une organisation communale forte, un engagement ferme et une collaboration synergique de tous les acteurs en matière de développement local est une condition sine-qua-none. Les efforts conjugués de différentes structures doivent être déployés afin de réussir ce pari.

VI.1.1.1. Les structures de mise en œuvre du PCDC.

La commune de Mutaho comme d'autres communes du Burundi dispose de différentes structures ayant l'obligation de s'investir avec plus de détermination, dans la mise en œuvre du PCDC.

C'est notamment le personnel communal, les instances communales élues, les structures représentatives de la société civile, les services déconcentrés de l'Etat, l'administration provinciale, les structures nationales de pilotage de la décentralisation et du développement local ainsi que les différents partenaires au développement.

Cette mise en œuvre étant un programme de grande envergure, ces structures communales seront en contact permanent avec les communautés à la base qui sont artisans et premiers bénéficiaires des bienfaits du PCDC et dont le rôle dans son exécution est irremplaçable.

Dans la sensibilisation et la mobilisation de la population, l'administration communale a des structures de relais qui sont notamment les élus collinaires, les chefs de zones et les structures de développement communautaire(CDC).

VI.1.1.2. Rôles des différentes structures.

VI.1.1.2.1. Du rôle du Gouvernement central.

- Tenant compte de l'expérience à la base, confectionner et ajuster les politiques sectorielles des ministères techniques en conformité avec la lettre de politique nationale de décentralisation et son Plan Triennal de mise œuvre, le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte Contre la Pauvreté, la Vision 2025 et les diffuser à grande échelle la commune Mutaho étant concernée.
- Etablir et diffuser à grande échelle les normes de qualité, les règles et procédures
- S'assurer que tous les projets de développement communautaire sont en conformité avec les différentes politiques sectorielles et les instruments de politique générale cités ci- dessus;
- Suivre et assister les collectivités locales par transfert des responsabilités, des ressources humaines, matérielles et financières afin de renforcer leurs capacités tant humaines, matérielles que financières

- Planifier et exécuter, en collaboration avec les administrations locales, des actions d'envergure nationale
- Mobiliser les ressources nécessaires surtout celles provenant des partenaires étrangers et les canaliser vers le développement local.

VI.1.1.2.2. Du rôle de l'autorité Provinciale.

- Contribuer à la création et au renforcement de capacités des collectivités locales ;
- Faciliter la déconcentration, la délégation puis la dévolution des services techniques du gouvernement central vers les administrations décentralisées
- Promouvoir le développement communautaire
- Encourager l'émergence du secteur privé et de la société civile.
- Faire une bonne coordination des intervenants et des services techniques déconcentrés

VI.1.1.2.2. Du rôle des Comités Communaux de Développement Communautaire (CCDC) en tant qu'organes consultatifs :

- Aider la population à identifier ses problèmes et ses besoins et à chercher des solutions appropriées en fonction des ressources locales et si possible trouver les ressources d'appui ;
- Sensibiliser la population à sa participation à toutes les activités de développement
- Initier et coordonner l'exécution des projets de développement ;
- Informer les ménages des opportunités offertes par l'extérieur : activités économiques rentables qui peuvent trouver un débouché local ou extérieur
- Superviser l'utilisation du budget de développement qui intègre le fonds communautaire et les contributions des différents partenaires au développement ;
- Servir de garantie morale à la population ;
- Donner des rapports au conseil communal pour une éventuelle prise de décision
- Orienter les interventions de tous les partenaires vers la réalisation du Plan Communal de Développement
- Rendre compte, via le conseil communal, au comité provincial de développement, au gouvernement central et aux bailleurs du déroulement des activités des projets ainsi que des programmes d'entretien des investissements physiques réalisés.

VI.1.1.2.3. Du rôle des conseils communaux et collinaires :

- Veiller à ce que la population soit informée des lois et règlements et de la politique générale du gouvernement central ;
- Diffuser d'une manière large le PCDC puisqu'il s'agit d'un outil technique de mise en œuvre des projets et de mobilisation de fonds
- mettre en place des systèmes de gestion au niveau local facilitant le suivi et le contrôle des normes, des règles et procédures tracées par le gouvernement central ;
- émettre des suggestions pour la révision et l'ajustement de la politique nationale de développement communautaire compte tenu des expériences de terrain ;
- définir et coordonner l'exécution des projets intercommunaux (une commune peut s'associer avec une ou plusieurs autres pour un projet commun dans le cadre de l'intercommunalité) ;
- Faire la mobilisation des populations des collines, des natifs ou même de la diaspora autour des projets communautaires.

- Faire la restitution communautaire de la mise en œuvre du PCDC et une sensibilisation permanente de la population jusqu'à ce qu'elle comprenne qu'elle constitue la pierre angulaire dans le développement participatif endogène et que la réussite de la mise en œuvre du PCDC dépendra de leur niveau d'engagement et d'organisation.
- faciliter les échanges et le dialogue entre les différents partenaires de développement de la commune en favorisant la mise en place des commissions thématiques horizontales ;
- S'assurer que les différentes commissions créées au sein du Conseil Communal s'acquittent convenablement des missions leur dévolues et au besoin formuler des requêtes pour le renforcement de leurs capacités techniques auprès des partenaires financiers de la commune
- mobiliser les ressources locales et celles provenant d'autres partenaires ;
- adopter des instructions qui encouragent la participation communautaire et qui favorisent l'esprit d'initiative au niveau local (enregistrement des ONGs, appui au secteur privé et respect des lois de la concurrence et du marché) dans le respect des lois nationales en vigueur ;
- chercher à conclure des ententes de partenariat avec d'autres conseils communaux du pays et des jumelages avec des communes d'autres pays pour la réalisation des programmes et des projets de coopération décentralisée

VI.1.1.2.3. Du rôle des services techniques déconcentrés œuvrant dans la commune.

Dans leurs domaines respectifs, les techniciens vont :

- appuyer techniquement, dans les domaines d'expertise, les structures de base et la population
- conseiller et accompagner les structures de base dans la conception, élaboration, exécution suivi- évaluation des projets communautaires ;
- informer les structures de base sur les normes de qualité adoptées par le gouvernement et Contrôler leur mise en application.

VI.1.1.2.3. Du rôle de la société civile

- accompagner, chacune dans son ou ses domaines d'expertise, les structures de base dans la conception, l'élaboration, la planification, l'exécution, et le suivi-évaluation des projets de la base.
- renforcer les capacités des acteurs locaux ;
- octroyer des dons et éventuellement des crédits en fonction de la stratégie d'intervention de chaque organisation;
- assister techniquement en apportant de nouvelles technologies ayant prouvé leurs performances en vue de les faire profiter au développement de la commune

VI.1.1.2.4. Du rôle de la population

La population forme une catégorie d'acteurs dont le rôle forme un socle dur sur lequel se fonde la réussite de toute action qu'on peut entreprendre. Cela en ce sens que depuis même l'élaboration du PCDC jusqu'à son évaluation en passant par sa mise œuvre, le rôle de la population reste irremplaçable tant au niveau de la participation financière, la mise en œuvre des projets par des participations manuelles et matérielle mais aussi pour assurer la pérennité des dividendes de la mise en œuvre réussie du PCDC.

VI.1.1.3. L'encrage.

Les structures dont nous venons de parler ont beau exister. Cependant, si elles n'ont pas suffisamment de capacités tant matérielles qu'humaines qui leur permettront d'accomplir convenablement leurs rôles, la mise en œuvre du présent P.C.D.C sera une affaire difficile voire impossible. Afin d'avoir une assise solide de cette mise en œuvre, la commune devra prévoir des séances de renforcement de capacités de grande envergure au profit de ces structures et surtout chercher des moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Ces séances doivent aussi être organisées en tenant compte des changements institutionnels qui peuvent survenir avec les élections de 2015.

Ces séances porteront notamment sur la maîtrise de l'ouvrage Communal, la notion de décentralisation, de démocratie locale, de la gouvernance locale, de développement des communautés à la base, de leadership local, de gestion orientée vers le résultat ...

Puis, des formations techniques devront concerner les services techniques sectoriels déconcentrés de la commune, les commissions spécifiques sectorielles, les cellules de pilotage des projets et d'autres structures concernées par la mise en œuvre du présent PCDC faute de quoi toutes les prévisions ne seraient qu'ériger un édifice sur du sable mouvant. Cela devra bien sûr être fait en restant dans la droite ligne du Programme National de Renforcement de Capacités des acteurs en Décentralisation afin de rester en harmonie avec les orientations nationales.

VI.1.2. L'aspect opérationnel de la mise en œuvre du présent PCDC

Cette phase concerne les stratégies opérationnelles d'exécution des projets du présent PCDC de la Commune Mutaho.

Il s'agit en d'autres termes de voir les voies et moyens de capitalisations des stratégies nationales et locales déjà mises en place notamment la stratégie provinciale de mise en œuvre des PCDC de la province Gitega, la stratégie provinciale de développement de l'économie locale et de création d'emploi mise en place par la province et le cas échéants proposer d'autres qui peuvent contribuer à la réussite de la mise en œuvre du Présent PCDC de la Commune Mutaho .

VI.1.2.1. La stratégie provinciale de mise en œuvre des PCDC de Gitega

Cette stratégie à été mise en place par la province de Gitega dans le but de doter des acteurs du développement communal d'un outil de référence pour la mise en œuvre des projets contenus dans le PCDC en vue de faciliter notamment :

- l'opérationnalisation des projets des PCDC
- l'identification et la mise en place des structures de mise en œuvre, la définition de leurs rôles et leurs modes de collaboration
- le renforcement des capacités des structures communales de mise en œuvre du PCDC

Cette stratégie est articulée sur six étapes majeures :

- la diffusion du PCDC,
- la mobilisation des ressources,
- l'étude et l'élaboration des projets,
- l'exécution des projets,
- le suivi - évaluation de la mise en œuvre du PCDC,
- l'actualisation du PCDC

VI.1.2.1.1. La diffusion du PCDC

Si le PCDC est élaboré d'une façon participative impliquant l'ensemble des acteurs concernés par le développement local, la population en particulier, il doit être mis à la portée de tous ceux qui l'utilisent directement ou indirectement notamment en le traduisant en Kirundi, en le multipliant, en le restituant tant au niveau collinaire qu'au niveau communal mais aussi au niveau national pour son intégration au Programme d'Investissement Public, en organisant des réunions auprès des natifs et des journées communales d'échange et d'information ou d'autres moyens de diffuser à grande échelle le Présent PCDC notamment l'internet, les ateliers...

VI.1.2.1.2. La mobilisation des ressources endogènes et exogènes

Il s'agira de chercher et de rassembler toutes les ressources, endogènes et exogènes, dont la communauté aura besoin pour rendre opérationnel ce PCDC.

Pour le cas présent de la commune Mutaho de la province de Gitega, la stratégie de mobilisation des ressources endogène ne concernera que la continuation de la capitalisation de la stratégie provinciale de mobilisation des recettes mise en place par les communes de Gitega laquelle stratégie a déjà fait ses preuves.

Pour ce qui est de la mobilisation des ressources exogènes, il s'agira de :

- Identifier les différents bailleurs de fonds potentiels par projet (PTF, Banques, Fonds spéciaux ...)
- Faire le lobbying et le plaidoyer pour le financement des projets contenus dans le PCDC
- organiser des séances de mobilisation des fonds (tables rondes, visites des bailleurs, etc.) ;
- Promouvoir le jumelage de la commune de Mutaho avec les autres communes dans le cadre de la coopération décentralisée ;
- Elaboration des sous- projets tirés du PCDC et les soumettre aux différents partenaires au développement ou bailleurs de fonds.

VI.1.2.1.3. L'étude et l'élaboration des projets

Comme déjà souligné là - haut, les projets contenus dans le PCDC sont en général d'une grande envergure et dépassent souvent la capacité financière locale. Ce qui insinue que ces derniers doivent requérir l'intervention des bailleurs pour financement.

Or, un projet ne saurait être financé que quand il est bien étudié, bien conçu pour qu'il soit éligible aux yeux du financier. C'est dans ce cadre que les acteurs locaux doivent bénéficier des formations sur l'élaboration des projets de développement ainsi que le cycle de leur gestion.

Logiquement, l'étude et l'élaboration sont effectuées avant la mobilisation des ressources, par les bureaux d'études ou experts connus pour leurs expériences en collaboration avec toutes les structures et les personnalités impliquées dans le développement de la commune, à savoir, l'administrateur communal, le conseil communal, les sectoriels communaux, le CCDC, les partenaires, les opérateurs privés et la société civile. L'étude se fait généralement en deux phases :

1 .L'étude de faisabilité

Comme son nom l'indique, l'étude de faisabilité a pour objet essentiel d'étudier les solutions possibles et d'en évaluer la faisabilité, de manière à permettre au Maître d'ouvrage de faire des choix techniques (par exemple, en termes de niveau de service).

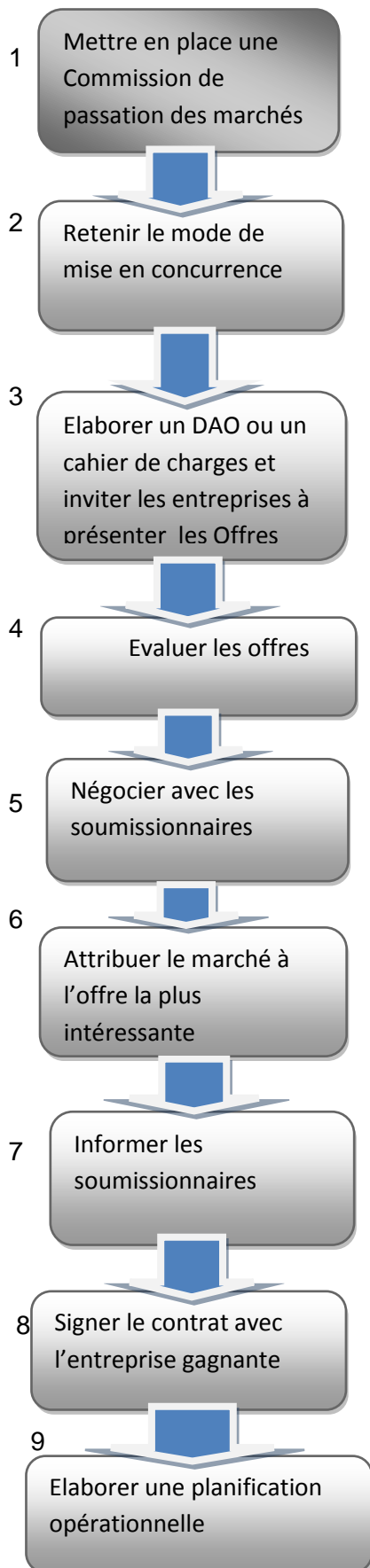
2. La phase de définition de l'ouvrage

C'est la phase où on fait l'Avant-Projet Sommaire (L'APS) et l'Avant-Projet Détaillé (APD).Le premier est lancé lorsque les grands choix techniques sont arrêtés, et que le maître d'ouvrage (et le bailleur de fonds) souhaitent évaluer avec précision le coût du projet. C'est en général sur la base de l'APS que la requête de financement est présentée par le maître d'ouvrage. Le second a pour objectif de décrire le projet avec le plus de précision possible, sans laisser aucune ambiguïté possible sur les options techniques et la manière dont les ouvrages vont être réalisés. L'APD est souvent postérieure au bouclage du financement du projet

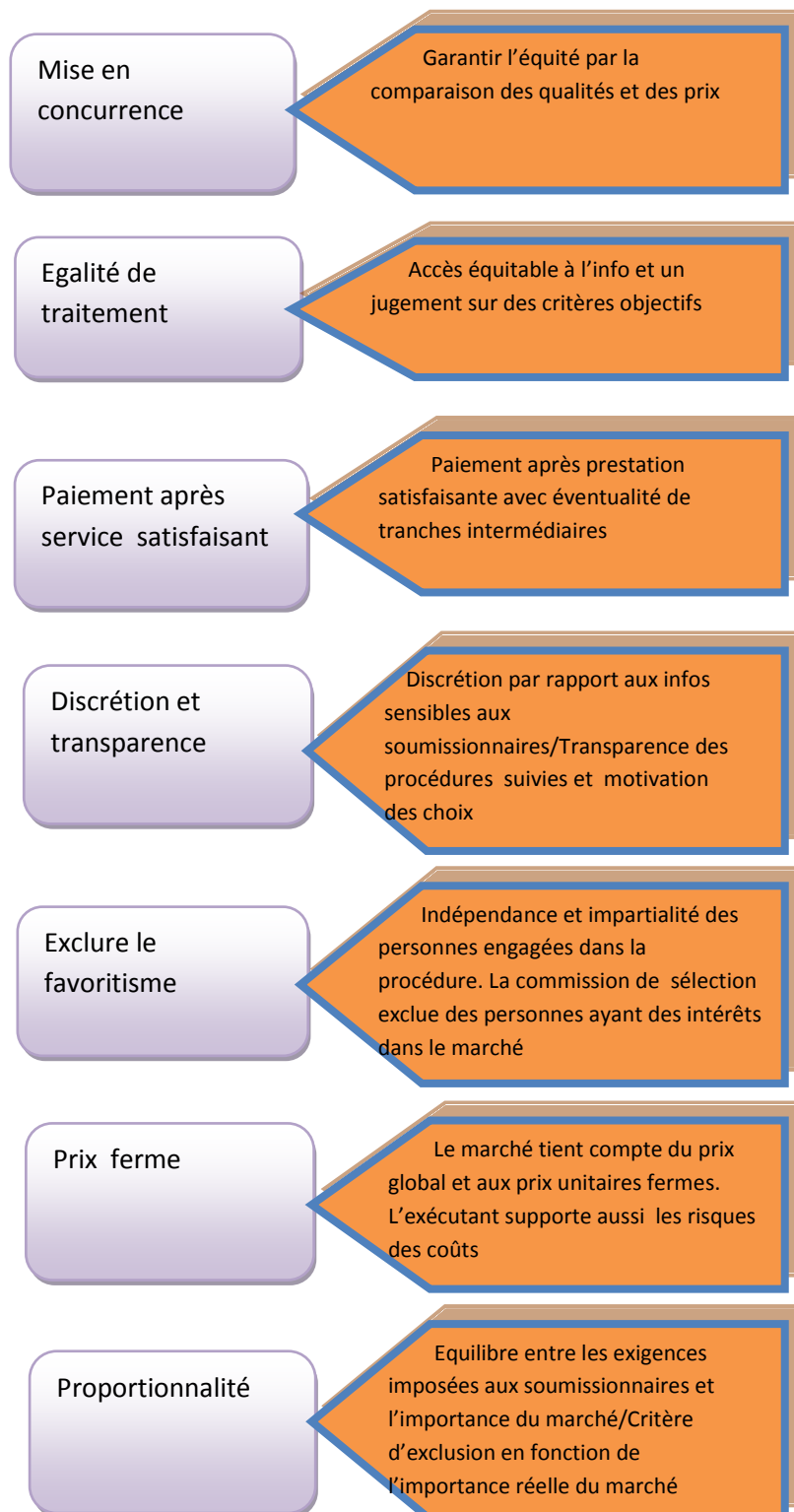
VI.1.2.1.4.L'exécution des projets

L'exécution des projets suppose les activités principales suivantes dans le cadre de la maîtrise de l'ouvrage communal .Elles sont présentées synthétiquement de façon suivante :

LES ACTIONS A MENER



LES PRINCIPES DE BASE



Généralement, après la planification (opérationnelle) vient **la définition de l'ouvrage, la préparation des travaux, l'exécution des travaux, la réception des travaux et enfin la mise en exploitation et la pérennisation du service.**

VI.1.2.1.5. Le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCDC

Le système de suivi-évaluation à la fois à mi-parcours et à la fin de la mise en œuvre du présent PCDC se conformera aux outils proposés dans le Guide National de suivi-évaluation des PCDC récemment mise en place par le Ministère du Développement Communal ayant la décentralisation et le développement des communautés à la base dans ses attributions. Ces outils sont notamment le bilan annuel et le plan annuel d'investissement, Les comptes- rendu des rencontres, les comptes- rendu des distributions, les sessions de réflexion critique, l'enquête ménage et les entretiens avec les services déconcentrés. Les détails sur ces outils de SE sont en annexe 1. Elle propose aussi le schéma de communication entre différents acteurs concernés par la mise en œuvre du présent PCDC

VI.1.2.1.6. L'actualisation du présent PCDC de la commune Mutaho

Compte tenu des constats faits au cours du suivi - évaluation et/ou de nouveaux besoins exprimés par la population, on devra réajuster le PCDC conformément aux orientations du guide national pratique de planification communale.

Les structures impliquées sont l'administration communale à tous les niveaux, les sectoriels, la société civile, les partenaires techniques et financiers, l'ECP et particulièrement la population.

VI.1.2.2. La Stratégie Provinciale de Promotion de l'Economie Locale et de Création d'emploi

Conçue pour permettre à la population des communes de Gitega de quitter l'économie de subsistance pour une économie du marché, la Stratégie Provinciale de développement de l'Economie Locale et de Création d'Emploi est essentiellement axée sur la mise de l'agriculture et de l'élevage au service de la promotion de l'économie locale ainsi que d'autres secteurs comme l'industrie, la transformation agro-alimentaire, l'artisanat et le tourisme. Ces secteurs étant considérés comme des secteurs remorqueurs du développement de l'économie locale. Le Présent PCDC est bien articulé avec cette stratégie surtout au niveau des axes 1 et 2 qui concernent le Développement de l'économie local et la création de l'emploi. Cette stratégie restera un outil opérationnel de référence dans la mise en œuvre du PCDC.

Conclusion générale

Au terme de la rédaction du présent PCDC, nous devons conclure en essayant de tracer ce lien indéniable entre la décentralisation et le développement local puisque l'élaboration même du présent PCDC de la Commune Mutaho est l'émanation de la mise en œuvre du processus de décentralisation à partir de laquelle elle trouve sa légitimité.

La décentralisation étant un processus au moyen duquel le gouvernement opère un transfert de capacités du gouvernement central aux unités auxquelles il délègue les pouvoirs au niveau local, la décentralisation de par son caractère transversal suppose le passage de la gestion sectorielle des ressources naturelles, financières, humaines ... à une gestion de plus en plus locale où les autorités locales assurent une autonomie complète dans la prise de décisions, l'utilisation et le contrôle des ressources allouées sous réserve de contrôle de tutelle.

Là, nul ne saurait ne pas se poser la question de savoir en quoi la décentralisation est-elle nécessaire dans le développement des secteurs agricole, pastoral, industriel, sanitaire, scolaire et dans d'autres secteurs assurant la promotion de l'économie locale, la sécurité alimentaire et d'autres secteurs assurant le bien-être social tels que priorisé dans le présent PCDC ?

La décentralisation permet tout d'abord une gestion plus efficace des ressources naturelles, une meilleure productivité agricole et une meilleure gestion des ressources transférés en passant par la responsabilisation accrue des acteurs locaux ; la population bénéficiaire en particulier, dans la mesure où elle permet de transférer la responsabilité aux institutions locales qui sont plus proches des populations qui utilisent ces ressources naturelles au quotidien.

Dans le jargon du développement rural, on a l'habitude d'employer l'expression "*principe de subsidiarité*" selon laquelle l'efficacité des institutions dépend de leur proximité à la société qui bénéficie de leurs services.

D'autre part, la décentralisation est intimement liée à la démocratisation qui suppose la participation de la population aux affaires publiques et la prise en main de leur développement dès lors que la nouvelle donne implique la population depuis la conception des projets de développement jusqu'à leur évaluation en passant par leur mise en œuvre.

La productivité et la démocratisation sont donc deux concepts qui ont une incidence majeure sur un développement rural juste et équitable, sur le développement économique rural et sur la diminution de la pauvreté pour ne pas dire l'autonomisation financière de la population. Ici, il revient la question de savoir ce qu'il convient de faire pour réussir ce pari de développement de la commune Mutaho comme défini dans la vision même de la commune ? Il faut faire des synergies à la fois à l'échelon local et national en passant par le niveau provincial et surtout encourager la population à prendre en mains leur développement et ainsi contribuer efficacement à la mise œuvre du Présent PCDC et partant au développement de la commune.

ANNEXES

ANNEXE1 : Note sur les outils de suivi évaluation des PCDC tels que proposés dans le guide national de suivi-évaluation des PCDC

Les outils de suivi-évaluation tels que proposés dans le guide national sont :

✓ Le Bilan annuel et le Plan Annuel d'Investissement

Le PAI constitue la planification annuelle des investissements de la commune. Il est directement dérivé du PCDC qui, lui est planifié sur une base quinquennale. L'élaboration du PAI peut être une opportunité pour consulter à nouveau les populations bénéficiaires sur les priorités. La consultation pour l'élaboration du PAI peut être plus succincte en incluant notamment les conseillers collinaires et les représentants des différentes zones faits essentiellement des leaders.

Les résultats de cette consultation peuvent être consolidés au niveau communal et servir de base à l'élaboration d'un PAI de manière participative. Il est important de consulter au moins les conseillers collinaires ; les comités de développement au niveau collinaire et les représentants des zones pour s'assurer que les priorités des populations n'aient pas changé depuis que le PCDC était élaboré.

✓ Les comptes-rendus des rencontres

Toutes les rencontres qui se tiennent dans le cadre de la mise en œuvre du PCDC sont documentées et rapportées

Il est recommandé que toujours lorsqu'il est présent, le conseiller en charge des questions de développement soit le secrétaire de séance. Si la rencontre se tient dans les zones ou les collines ou ailleurs sans sa présence, on désigne un secrétaire ad hoc qui documente la réunion.

✓ Les comptes-rendus de distribution

De la même manière que pour les rencontres, chaque fois que la commune, dans le cadre de la mise en œuvre de son PCDC, procède à la fourniture de biens ou de services aux populations, l'activité doit être documentée en utilisant le compte-rendu de distribution.

Le conseiller en charge des questions de développement est chargé de documenter ces activités. Dans le cas où il ne serait pas présent, une autre personne désignée pour la circonstance le fera et lui transmettra le document.

✓ Les sessions de réflexion critiques

La session de réflexion critique est une rencontre qui regroupe des acteurs dans la mise en œuvre des PCDC. Ces acteurs peuvent être au même niveau ou à des niveaux différents. Les communes peuvent tirer avantage de l'organisation des sessions de réflexions critique en rassemblant par exemple un ensemble de personnes d'un même groupe social, du même âge ou du même sexe pour pouvoir mieux entendre leurs voix et prendre en compte leurs préoccupations tout au long du processus de la planification à l'évaluation finale du PCDC notamment pour voir si on peut être conséquent dans l'élaboration du PAI .

La session de réflexion critique s'organise sous forme de focus group avec un guide d'une dizaine de questions préparées à l'avance et est documenté comme on le fait pour les comptes- rendus des rencontres.

Un programme indicatif pour une session de réflexion critique avec un groupe vulnérable serait par exemple le suivant :

- 1- Présentation des participants à la session
- 2- Présentation de l'ordre du jour et des règles de la rencontre

- 3- Quels sont les principales activités dont bénéficient les membres du groupe dans la mise en œuvre du PCDC ?
- 4- Quels sont les éléments de réussite que le groupe a notés avec l'exécution du PCDC ?
- 5- Quels sont les facteurs qui aident à la réussite des activités ?
- 6- Quels sont les principaux problèmes auxquels le groupe fait face et qui empêchent l'optimisation des résultats ?
- 7- Quels sont les facteurs déterminants dans la genèse des problèmes ?
- 8- Quelles sont les solutions recommandées ?
- 9- Quelles sont les actions à entreprendre après la session pour que les problèmes décelés soient résolus ?
- 10- Quels sont les responsables et les délais pour la mise en œuvre de ces actions ?
- 11- Remerciement et clôture de la session.

En fonction de l'audience, ce programme peut être modifié et les thèmes de la rencontre changés. Ce qui est important avec ce processus, c'est qu'à la fin de l'exercice, les participants à la session puissent faire entendre leurs idées qui seront ensuite documentées et transmises à l'instance adéquate pour s'en occuper.

Les sessions de réflexion critiques peuvent se passer au niveau zonal, collinaire, communal et même aller au-delà au niveau provincial avec des représentants de différentes communes. Elles peuvent aussi réunir les partenaires avec les élus ou le personnel de la commune.

Il est recommandé de tenir, lors de la planification du PCDC, à mi-parcours de la mise en œuvre du PAI au niveau de chaque zone une réflexion critique pour les enfants, les *Batwa*, les femmes et les hommes. Les rapports de ces réflexions critiques seront consolidés au niveau communal pour alimenter le rapport annuel d'avancement de la mise en œuvre du PCDC. Voici à titre d'exemple le déroulement de la session critique avec les enfants

- **Session de réflexion critique avec les enfants :**

Lorsque les sessions de réflexions critiques sont tenues avec les enfants, il est recommandé d'utiliser la technique de la route transversale.

Pour utiliser cette technique un groupe d'enfants est rassemblé. Et la rencontre est facilitée par un animateur adulte venant du conseil collinaire, de l'équipe communale ou provinciale. Le groupe peut être rejoint par deux ou trois autres adultes qui seront des observateurs tout au long du processus.

Le groupe traverse alors le cadre de vie (village, zone, colline, commune) et discutent entre eux sous la facilitation de l'animateur,

- Ce qui est important pour eux dans le cadre de vie et pourquoi
- Ce qu'ils craignent dans le cadre de vie et pourquoi
- Ce qu'ils aimeraient changer dans leur cadre de vie
- Ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas dans leur communauté
- Où vivent les enfants vulnérables, comme ceux qui sont handicapés ou marginalisés.
- Les conditions dans lesquelles ils vivent et les différences avec les autres enfants
- Ce qu'ils proposent pour améliorer la situation de ces enfants défavorisés

L'animateur devra ensuite remplir le compte-rendu de rencontre pour documenter la session.

- ✓ **Les enquêtes ménages**

Les enquêtes ménages devraient être organisées au niveau de la commune une fois par an. Ces enquêtes permettent de collecter les données relatives aux conditions socio-économiques des ménages mais aussi et surtout entendre leurs préoccupations et

suggestions en ce qui concerne la gouvernance de la commune et leur niveau de satisfaction par rapport à la réponse apportée à leurs priorités.

Pour alléger la méthode et avoir une représentativité de l'enquête ménage, il est conseillé à ce que la commune soit considérée comme unité d'observation et que la méthode LQAS (Lot Quality Assurance Sampling ou Méthode d'Echantillonnage Basée sur les lots) soit adoptée. Le ménage sera alors considéré comme unité statistique. La méthode LQAS est une méthode d'échantillonnage de 300 unités statistiques (30 grappes de 10 unités statistiques chacune) basée sur trois niveaux :

Une identification des grappes à enquêter, une identification d'un pas de sondage et une identification des unités statistiques au sein des grappes.

Pour l'identification des grappes à enquêter, les étapes suivantes seront appliquées :

1. Les populations dans la commune sont cumulées strate par strate, les strates correspondant aux différentes zones ou collines ;
2. Pour obtenir le pas de sondage, la population totale de la commune est divisée par 30, correspondant ainsi au nombre de grappes à enquêter.
3. Un nombre au hasard est sélectionné, situé entre un et le pas de sondage.
4. La première grappe tirée correspondra à la localité ou la population cumulée correspond au nombre au hasard ou au nombre supérieur le plus proche.
5. Les grappes suivantes seront sélectionnées en ajoutant à chaque fois le pas de sondage. Trente grappes de 10 ménages seront ainsi identifiées.
6. Au sein de la grappe, l'unité statistique est le ménage. Une direction de progression est tirée à l'aide d'une bouteille vide ou d'un stylo. Une fois la maison concession à enquêter est identifiée, les suivantes le seront en évoluant de proche en proche.

Ainsi à la fin de l'exercice, chaque commune aura un ensemble de 300 ménages qui auront exprimé leurs idées sur les P CDC. Les provinces trouveront ainsi une opportunité de pouvoir consolider les résultats de leurs communes notamment en organisant des ateliers de provinciaux de restitution et des comparaisons pourront être faites entre les communes à l'échelle provinciale et entre les provinces à l'échelle communale.

✓ **Les entretiens avec les services déconcentrés.**

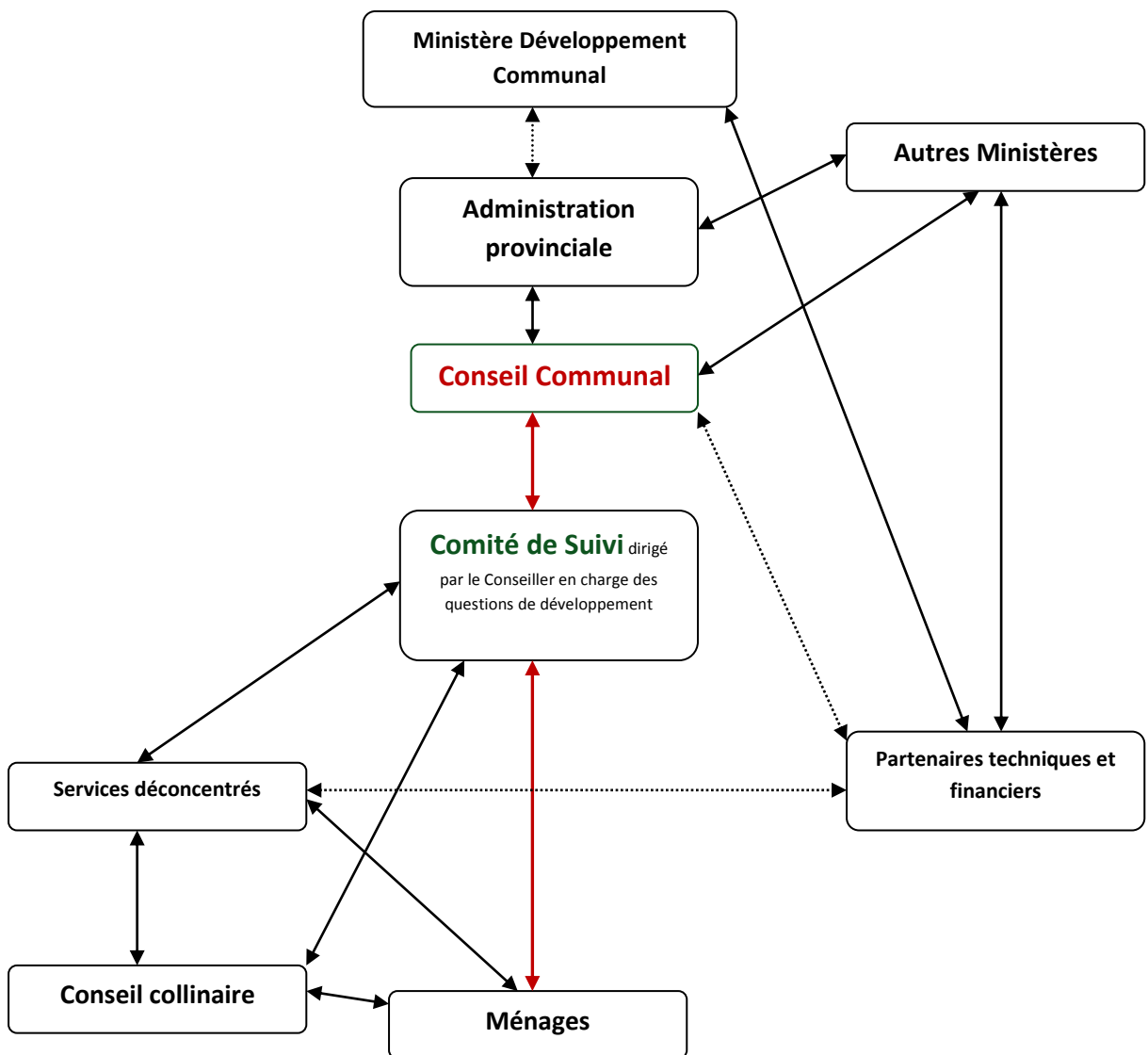
Les entretiens avec les services déconcentrés peuvent se faire une fois par an ou chaque fois que de besoin. Il s'agit des entretiens avec les services de l'éducation, de l'agriculture, de la statistique et de la santé au niveau communal ou provincial. Ces entretiens permettent à la commune de récolter les statistiques sur les indicateurs de leurs PCDC. Ces services investissent déjà dans la collecte des données et permettront ainsi aux communes de bénéficier de ces efforts.

IV.1.2.1.6. Rapportage et communication

Les ménages constituent la base du système de suivi évaluation de la mise en œuvre des PCDC. Ils fournissent la majorité des données qui sont traitées et stockées par le système. En général, les données sont collectées par des représentants du conseil collinaire ou directement par le comité de suivi au niveau de la commune. Ce comité doit être dirigé par le chargé des questions de développement au niveau de la commune, à cause de la nature des données à collecter et de l'information à partager.

Le comité de suivi devra en temps opportun, convier les représentants des services déconcentrés lors des exercices de collecte ou d'analyse des données. La synergie qui naîtra ainsi pourra permettre de mener à bien le travail tout en ayant des données valides et indiscutables au niveau communal.

La communication dans la mise en œuvre du PCDC est assurée suivant le schéma ci-après :



La liste des rapports à produire, leur fréquence, les destinataires et responsables est donné dans le tableau suivant :

Type de rapport	Responsable	Destinataire	Fréquence de production
Evaluation de base du PCDC	Conseiller en charge des questions de développement	Comité communal de Suivi, Conseil communal, CPD provincial, Ministères, PTFs	Avant la mise en œuvre du PCDC
Compte-rendu de distribution	Responsable de la distribution	Comité de Suivi	Après chaque distribution de services ou de biens
Compte-rendu de rencontre	Secrétaire de la rencontre	Comité de Suivi	Après chaque rencontre
Enquête ménages	Conseiller en charge	Comité de Suivi	A la fin de

	des questions de développement		l'année
Enquêtes des services déconcentrés.	Conseiller en charge des questions de développement	Comité de Suivi	A la fin de l'année
Evaluation de la performance de la commune	Représentant désigné par les instances habilitées	Comité de Suivi, Conseil communal, gouverneur de province, Ministères, PTFs	Premier trimestre de l'année
Bilan annuel et trimestriel du PIA	Conseiller en charge des questions de développement	Comité de Suivi, Conseil communal, Ministères, PTFs	Premier trimestre de l'année
Evaluation finale du PCDC	Conseiller en charge des questions de développement	Comité de Suivi, Conseil communal, Gouverneur, Ministères, PTFs	A la fin de la mise en œuvre du PCDC (tous les cinq ans)

En plus de ces rapports, l'équipe de supervision venant du niveau provincial ou central utilisera le compte-rendu de supervision pour documenter le suivi fait sur la mise en œuvre du PCDC au niveau communal. Le rapport de supervision doit toujours être fait en deux exemplaires dont un sera laissé au niveau communal pour documentation et un autre laissé au niveau provincial.

ANNEXE 2 : Note explicative du budget

1. Bref rappel :

A titre de rappel, le budget de la commune Mutaho a été élaboré au cours des ateliers de réflexion thématiques qui ont regroupé les membres du Conseil communal de la commune, les membres du Comité Communal de Planification, les représentants des intervenants dans la commune appuyés par les experts représentants des différents services sectoriels tant au niveau provincial qu'au niveau national.

L'objectif de ces ateliers était d'analyser la faisabilité technique des activités proposées par la population au cours des ateliers communaux, l'articulation avec les orientations nationales et d'en déterminer les coûts et de proposer leur chronogramme de mise en œuvre sur une période de 5 ans.

Dans ce cadre, cinq orientations stratégiques ou axes ont été retenues :

Axe stratégique n° 1 : Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale pour promouvoir l'économie locale et la maîtrise de la pression démographique

Axe stratégique n°2 : Promotion des AGRs, appui aux groupements de production et développement des infrastructures d'appui à la production

Axe stratégique n°3 : Promotion d'un enseignement de qualité et la revalorisation des activités sportives et culturelles

Axe stratégique n°4 : Amélioration de la santé et de l'habitat, augmentation de l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement de base

Axe stratégique n°5 : Amélioration de la bonne gouvernance, de la cohésion sociale, du genre, de la justice sociale et de la sécurité des biens et des personnes

2. Budgétisation :

Axe stratégique n° 1 : Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale pour promouvoir l'économie locale et la maîtrise de la pression démographique

Dans le cadre de la budgétisation, cet axe a été synthétisé en six principaux projets :

- **Fertilisation et protection des sols :**

- Creusement de 3 compostières par ménage à raison de 9.000f/compostière

- Traçage des courbes de niveau sur des bassins versants à raison de 57200 par km linéaire pour 70 km et la plantation des herbes fixatrices à l'échelle de 3500 éclats de souches en raison de 1500Bif par pièce

- **Disponibilisation des engrais chimiques et des semences sélectionnées aux cultivateurs, à temps et à un prix abordable**

- 500 tonnes d'engrais en raison de 2.000.000 bif par tonnes

- la pomme de terre (15000 kg) à raison de 1000BIF /kg de plançon germé

- 2500 vitro plants de banane déjà sevrés à raison de 3000BIF la pce

- 18000 kg de semences du riz à raison de 2000BIF/kg

- 25000 caféiers à raison de 1500BIF/pce

- 49572 plants de macadamia dont 3 par ménage à raison de 7.000BIF la pce

- appui à deux centres de multiplication des semences : 10.000.000BIF/centre pour 2 ans

- mise en place de 2 boutiques communautaires d'intrants et des produits phytosanitaires en raison de 25.500.000BIF/unité

- Construction de deux hangars de stockage à raison de 127.500.000BIF/hangar

- multiplication des cultures fourragères : 150000 d'éclat de sachets de Cultures fourragères à raison de 500BIF/pce

- **Renforcement de capacités des agriculteurs, des éleveurs des encadreurs agricoles, des commerçants d'intrants agropastoraux**

- 20 Séances de formations à raison de 45000BIF/personne et pour 3jours de formation

- 10 visites d'échange d'expérience à raison de 45000BIF/pers et pour 3jours de formation

- 10 FFS à raison de 45000BIF/personne et pour 3jours
- 3 concours agricoles/an et deux concours d'élevage par an à raison de 2.500.000 par concours pris pour prix des trois premiers
- une moto solide de terrain dont le cout est estimée à 8.500.000BIF
- 1000 doses d'insémination artificielle par synchronisation : 95.000BIF/dose

NB : Cela est valable quand la formation est organisée au niveau de la commune

- **Réhabilitation et aménagement des marais**
 - réhabilitation d'un marais : 200.000BIF d'étude de faisabilité/ha et 3.000.000BIF d'aménagement proprement dit/ha
 - aménagement d'un marais : 300.000BIF d'étude de faisabilité/ha et 3.200.000BIF d'aménagement proprement dit par /ha
- **Appui à l'Unité de Transformation des jus d'ananas et faire son extension pour transformer les bananes**
 - Cout estimatif de 25.000.000BIF
- **Repeuplement du cheptel :**
 - 6000 bovins à raison de 1.000.000BIF par vache
 - 30 taureaux à raison de 1.500.000/taureaux
 - 18000 caprins à raison de 100.000 BIF par caprin
 - 1000 boucs de race boer à raison de 350.000BIF/bouc
 - 6000 lapins à raison de 5.000BIF par lapin
 - 6000 poules à raison de 15.000BIF/poule

Axe stratégique n°2 : Promotion des AGRs, appui aux groupements de production et développement des infrastructures d'appui à la production

La budgétisation de cet axe a été résumée en cinq principaux projets :

- **Réhabilitation et protection des routes, pistes, ponts et ponceaux**
 - Réhabilitation des routes et des pistes (12pistes) :39.000.000BIF/km linéaires
 - Réhabilitation des ponts (8ponts) :2.000.000BIF/pont simple
 - plantation des arbres sur les bords des pistes (78km) : 200.000BIF/km linéaire
- **Promotion de l'énergie électrique et renouvelable**
 - contribution à l'extension de la microcentrale hydro-électrique de la Ruvubu dans le cadre de l'intercommunalité : 300.000.000BIF
 - électrification de 6 centres secondaires et le marché de Mutaho : 300.000.000BIF
 - installation de l'énergie solaire dans les centres de santés les écoles secondaires : 6.000.000BIF/CDS et 16.000.000BIF par école secondaire
 - Installation de l'énergie solaire dans 2villages :240.000.000BIF/village
- **Promotion de la technologie de l'information et de la télécommunication**
 - Réhabilitation de l'installation polyphonique : 1.000.000BIF
 - Réhabilitation de l'antenne ONATEL : 250.000.000BIF
 - Mise en place de deux cybers - café pour internet : 150.000.000BIF/cyber

- **Equiperment des bureaux communaux et des écoles secondaires en outils informatiques**
 - 20 ordinateurs avec accessoires à raison de 2.000.000BIF/Unité
- **Développement des métiers et promotion des mouvements associatifs et des groupements de production**
 - organisation des formations de 3jours :45.000BIF/pers
 - 2 unités de transformation à raison de 20.000.000BIF/Unité
 - exposition des produits artisanaux : 3.000.000 comme prix des 3 premiers
 - Moto pour le déplacement du Responsable CDF : 8.500.000BIF

Axe stratégique n°3 : Promotion d'un enseignement de qualité et la revalorisation des activités sportives et culturelles

La budgétisation de cet axe se résume en Cinq projets :

- **Construction et équipement des EP et maternelles :**
 - Construction d'une école primaire : 130.000.000BIF
 - Construction d'une école maternelle : 80.000.000BIF
 - Construction des latrines : 20.000.000BIF/ école
 - banc pupitre : 32.300/pce
 - armoire : 200.000BIF/pce
 - chaise : 10.000BIF/pce
 - table : 50.000BIF/pce
 - construction et équipement d'un bureau du directeur : 20.000.000BIF
 - Réhabilitation d'une Ecole Primaire : 65.000.000BIF
- **Promotion des infrastructures et équipements des Ecoles secondaires**
 - Construction d'une école secondaire avec labo, bibliothèque, bloc administratif, salle polyvalente : 270.000.000BIF
 - Construction du bureau du DCE et de l'Inspecteur cantonal : 30.000.000BIF
 - extension d'une école secondaire : 20.000.000BIF/salle de classe
 - construction d'une école paramédicale avec équipements : 242.000.000BIF
 - équipement d'un laboratoire : 20.000.000BIF (coût estimatif)
 - équipement d'une bibliothèque : 30.000.000BIF (coût estimatif)
- **Promotion du sport et de la culture**
 - Construction d'un terrain simple sur une colline : 3.000.000BIF
 - Construction d'un terrain mixte sur une école secondaire : 270.000.000BIF

- tenues et équipement sportif et culturels (maillons, tambours, tenues de dance, ballons...) :8.000.000BIF/an (coût estimatif)

- **Promotion de l'enseignement des métiers**

- Construction et équipement d'un Centre d'Enseignement des Métiers : 540.000.000BIF

- Réhabilitation d'un Centre d'Enseignement des Métiers : 200.000.000BIF

- Construction d'un centre d'alphabétisation : 20.000.000BIF

- **Organisation des formations et des recyclages pour les enseignants**

- 45000BIF/pers pour une formation de 3jours pour 314 enseignants du primaire et du Secondaire

Axe stratégique n°4 : Amélioration de la santé et de l'habitat, augmentation de l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement de base

Cet axe a été budgétisé sur base de 8 projets pris synthétiquement :

- **Construction, réhabilitation et équipement des CDS**

- construction d'un CDS : 300.000.000BIF

- extension d'un CDS : 150.000.000BIF

- réhabilitation d'un CDS : 100.000.000BIF

- équipement d'un CDS : 20.000.000BIF

- **Achat des CAM pour les vulnérables**

- CAM : 3.000BIF/pce

- **Renforcement de capacités du personnel médical**

- 45.000BIF par personne pour 3jours

- **Assistance des PVVIH pour appui aux initiations des AGRs**

- 185.000.000BIF/ans

- **Construction, réhabilitation, extension des AEP et des Sources Aménagées**

- Réhabilitation d'une Source Aménagée : 425.000.000BIF

- Aménagement d'une source : 500.000BIF

- Adduction et extension d'Eau Potable(AEP) :25.000.000BIF/km linéaire

- **Promotion de la politique de villagisation**

- construction de trois villages : 600.000.000BIF/village

- extension d'un village(1) :200.000.000BIF

- **Construction des maisons pour les vulnérables**

- construction des maisons pour les vulnérables (500) : 1.000.000BIF/maison

- **Appui au TPS**

- déplacement : 1 moto : 8.500.000BIF

- **Appui à la Régie Communale de l'Eau**

- déplacement : 1 moto : 8.500.000BIF

- Frais de fonctionnement : 1.000.000BIF/an

Axe stratégique n°5 : Amélioration de la bonne gouvernance, de la cohésion sociale, du genre, de la justice sociale et de la sécurité des biens et des personnes

Cet axe se résume essentiellement au renforcement de capacités et à la construction de certaines infrastructures

- Formation : 45.000BIF/personne et pour 3 jours

Le coût varie en fonction du nombre de personnes et du nombre de jours de la formation

- Construction bloc administratif de la commune : 20.000.000BIF

- Construction d'un bureau zonal : 25.000.000BIF

ANNEXE 3 : Programmation spacio- temporelle et quantification des actions du PCDC sous forme de chronogramme

Axe stratégique n°1 : Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale pour promouvoir l'économie locale et la maîtrise de la pression démographique

activités	Localisation	Quantité	CT en milliers de FBU	Moyens/coûts par année en milliers de FBU				
				2013	2014	2015	2016	2017
Creuser et utiliser correctement les compostières (3 compostières par ménage)	Tous les ménages	49572	428 031	142677	142677	142677	-	-
Mettre à la disposition des cultivateurs des engrais chimiques à temps et à un prix abordable	Toutes les zones (100T)/an	100 tonnes/ an	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Tracer les courbes de niveau et planter des herbes fixatrices sur les collines et bassins versants	Sur les bassins versants et les collines	70km	9 250	4 625	4 625	9 250		
Appuyer les multiplicateurs de semences sélectionnées groupés en réseaux de chaînes de valeurs ajoutées (CVA)	Toutes les collines	2 multiplicateurs pour la pomme de terre, 12500 rejets de banane, 18000 kg de semences du riz, 25000 caféiers, 3 plants de macadamia par ménage, 1 centre de macropopagation pour la banane ,4 Réseaux de CVA (banane, café, pomme de terre, riz)	443 004	88 601	88 601	88 601	88 601	88 601

Renforcer les capacités des agriculteurs et des techniciens communaux :- organiser des formations sur les paquets techniques agricoles innovateurs, -organiser des visites d'échanges d'expérience et de capitalisation - mettre en place des FFS	Commune	-20 Séances de formations - 30 visites d'échange d'expérience - 10 FFS mis en place - 15 concours des agriculteurs organisés	72 000	14 400	14 400	14 400	14 400	14 400
Organiser des concours des agriculteurs	Commune	12	37 500	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500
Réhabiliter les marais détruits	Nyarubanda	40 ha	128 000	128 000				
Aménager les marais de façon moderne	Kagoma II, Kimanga	213 ha	735 000		595 000	140 000		
Appuyer financièrement et techniquement les centres de multiplication des semences sélectionnées	Centre semencier Nyabisaka ; Centre d'innovation Murongwe(ISABU)	2	20 000	10 000		10 000		
Construire les hangars de stockage des récoltes de pomme de terre (2 hangars)	Mutaho, Rwisabi	2	2 550	1 275		1 275		
Mettre en place un magasin communautaire de vente des produits phyto- sanitaires et une boutique communautaire d'intrants agricoles	Chef lieu de la commune Mutaho	2	2 550	1 275	1 275			
Renforcer les capacités des commerçants d'intrants agricoles (10)	Mutaho	1 session / an	4 500	900	900	900	900	900
Appuyer l'unité de transformation des jus d'ananas et faire son extension pour transformer les bananes	Mutaho	1	25 000		25 000			

Multiplier les cultures fourragères favorisant une grande production du lait et de la viande	Toutes les collines	150.000 d'éclat de sachets	75 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Mettre en place les magasins de vente des concentrés pour le bétail et les pharmacies des produits vétérinaires et vaccins	Mutaho	2 dont 1 par zone	25 000	25 000				
Repeupler le cheptel (races améliorées de vaches, chèvre, poules)	pour les vaches sur les collines : Kinyinya, Rurengera, Muzenga, Kivoga, Nzove, Ngoma, Masango, Mutaho, Kidasha, Nyabisaka, pour les autres animaux sur toutes les collines(18)	6000 bovins 30 taureaux, 18000 caprins, 1000 boucs de race boer, 6000 lapins, 6000 poules	8 315 000	1 663 000	1 663 000	1 663 000	1 663 000	1 663 000
Promotion de l'insémination artificielle	Toutes les collines	1000 Doses	95 000	19 000	19 000	19 000	19 000	19 000
Organiser des concours des éleveurs	Commune	5 concours	12 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Renforcer les capacités techniques des éleveurs par des formations	Commune	15 séances	11 250	2 250	2 250	2 250	2 250	2 250
Promouvoir la stabulation permanente par des sensibilisations pour accroître le rendement et juguler le problème de divagation du bétail	Toutes les collines	-	-	-	-	-	-	-
Plaider pour le recrutement d'autres techniciens vétérinaires zonaux	zone Mutaho 1, zone Rwisabi 1	2						

Augmenter le matériel de travail des techniciens vétérinaires (matériel d'insémination artificielle, semences d'insémination artificielle, ordinateur pour avoir la base de données, moyens de déplacement)	Mutaho	1 moto 1 Ordinateur Matériel d'insémination (à préciser) 1000 doses d'insémination	125 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Construire un centre de collecte du lait et une unité de transformation du lait.	Mutaho	1 centre de collecte et 1 Unité de transformation	600 000		100 000		500 000	
Installer les pépinières	Toutes les 18 collines	1.000.000 plants	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Planter les arbres forestiers et agro-forestiers	Commune	120 ha	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Plaider pour le recrutement d'un forestier communal	Mutaho							
Protéger les rivières par l'aménagement des bassins versants afin d'empêcher l'écroulement des berges suite à l'érosion et par des sensibilisations pour une extradition rationnelle des matériaux de construction.	Toutes les collines	Toutes les rivières	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Protéger les boisements existants contre les feux de brousses	Toutes les collines	202 ha d'arbres encore jeunes	2 500	500	500	500	500	500
Organiser des séances de formation et d'information sur les codes de l'eau et de l'environnement	Commune	5 séances de formation	90 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000
Sensibiliser les femmes et les hommes sur l'importance de faire le planning familiale	Toutes les collines et FOSA	15 séances de formation et d'information	60 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000

Punir les cas de mariage illégal et de concubinage	commune							
Sous total			12 128 604	2 290 826	2 848 551	2 263 926	2 612 651	2 112 651

Axe stratégique n°2 : Promotion des AGRs, appui aux groupements de production et développement des infrastructures d'appui à la production

activités	Localisation	Quantité	CT en milliers de FBU	Moyens/coûts par année en milliers de FBU				
				2013	2014	2015	2016	2017
Réhabiliter les routes et pistes	1° Mutaho- Gerangabo (2km), 2° Mutaho- Kidasha- Nzove- Kivoga (12 km), 3° Nyangungu- Rurengera- Kinyinya- Gerangabo (8km), 4° Gitongo- Mwumba- Muyange- Busangana (12 km), 5° Mutaho- Gitongo (3km), 6° Mutaho- Nyabisaka- Masango (8km), 7° Masango- Nyakeru (Bugendana)(4 km), 8° Gitongo- ISABU Murongwe (5 km), 9° Mutaho- Muririmbo- Muzenga Nkongwe- Musagara (Rango) (15 km), 10° Kivoga- Muhanga (6 km), 11° Kinyinya- Muhanga (3km), 12° Kinyinya- Nyangungu (3 km)	12 pistes de 78km linéaires	3 128 011	860 211	821 100	938 400	508 300	
Réhabiliter les ponts	1° Mutaho- Kidasha, 2° Nyangungu- Kinyinya , 3° Nyabisaka- Ruganira, 4° Nyangungu- Mushikanwa	8 ponts et ponceaux	20 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000

	(2ponts), 5° Kivoga- Mubogora, 6° Gitongo- Mwumba , 7° Mutaho- Masango							
Sensibiliser la population sur l'entretien des routes et pistes	Toutes les collines	Toutes les collines						
Redynamiser les comités d'entretien des routes	Toutes les collines	Toutes les collines						
Planter les arbres sur les bords des routes	Sur toutes les routes	78 km linéaires	390 000	78 000	78 000	78 000	78 000	78 000
Etendre la micro - centrale hydro-électrique de Ruvubu	Rivière RUVUBU	1 microcentrale	300 000	300 000				
Alimenter en électricité le marché de Mutaho et les centres secondaires	1° Marché de Mutaho, 2° Les centres de: Gitongo, Rwisabi, Nzove, Bigera, Masango, Nyangungu	1 marché, 6 centres secondaires	300 000	100 000	100 000	100 000		
Installer l'énergie solaire sur les écoles, CDS et villages	1° CDS Nzove, 2° CDS Nyangungu, 3° COCO Nyarusange, 4° COCO Muzenga, 5° COCO Muyange , 6° COCO Masango, 7° Village de paix Nyangungu, 8° Village de Bigera	2 villages, 2CDS ,4CoCo	556 000	12 000	64 000	240 000	240 000	
Réhabiliter les installations de Polyphone	Mutaho	1	1 000	1 000				
Réhabiliter l'antenne de l'ONATEL	Mutaho	1	250 000	250 000				
Mettre en place des cybercafés pour Internet	Mutaho	2 Cybercafés	300 000	150 000		150 000		
Equiper les bureaux communaux et autres infrastructures en outils informatiques	Mutaho , les écoles secondaires (8)	20 Ordinateurs	40 000		40 000			

Sensibiliser les jeunes à se regrouper en associations pour apprendre les métiers	Toutes les collines	0	0	0	0	0	0	0
Former les membres des associations des jeunes sur l'entrepreneuriat, les techniques d'élaboration, gestion et suivi-évaluation des projets	Dans toute la commune	20 Sessions	45 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000
Mettre en place des unités de transformations des produits agricoles	Kinyinya, Nyangungu	2 unités	40 000		20 000	20 000		
Organiser des séances d'exposition - vente des produits de l'artisanat et de divers métiers	commune	10 séances	30 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
Organiser des séances de sensibilisation et d'information à l'endroit des associations des jeunes sur le fonctionnement des institutions de micro finances	commune	10 sessions	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Appuyer techniquement la mise en place des réseaux d'associations de producteurs spécialisés	Commune	0	0	0	0	0	0	0
Organiser des formations à l'endroit des membres des réseaux d'associations sur des thèmes variés	Commune	10 sessions	40 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000

Chercher un appui pour acheter un moyen de déplacement au responsable communal du CDF chargé du suivi et encadrement des associations de développement (moto)	Commune	1 moto	8 500	8 500				
Sensibiliser les natifs et opérateurs économiques à investir dans le secteur touristique dans la commune	Mutaho							
Octroyer les parcelles aux demandeurs	Mutaho							
Sensibiliser les privés à construire et à rendre fonctionnels les hôtels et maisons de passage	Mutaho							
Sensibiliser les commerçants à travailler en associations	Mutaho							
Former les commerçants sur les modalités d'octroi et de remboursement des crédits	Mutaho	10 sessions	6 750	1 350	1 350	1 350	1 350	1 350
Construire une station de carburant (par les privés).	Mutaho	1 station						
Sous total			5 850 261	1 695 061	1 738 450	1 441 750	961 650	5 350

Axe stratégique n°3 : Promotion de l'accès à l'enseignement de qualité et la revalorisation des activités sportives et culturelles

activités	Localisation	Quantité	CT en milliers de FBU	Moyens/coûts par année en milliers de FBU				
				2013	2014	2015	2016	2017
Construire et équiper les écoles maternelles	Gatabataba , Gitongo I, II, Masango, Mwumba, Muyange, Nkongwe, Muririmbo, Nyabisaka, Nyangungu, Mutaho I, II, III, Rwisabi I,II, Rurengera,Kidasha	18 écoles	1 440 000	320 000	320 000	320 000	240 000	240 000
Construire et équiper les écoles primaires	Kivoga, Rurengera, Nyangungu (Kayaga), Muzenga, Bigera (Nyakeru)	5 écoles primaires	650 000	260 000	260 000	130 000		
Faire l'extension et équiper des écoles primaires pour faire d'elles des écoles fondamentales	Rwisabi I, II, III, Nyangungu I, II, Mutaho I, II, III, IV, Gitongo I, II, III, IV, Masango, Muririmbo, Nkongwe, Mwumba	17 écoles primaires	1 275 000	255 000	255 000	255 000	255 000	255 000

Réhabiliter les écoles primaires	Rwisabi II, III, ;Nyangungu, Gitongo I, II, III, Mutaho I,;Gatabataba ,Muyange, Nkongwe	10 écoles primaires	650 000	260 000	325 000	65 000		
Construire et équiper les bureaux des directeurs des écoles primaires	Gitongo I, III, IV; Muririmbo,Rwisabi, Nyangungu II,Mutaho IV	7 bureaux	140 000		80 000	60 000		
Construire les bureaux du DCE et de l'inspection communale + Salle de réunion	MUTAHO	1local de deux bureaux et une salle de réunions	60 000	30 000		30 000		
Construire et équiper les écoles secondaires	1° Muririmbo, 2° Nzove, 3° Nyangungu, 4 ° CO. Des AMIS	4 écoles	1 080 000		540 000	540 000		
Faire l'extension des écoles secondaires	1° Muzenga, 2° Nyangungu, 3° Lycée ST Vincent de Paul de Rwisabi, 4° Lycée CO. Mutaho	4 écoles	320 000		320 000			
Construire et équiper les bureaux des directeurs des écoles secondaires	1° Muzenga, 2° Nyarusange, 3° CO des Amis, 4° Muyange	4 écoles	80 000		40 000	40 000		
Construire l'école	MUTAHO	1 école	192	192				

paramédicale de Mutaho			000	000				
Equiper l'école paramédicale de Mutaho	Mutaho	1 école	50 000	50 000				
Construire des latrines sur les écoles primaires	Gatabataba Mutaho IV, 3° Mutaho III, 4° Mutaho I, 5° Muyange, 6° Muririmbo, 7° Nkongwe, 8° Nyangungu, 9° Rurengera, 10° Rwisabi II, III, 11° Masango	12 blocs de latrines sur 12 écoles	240 000			80 000	80 000	80 000
Construire des latrines sur les écoles secondaires	1° Muyange, 2° CO des Amis, 3° Muzenga, 4° Nyarusange, 5° Lycée CO. Mutaho, 6° Lycée Islamique, 7° Lycée ST Vincent de Paul, 8° Lycée Gitongo	8 blocs de latrines sur 8 écoles	160 000		40 000	40 000	40 000	40 000
Construire et équiper les laboratoires et bibliothèques sur les écoles secondaires	1° Muyange, 2° CO des Amis, 3° Muzenga, 4° Nyarusange, 5° Lycée CO. Mutaho, 6° Lycée Islamique, 7° Lycée ST Vincent de Paul, 8° Lycée Gitongo	8 labo et 8 biblio	400 000	100 000	100 000	100 000	100 000	
Construire les homes pour les	Rwisabi II	1home	50.000	50.000				

enseignants								
Equiper la DCE et chercher un appui pour accorder un les moyens de déplacement au DCE pour assurer un encadrement de proximité	MUTAHO	4 Ordinateurs (et accessoires), 2 Photocopieuses, 1 Moto	18 000		9 500	8 500		
Equiper en mobiliers scolaires les écoles primaires	1° Muririmbo, 2° Mutaho IV, 3° Nyangungu II, 4° Rwisabi, 5° Nkangwe, 6° Muyange, 7° Mutaho I, II, III, 8° Nyabisaka, 9° Masango (9 écoles)	2200 bancs, 110 chaises, 100 tables, 100 armoires	287 060	143 530	143 530			
Equiper en mobiliers scolaires les écoles secondaires	1° Muyange, 2° CO des Amis, 3° Nyarusange, 4 ° Muzenga, 5° Lycée CO Mutaho, 6° Lycée Islamique, 7° Lycée ST Vincent de Paul (7 écoles)	690 bancs, 80 chaises, 80 tables, 80 armoires	430 860		215 430	215 430		
Construire et équiper des salles polyvalentes sur les écoles	1° COCO Nyarusange, 2° Lycée CO. Mutaho, 3° COCO Muzenga,	6 Salles et 1500 Chaises	360 000		120 000	120 000	120 000	

secondaires	4° COCO Muyange, 5° Lycée Islamique, 6° Lycée Gitongo (6 écoles)							
Chercher un appui pour Construire et équiper des terrains de sport sur les collines (Foot ball) et sur les écoles secondaires (foot ball, basketball, volleyball, handball)	Collines de: Bigera, Kinyinya, Kivoga, Nyangungu, Mutaho, Muyange, Nkongwe et les écoles secondaires de 1° Muyange, 2° CO des Amis, 3° Nyarusange, 4° Muzenga, 5° Lycée CO Mutaho, 6° Lycée Islamique, 7° Lycée ST Vincent de Paul (7 collines et 7 écoles)	7 terrains simples sur les collines 7 terrains mixtes sur les écoles	150 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Construire et équipe deux centres d'enseignement des métiers + kit de démarrage	zone Rwisabi (Kinyinya), zone Mutaho (Mutaho)	2 centres	1 080 000		540 000		540 000	
Réhabiliter et équiper le centre d'enseignement des métiers existant	Gitongo	1 centre	200 000		200 000			

Sensibiliser les parents à envoyer leurs enfants pour étudier dans les CEM	Toutes les collines							
Plaider pour le recrutement des formateurs spécialisés dans les CEM	MUTAHO, Gitongo, Kinyinya							
Construire et équiper deux centres d'alphabétisation par zone	zone Rwisabi (2), zone Mutaho (2)	4 centres	120 000		60 000	60 000		
Chercher un financement pour organiser des stages de formation et de recyclage au profit des enseignants	Toutes les écoles	10 sessions	140 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000
Plaider pour le recrutement de nouveaux enseignants dans toutes les écoles	Toutes les écoles							
Redynamiser et créer les clubs culturels au niveau des collines (tambourinaires, danses traditionnelles et modernes)	Toutes les 18 Collines	zone Mutaho (2), zone Rwisabi (2) et 2 groupes de danse par colline	40 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000

Sous total			9 562	1 676	3 634	2 129	1 441	681
			920	530	460	930	000	000

Axe stratégique n°4 : Amélioration de la santé et de l'habitat, augmentation de l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement de base

activités	Localisation	Quantité	CT en milliers de FBU	Moyens/coûts par année en milliers de FBU				
				2013	2014	2015	2016	2017
Construire des centres de santé	1° Nyangungu, 2° Muyange	2 CDS	600 000	300 000			300 000	
Faire l'extension des centres de santé	Nzove	1 CDS	150 000	150 000				
Réhabiliter les centres de santé	Mutaho	1 CDS	100 000	100 000				
Plaider pour le recrutement d'autres infirmiers	Mutaho	24 infirmiers						
Acheter les matériels médicaux nécessaires	Pour les CDS: 1° Nzove, 2° Nyangungu, 3° Mutaho, 4° Gitongo, 5° Muyange	Pour 5 CDS	100 000	60 000	40000			
Sensibiliser la population afin qu'elle achète les cartes d'assistance médicale	Toutes les collines							

Acheter les CAM pour les vulnérables objectivement identifiés	Toutes les collines	1 500		300	300	300	300	300
Décourager la vente illicite des médicaments	Toutes les collines							
Renforcer la supervision et l'inspection des pharmacies des formations sanitaires	Toutes les formations sanitaires							
Organiser des services d'éducation pour la santé dans les FOSA à l'endroit de la population sur les thèmes : Paludisme, SIDA, Diabète, planning familial, tuberculose etc.	Tous les CDS							
Chercher un appui pour organiser des stages de formation au profit des professionnels de la santé sur des thèmes déontologiques et techniques	Tous les hôpitaux et CDS	10 sessions	32 500	500 6	500 6	6 500	500 6	500 6
Sensibiliser les ménages pour une gestion concertée des ressources et des revenus familiaux afin accéder aux soins de santé.	Toutes les collines	18 collines						

Revoir l'organisation et la gestion équitable du système de référence et contre référence et de son financement par l'implication des communautés bénéficiaires.								
Assister les PVVIH et les encourager aux AGRs	Hôpital et CDS		925 000	185 000	185 000	185 000	185 000	185 000
Soutenir et encourager les Associations de lutte contre le Sida	Commune, COCOLS		300 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Sensibiliser la population sur le dépistage volontaire et la PTME	Toutes les collines et FOSA		50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Réhabiliter les sources aménagées	1°Kinyinya, 2°Kivoga, 3°Rurengera, 4°Ngoma, 5°Mutaho, 6°Bigera, 7°Nyangungu, 8°Muyange	80 Sources aménagées	34 000	6 800	6 800	6 800	6 800	6 800
Aménager de nouvelles sources d'eau	Mwumba : 8, Kivoga: 9, Muyange: 10, Ngoma: 7, Bigera: 10, Muririmbo: 7, Masango:4, Rurengera:8, Gitongo:5, Nzove:6, Nyangungu:9,	125 nouvelles sources	188 000	28 000	40 000	40 000	44 000	36 000

	Gerangabo:4, Kinyinya:4, Muzenga:6, Nkongwe:5, Kidasha:4, Mutaho:13, Nyabisaka:6							
Construire des adductions d'eau potable	1° Nkongwe-Muyange-Mwumba-Masango (23 km), 2° Nzove- Kivoga (8 km)	2 AEP de 31 km	775 000		575 000		200 000	
Faire l'extension des adductions d'eau potable (AEP)	1° Mutaho-Bigera (2km), 2° Bigera-Nyangungu (4km), 3° Gitongo-Nyarushanga (2km), 4° Kinyinya-Rurengera (3km)	4 AEP de 11 km	175 000	100 000	75 000			
Redynamiser les comités des points d'eau	Toutes les collines (18)	18 collines	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Sensibiliser la population pour donner les contributions d'entretien des infrastructures d'eau	Toutes les collines	18 collines						

Acheter le matériel au RCE : Clés de manœuvre (50) et chercher un appui pour accorder un moyen de déplacement au responsable de la RCE	RCE	50 Clés de manœuvre 1 moto	13 50 0	9 500	1 000	1 000	1 000	1 000
Plaider pour le recrutement d'autres techniciens de l'hydraulique (16)	RCE	16 techniciens						
Sensibiliser la population pour la construction des latrines		18 collines						
Construire des latrines dans tous les ménages et les lieux publics (bars, CDS, écoles, marchés...)	Lieux publics	18 collines	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Organiser et mettre en place des comités d'hygiène chargés de la gestion et suivi dans tous les lieux publics	Commune	18 collines	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Chercher un appui pour acheter une moto pour le déplacement du TPS	Commune	1 moto	8 500	8 500				

Sensibiliser la communauté à creuser les compostières et à construire les étables pour le bétail	Toutes les collines	18 collines						
Mobiliser/sensibiliser la communauté à se regrouper en associations pour la production des matériaux locaux de construction	Toutes les collines	18 collines						
Sensibiliser la population à se grouper en village (villagisation)	Toutes les collines	18 collines						
Etendre le village de Bigera	BIGERA	1 village	200 000	200 000				
Construire des villages	1° Nyangungu ,2° Mutaho, 3° Gitongo	3 villages	1 800 000			600 000	600 000	600 000
Plaider pour l'affectation d'un technicien de l'habitat au niveau de la commune	Commune	1 technicien						
Construire les maisons pour les vulnérables (les déplacés, Batwa, orphelins, rapatriés et handicapés)	Toutes les collines	500	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Sous total			6 610 500	1 456 100	1 231 100	1 141 100	1 645 100	1 137 100

Axe stratégique n°5 : Amélioration de la bonne gouvernance, de la cohésion sociale, de la prise en compte de l'aspect genre, de la justice sociale et de la sécurité des biens et des personnes

activités	Localisation	Quantité	CT en milliers de FBU	Moyens/coûts par année en milliers de FBU				
				2013	2014	2015	2016	2017
Former le personnel du tribunal en cours d'emploi	Mutaho		9 000	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800
Plaider pour le recrutement du personnel du tribunal de Résidence	T.R Mutaho							
Equiper le tribunal de résidence: mobilier, équipement informatique, Matériel roulant	T.R Mutaho	2 motos 3 machines et mobiliers	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Faire le raccordement en électricité du TR	T.R Mutaho	1	3000		3000			
Etendre le tribunal de résidence	T.R Mutaho	1	20 000		20 000			
Former tous les cadres et agents des services œuvrant dans la commune sur la déontologie professionnelle afin de rendre des services de qualité à la population	Commune	10sessions	16 875	3 375	3 375	3 375	3 375	3 375
Renforcer les capacités du personnel communal dans la gestion administrative et financière	Commune	10 sessions	22 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500
Renforcer les capacités de la commune dans la maîtrise de l'ouvrage communal	Commune	10 sessions	22 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500
Améliorer les performances dans la gestion quotidienne de la commune en vue de se préparer à l'évaluation de la performance des communes								
Renforcer les capacités de la commune dans la gestion du cycle des projets	Commune	10sessions	6 750	1 350	1 350	1 350	1 350	1 350

Dénoncer et punir la corruption dans ses diverses formes	Commune							
Développer une stratégie de collaboration synergique avec les prestataires privés et surtout mettre en place une stratégie de communication.	Commune		3 500	3 500				
Former la police œuvrant dans la commune sur la déontologie professionnelle afin de fournir à la population des services de qualité	Commune	10 sessions	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Construire des bureaux de postes de police	Commune	2 postes	400 000		200 000	200 000		
Juguler la prise des boissons prohibées et des stupéfiants	Commune							
Mettre en place des Comités Mixtes de Sécurité (CMS) en tenant compte du genre	Commune							
Renforcer les capacités des CMS	Commune	10 sessions	22 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500
Organiser des formations complémentaires aux membres des CMS (gestion des catastrophes, entrepreneuriat) et faire une étude de durabilité	Commune	10 sessions	22 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500
Elaborer un plan communal de sécurité	Commune		3 500	3 500				
Former et informer les CMS sur la sécurisation des élections	Commune	4 sessions	9 000	4 500	4 500			
Former les CMS sur le nouveau code de sécurité routière révisé	Commune	5 sessions	13 500		4 500	4 500	4 500	
Construire le bureau de la zone Mutaho	Gitongo	1 bureau	20 000		20 000			
Construire et équipe un bloc administratif de la commune	Commune	1 bloc	25 000	25 000				
Sensibiliser la population sur la lutte contre les VBG	Toutes les collines							
Redynamiser et renforcer les capacités du comité communal et des comités collinaires de lutte contre les VBG	Toutes les collines	10 sessions	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Mettre en place une base de données sur VBG	CDF Mutaho							
Etendre le bureau du CDF	CDF Mutaho	1	12 000	12 000				
Equiper le bureau du CDF	CDF Mutaho		3 000	3 000				

Renforcer les capacités des Comités (collinaires et communal) de Protection de l'Enfant (CPE)	Toutes les collines		7 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Appuyer en matériel scolaire les OEV (Orphelins et autres Enfants Vulnérables)	Toutes les collines		8 750	1 750	1 750	1 750	1 750	1 750
Assister les personnes les plus démunies (les Batwa, déplacés, rapatriés, OEVs, les veuves, personnes en situation d'handicap)	Toutes les collines		37 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Former les personnes démunies sur le thème de l'entreprenariat	commune	10 sessions	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Renforcer les leaders communautaires "IMBONEZA" sur les droits humains	Toutes les collines	10 sessions	37 500	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500
Vulgariser les textes de lois les plus utiles à la communauté	commune		20 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
Mettre en place un cadre de dialogue entre ceux qui sont dans les sites de déplacés et ceux qui sont restés sur place par le biais de leurs représentants afin de trouver un compromis pour les questions qui les opposent.								
Sous total			1 542 625	123 550	626 125	278 125	278 125	273 625
Total pour tout le PCDC			34794910	6742067	9878686	7254831	6738526	4209726

